



R a p p o r t A n n u e l

2 0 2 4



Table des matières

- I- Conjoncture économique :.....5
 - 1- Environnement International :.....5
 - 2- Environnement National :.....5
 - 3- Structure du Marché Boursier :.....6
 - 4- Environnement Bancaire :.....7
- II- Profil de la Banque :.....9
 - 1- Visions, Mission et Valeurs :.....9
 - 2- La Stratégie de Wifak Bank :.....9
- III- Rétrospectives et faits marquants :.....13
 - III-1- Faits Marquants et chiffres clés :.....13
 - 1- Faits marquants :.....13
 - 2- Chiffres clés :.....13
 - III-2- Rétrospectives 2024 :.....14
 - 1- Nouvelle Norme Comptable IFRS :.....14
 - 2- Ouverture des agences :.....14
 - 3- Les Priorités commerciales pour l'année 2024 :.....14
 - 4- Stratégie Marketing :.....15
 - 5- Plan de Communication 2024 :.....17
 - 6- Qualité de service et satisfaction client :.....19
 - 7- La stratégie RSE :.....20
 - 8- Evolution du Système d'Information :.....21
- IV- Actionnariat en 2024 :.....25
- V- Gouvernance :.....27
 - 1- Code de gouvernance :.....27
 - 2- Le conseil d'administration :.....28
 - 3- Attributions, Réunions et Composition des Comités émanant du Conseil d'Administration :.....29
 - 4- La Direction Générale :.....33
- VI- Conformité Charaïque :.....35
 - 1- Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques :.....35
- VII- Les Commissaires aux comptes :.....38
- VIII- Contrôle Interne et Gestion des Risques :.....40
- IX- Les actions de Wifak Bank :.....47
- X- Le Rapport de Gestion :.....49
 - 1- Activité de la Banque :.....49

2-	Activité Monétique :	55
3-	Performance de la Banque :	55
4-	Les Frais Généraux :	57
5-	Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) :	58
6-	Le Résultat d'Exploitation :	59
7-	Le Résultat Net de l'exercice :	59
8-	Les Ratios.....	60
XI-	Evolution prévisionnelle et perspective d'avenir :	62
XII-	WIFAK Groupe :	64
XIII-	Les Etats Financiers Individuels 31-12-2024 :	66
XIV-	XIV. Rapport Annuel du Comité Charaique :	105
XV-	Les Etats Financiers Consolidés.....	108



Rapport d'activité

2024



Conjoncture économique

I- Conjoncture économique :

1 – Environnement International :

En 2024, l'économie mondiale a enregistré une croissance stable mais modérée, marquée par des dynamiques contrastées selon les régions et des défis persistants.

Croissance Économique :

Croissance Mondiale : Selon le Fonds monétaire international (FMI), la croissance mondiale s'est maintenue à 3,2 % en 2024, un rythme similaire à celui de 2023.

États-Unis : L'économie américaine a continué de croître révisée à la hausse à 2,8 % pour 2024, soutenue par une consommation plus forte que prévu.

Zone Euro : La croissance dans la zone euro est restée modérée, avec des performances hétérogènes entre les pays membres.

Chine : La croissance chinoise a ralenti, avec une prévision de 4,8 % en 2024, en raison de défis structurels, notamment dans le secteur immobilier.

Inflation et Politiques Monétaires :

L'inflation mondiale a poursuivi sa décrue, passant de 6,8 % en 2023 à 5,9 % en 2024. Les banques centrales ont commencé à assouplir leurs politiques monétaires, avec des baisses de taux d'intérêt attendues dans plusieurs économies majeures.

Commerce International et Tensions Géopolitiques :

Les tensions commerciales et géopolitiques ont continué de peser sur l'économie mondiale. Les restrictions commerciales ont augmenté, et l'incertitude géopolitique, notamment due aux conflits en cours, a affecté les échanges internationaux.

Perspectives Régionales

Économies Avancées : La croissance dans les économies avancées est restée stable à 1,5 % en 2024, avec des perspectives légèrement meilleures pour 2025.

Économies Émergentes et en Développement : Ces économies ont connu une croissance moyenne de 4 % en 2024, avec des disparités significatives entre les régions. Par exemple, la croissance en Afrique subsaharienne a atteint 3,5 % en 2024.

2 – Environnement National :

En 2024, l'économie tunisienne a été confrontée à des défis de taille, caractérisés par une croissance atone, une inflation persistante, un creusement du déficit budgétaire et un taux de chômage élevé. Ces difficultés reflètent les contraintes structurelles entravant la relance économique et l'essor de l'investissement.

Croissance Économique Modeste : Malgré une reprise du secteur agricole et un bon comportement des services, la Tunisie a enregistré une croissance timide de 1,6 % impacté par une décélération du secteur industriel

Secteur agricole : +2,2 %, grâce à une bonne récolte d'olives.

Secteur industriel : -1,5 %, en raison du recul de la production manufacturière et énergétique.

Services : +3 %, notamment avec une reprise modérée du tourisme.

Inflation et Pouvoir d'Achat : L'inflation a diminué pour atteindre 6,2 % en décembre 2024, son niveau le plus bas depuis 2021, grâce au ralentissement de la hausse des prix alimentaires et des services. Toutefois, le pouvoir d'achat reste sous pression, avec des hausses persistantes dans certains secteurs essentiels.

Déficit Budgétaire et Endettement Élevé : Déficit public : 6,8 % du PIB, en raison des subventions énergétiques et alimentaires.

Dettes publiques : 81 % du PIB, un niveau élevé qui réduit la capacité d'investissement.

Service de la dette : Bien que le poids de la dette extérieure ait baissé, le service global de la dette est à 23 % du budget de l'État, réduisant les marges de manœuvre financières.

Balance Commerciale Déficitaire : Le déficit commercial a atteint 25 milliards TND en 2024, aggravé par des importations énergétiques et céréalières croissantes.

Exportations : 57 milliards TND (+6 %, grâce aux phosphates et produits agricoles).

Importations : 82 milliards TND (+9 %).

Taux de couverture des importations : 69,5 %, en glissement par rapport à l'année 2023.

Taux de Chômage Élevé : Le chômage est resté à 15,5 %, avec de fortes disparités :

Régions intérieures : jusqu'à 25 %.

Jeunes diplômés : 30 %, révélant une inadéquation entre la formation et le marché du travail.

Faiblesse des Investissements : Investissements Directs Étrangers (IDE) : stagnation à 2,2 milliards TND, concentrés sur l'énergie et le textile.

Intervention des SICAR : baisse de 15 %, avec 250 millions TND investis, en raison d'une aversion croissante au risque.

Tourisme en Reprise Modérée : Le secteur touristique a affiché une amélioration avec 8 millions de visiteurs et 6,5 milliards de dinars de revenus (+12 % par rapport à 2023). Cependant, il reste vulnérable aux tensions géopolitiques.)

3- Structure du Marché Boursier :

En 2024, le marché financier tunisien a évolué dans un contexte économique et géopolitique difficile, affichant une dynamique contrastée. Malgré quelques performances positives dans certains secteurs, il demeure pénalisé par une liquidité restreinte et une participation limitée des investisseurs étrangers

Indice Tunindex :

- La progression est restée modérée à 4,3 %, portant l'indice à 8 730 points en fin d'année.
- Les performances des secteurs bancaires et agroalimentaires ont atténué le recul observé dans d'autres segments, notamment l'industrie.
- Toutefois, la hausse a été limitée par des volumes d'échanges réduits et la prudence des investisseurs.

Secteurs performants et sous-performant :

- Performants :

Banques : +7 %, portées par des marges d'intérêt élevées.

Agroalimentaire : Croissance, notamment pour Délice Holding (+15 %), grâce à la demande locale et aux exportations.

- Sous-performant :

Industrie : Impactée par la hausse des coûts et une demande internationale faible.

Immobilier : En baisse à cause de la pression sur le pouvoir d'achat et la hausse des taux d'intérêt.

Capitalisation boursière :

- 29 milliards TND, en légère hausse de 5 %, portée par les grandes capitalisations.
- Les banques représentent 35 % de la capitalisation totale, soulignant leur poids sur le marché.

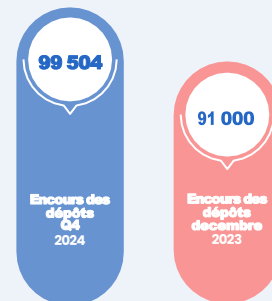
4- Environnement Bancaire :

L'évolution de l'activité du système bancaire tunisien en 2024 s'est caractérisée par une croissance modérée des dépôts et des crédits, une pression accrue sur les liquidités et une vigilance renforcée en matière de gestion des risques. Par ailleurs, les banques ont poursuivi leurs efforts d'adaptation aux exigences réglementaires.

★ Les dépôts de la clientèle :

L'encours des dépôts du secteur bancaire dans son ensemble a enregistré une évolution de **9 %** au 31-12-2024, tandis que Wifak Bank a surperformé avec une progression de **28 %**. Cette performance remarquable a permis à la banque de renforcer sa part de marché, qui est ainsi passée de **0,99 %** en 2023 à **1,17 %** au 31 décembre 2024.

Evolution de l'encours des dépôts

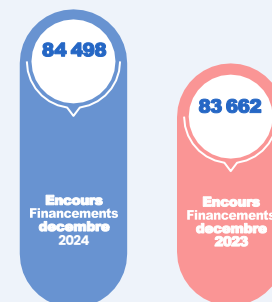


★ Les créances à la clientèle :

Les financements à la clientèle accordés par le système bancaire ont totalisé 84 498 MD au terme de l'année 2024, enregistrant une progression de 1%.

La part de Wifak Bank dans l'encours des financements est passée de **1,19 %** en 2023 à **1,44 %** au 31 décembre 2024

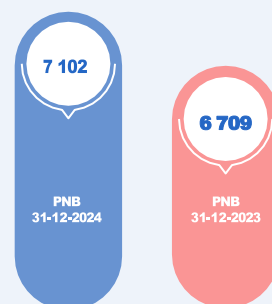
Evolution de l'encours des créances à la clientèle



★ Le produit Net Bancaire :

Le Produit Net Bancaire (PNB) du secteur bancaire s'est élevé à 7 102 MDT au 31 décembre 2024, contre 6 709 MDT, soit une augmentation de 393 MDT. Cette progression de 6% reflète une résilience du secteur suggérant une amélioration globale des performances bancaires. En comparaison, Wifak Bank affiche une performance nettement supérieure avec une augmentation de 25% de son PNB qui confirme sa dynamique commerciale.

Evolution du PNB



*Source : BCT : Périodique de Conjoncture N°145 – Octobre 2024

FMI : Perspective de l'économie mondiale – Octobre 2024

CMF : Conseil du Marché Financier, Les indicateurs d'activités des Banques cotées en Bourse



Rapport d'activité

2024



Profil de la banque

II- Profil de la Banque :

En seulement huit ans d'existence, Wifak Bank, dont l'activité est lancée en 2017 s'est progressivement affirmée comme un acteur incontournable reconnu le secteur bancaire tunisien. Dès sa création, elle a instauré un comité charaïque composé d'experts reconnus afin d'assurer la conformité de ses opérations aux principes de la Charia.

En 2024, Wifak Bank compte **484** collaborateurs, sert plus de **85** mille clients et dispose d'un réseau de **48** agences réparties sur l'ensemble du territoire. Elle propose une large gamme de services adaptés à divers segments de clientèle : particuliers, Tunisiens résidents à l'étranger, professionnels, petites et moyennes entreprises, grandes entreprises et institutionnels.

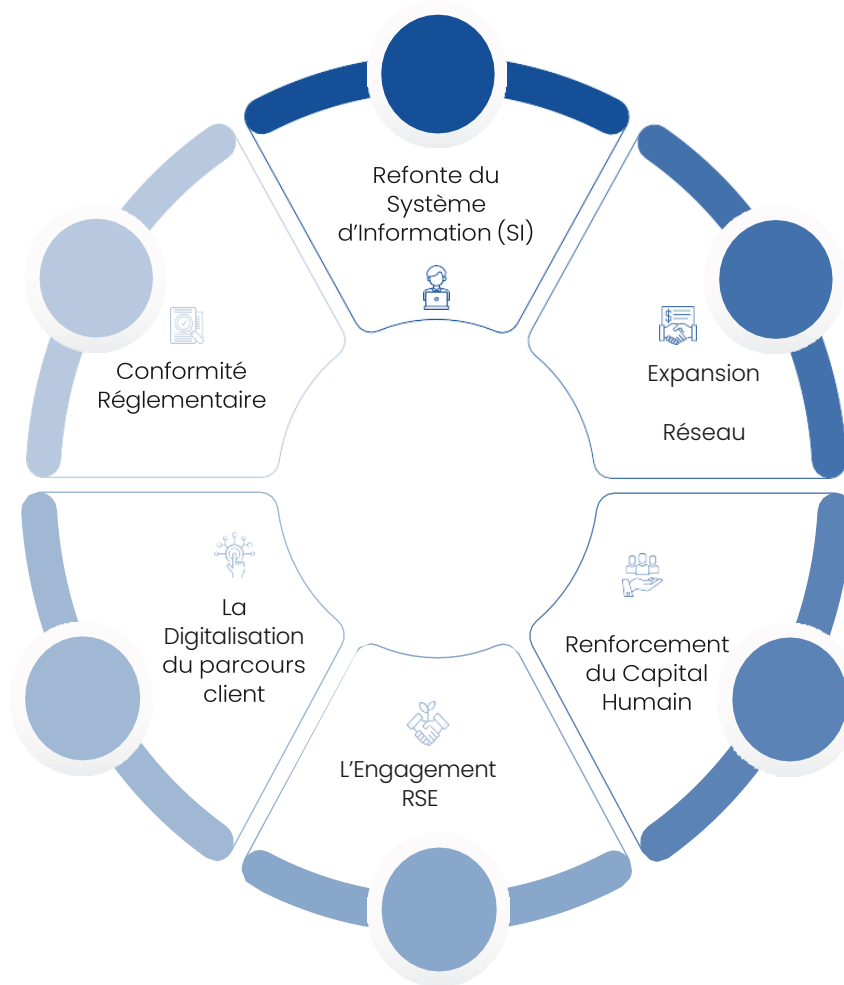
Aujourd'hui, la Banque constitue un groupe financier diversifié, actif dans les domaines de l'assurance et du capital-investissement. Axant son développement sur la proximité et un engagement sociétal fort, Wifak Bank mobilise son expertise au service de ses clients, de ses partenaires et de l'économie nationale.

1 – Visions, Mission et Valeurs :



2 – La Stratégie de Wifak Bank :

L'année 2024 a été marquée par une réflexion stratégique approfondie, ayant abouti à l'élaboration d'un plan quinquennal, structuré autour de plusieurs axes stratégiques et opérationnels clés.



Refonte du Système d'Information (SI) :

Wifak Bank s'est lancée dans la refonte de son système d'information, sa plateforme digitale et la mise en place d'une plateforme monétique en vue d'accompagner son ambition de développement et garantir sa différenciation à travers la modernisation de ses activités et la continuité de ses opérations, en se conformant aux exigences de sa clientèle et aux réglementations en vigueur. Une Gouvernance est mise en place avec une feuille de route précise pour garantir la réussite de ce grand projet. L'architecture cible de son système d'information (SI) est conçue pour soutenir les ambitions stratégiques de la Banque à l'horizon 2029.

Expansion Réseau :

L'extension du réseau d'agences dans les régions stratégiques constitue un levier essentiel pour renforcer la proximité avec la clientèle et répondre efficacement à ses besoins. En déployant de nouvelles agences dans des zones à fort potentiel, la Banque vise à élargir sa couverture géographique, facilitant ainsi l'accessibilité à ses services et produits financiers.

Cette expansion vise à attirer de nouveaux clients tout en renforçant les relations existantes. En élargissant sa présence locale, la Banque souhaite mieux accompagner particuliers et entreprises, favorisant ainsi l'inclusion bancaire et le développement régional.

L'objectif est de déployer un réseau équilibré pour maximiser l'impact commercial et institutionnel. Cette initiative repose sur une analyse approfondie des opportunités régionales, en tenant compte des dynamiques économiques et démographiques pour optimiser le choix des implantations et assurer la rentabilité des nouvelles agences.

Renforcement du Capital Humain :

Le développement du capital humain repose sur la mise en œuvre d'initiatives stratégiques en matière de ressources humaines. Cela inclut l'optimisation des espaces de travail, la révision de la politique de rémunération, le renforcement des dispositifs de gestion de la performance, et la valorisation des compétences à travers des programmes de formation intensifiés. Ces actions visent à soutenir la croissance des collaborateurs et à maximiser leur contribution au succès global de la banque.

La Digitalisation du parcours client :

La Banque met un accent particulier sur l'optimisation des processus front-to-back et la digitalisation des parcours clients, dans le but d'offrir une expérience bancaire fluide et innovante. Ces initiatives visent à améliorer l'efficacité opérationnelle et à répondre de manière proactive aux attentes changeantes de la clientèle, en s'appuyant sur des technologies de pointe et une approche centrée sur l'utilisateur.

L'Engagement RSE :

L'engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) émane de la conviction profonde du personnel de la banque en tant qu'acteur responsable et qui vise à renforcer l'image de la banque auprès de ses parties prenantes, à accroître sa compétitivité sur le marché et à contribuer de manière positive au développement durable ainsi qu'à la croissance économique en Tunisie.

La Conformité Réglementaire :

La conformité réglementaire constitue un pilier fondamental de l'adhésion de Wifak Bank aux normes et aux lois en vigueur, à la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des données personnelles. La Banque met en œuvre des contrôles internes robustes afin de garantir une surveillance continue des opérations financières, une gestion rigoureuse des risques, et une veille réglementaire proactive. Par ailleurs, Wifak Bank intègre les exigences de la réglementation prudente en matière de gestion des fonds, de reporting financier et de relations client, tout en veillant à préserver la sécurité et la confidentialité des données.



Rapport d'activité

2024



Rétrospectives et faits marquants

III- Rétrospectives et faits marquants :

III-1- Faits Marquants et chiffres clés :

1 – Faits marquants :

Consécration nationale et internationales de Wifak Bank

En 2024, Wifak Bank s’est distinguée par plusieurs reconnaissances prestigieuses :

- **Trophée de la Parité Professionnelle de Femmes Maghrébines** : Décerné à l’occasion de la Fête de la Femme, cette consécration souligne l’engagement de la banque en faveur de l’égalité professionnelle.
- **Prix de l'Entreprise Islamique la plus Impactante** : Attribué par l'ICD, il témoigne de l'impact significatif de Wifak Bank dans le domaine de la finance islamique.
- **Consolidation du Prix “Élu Service Client de l’Année 2025”** : Pour la troisième année consécutive, ce prix valorise l’excellence du service client, véritable pierre angulaire de la relation avec la clientèle.

Extension réseau :

En 2024, Wifak Bank a renforcé son réseau en ouvrant quatre nouvelles agences à Djerba Midoun, Grombalia, El Mourouj et Lac II, portant ainsi son total à 48 agences.

2– Chiffres clés :

Activité	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d’agences	31	37	42	44	48
Nombre de DAB et GAB	33	40	45	48	52
Effectif	287	311	330	418	484
Total Bilan	827	995	1250	1462	1725
Capitaux propres	153,1	155	160	168	177
Dépôts de la clientèle	487	630	748	904	1161
Dettes de financement et ressources spéciale	41,8	56,8	62,9	101,5	84,6
Créances à la clientèle	483	604	803	996	1220
Immobilisations	55,4	53,5	52,9	62	60,5
Résultat					
Produit Net Bancaire	31,7	49,6	61	74,6	92,9
Dont commissions	10,3	15,5	19,2	26	29,9
Charges opératoires	25,9	33	37,5	48,5	61,4
Dotations aux Amortissements	4,6	4,4	4,7	4,9	4,9
Provisions	-6,4	-6,5	-13,5	-13,5	-17,1
Résultat Net de l’Exercice	-5,8	1,8	5,2	7,4	9,2
Ratios					
Coefficient d’exploitation (sans amortissement)	82%	67%	62%	65%	66%
ROE (En %)	-3,84%	1,16%	3,29%	4,40%	5,22%
ROA (En %)	-0,71%	0,18%	0,42%	0,51%	0,54%
Taux des créances classées (En %)	10,77%	8,52%	8,20%	7,51%	6,32%



Total Bilan

1725MDT

↑ Évolution de **18%**

Capitaux propres

177MDT

↑ Évolution de **6%**

Dépôts de la clientèle

1161MDT

↑ Évolution de **28%**

Créances à la clientèle

1220MDT

↑ Évolution de **23%**

Produit Net Bancaire

93MDT

↑ Évolution de **24%**



III-2- Rétrospectives 2024 :

1 – Nouvelle Norme Comptable IFRS :

Wifak Bank a lancé un projet stratégique d'implémentation des normes IFRS, avec l'accompagnement d'un cabinet spécialisé. Ce projet, structuré en plusieurs phases, vise à aligner les pratiques comptables et les systèmes d'information de la Banque sur ces normes.

Après une première intervention du cabinet sur l'élaboration des états financiers de 2021, les équipes internes ont poursuivi les travaux pour les exercices 2022 et 2023, avec un appui méthodologique. Les retraitements comptables ont été réalisés en interne, tandis que les équipes Risque et MOA ont assuré l'extraction et la vérification des données.

2 – Ouverture des agences :

La stratégie commerciale de Wifak Bank s'articule principalement sur sa volonté de répondre efficacement aux besoins variés de sa clientèle particuliers, professionnels, entreprises, et Tunisiens résidents à l'étranger. Fidèle à son positionnement en tant que banque de proximité, Wifak Bank s'appuie sur un réseau en expansion, comptant 48 agences à fin 2024, réparties stratégiquement sur l'ensemble du territoire tunisien.

Pour renforcer cette proximité, la Banque est structurée en 5 zones, offrant une organisation régionale optimisée qui garantit une prise en charge rapide et adaptée des clients.

3 – Les Priorités commerciales pour l'année 2024 :

En 2024, les principales réalisations de Wifak Bank se sont focalisées sur trois axes:



★ Maîtrise du Coût des Ressources et Optimisation des Dépôts:

En 2024, Wifak Bank a poursuivi une gestion rigoureuse du coût de ses ressources en diversifiant ses sources de financement et en évitant toute surenchère des taux, préservant ainsi sa rentabilité. En application des orientations des comités, la Banque a privilégié des produits de dépôt attractifs et à faible coût, tout en renforçant les relations durables avec sa clientèle.

Dans cette même dynamique, Wifak Bank a intensifié ses campagnes d'épargne tout au long de l'année dans l'objectif de consolider les dépôts les moins coûteux. La Banque a également veillé à structurer son portefeuille de dépôts de manière équilibrée, garantissant à la fois la stabilité de ses ressources et une maîtrise continue des coûts.

★ Dynamisation de la Commercialisation des Produits et Services Bancaires :

La Banque a accéléré la commercialisation de ses produits et services à travers une approche ciblée de développement de son portefeuille clients. Cette démarche s'est traduite par une augmentation du nombre de comptes actifs et une amélioration constante du taux d'équipement.

Pour accompagner cette dynamique commerciale, Wifak Bank a instauré des challenges périodiques pour stimuler la performance des équipes tout en déployant un dispositif de motivation continue. Les collaborateurs les plus performants ont été valorisés et récompensés créant ainsi une véritable culture d'engagement et d'excellence commerciale.

★ Amélioration du Recouvrement :

En 2024, Wifak Bank a renforcé son recouvrement commercial, ce qui a permis de réduire son taux global d'impayés à un niveau acceptable au 31/12/2024, conformément à l'objectif fixé par le Conseil d'Administration.

Malgré une conjoncture économique difficile, la Banque a accompagné sa clientèle en proposant des solutions de montage financier adaptées à la situation et aux besoins spécifiques de chaque client. Cette approche sur mesure a permis de préserver les relations client tout en améliorant la gestion des risques et la qualité du portefeuille.

4– Stratégie Marketing :

★ Développement des Produits et Services :

En 2024, Wifak Bank a poursuivi ses efforts pour diversifier et adapter son offre afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de sa clientèle. Les produits existants, tels que *Pharmacien*, *Blouse Médicale*, *Expert-Comptable* et *Tounsy*, ont été revisités et améliorés pour s'aligner davantage sur les attentes des segments cibles.

Par ailleurs, la Banque a enrichi son portefeuille en lançant les cartes bancaires *Rassidi+ Pro* et *Rassidi+ Familia*. Ces solutions de paiement innovantes, conçues pour faciliter la gestion financière des professionnels et des familles,

renforcent le positionnement de Wifak Bank en tant que partenaire de confiance, capable de répondre aux exigences croissantes de sa clientèle.



★ Les campagnes marketing 2024 :

Les campagnes marketing de 2024 ont permis de renforcer la notoriété de Wifak Bank tout en répondant aux attentes spécifiques de ses clients :

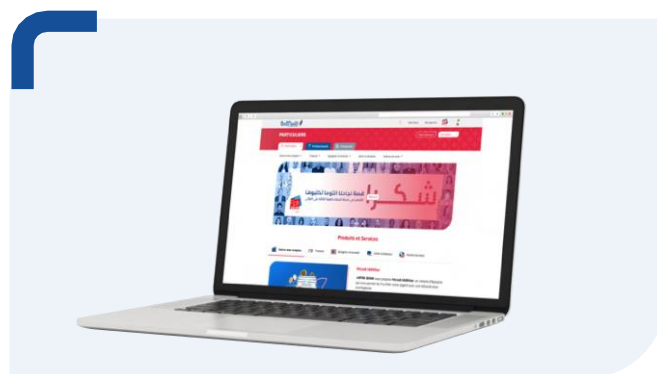
- **Campagnes majeures** : Ramadan, Anniversaire de la Banque, Épargne, TRE, Back to School et IJARA, qui ont attiré une large clientèle et renforcé l'engagement envers la banque.
- **Actions ciblées** : Happy Friday et Action Pèlerinage, qui ont non seulement consolidé les relations clients mais aussi généré des résultats significatifs en termes de satisfaction et de performance.

★ Conformité Réglementaire et Circulaires 2024 :

En 2024, Wifak Bank a déployé une feuille de route pour se conformer aux nouvelles exigences de la Circulaire BCT 2024-02, relative à la commercialisation et la tarification des produits financiers. Cette démarche a pour objectif de renforcer la transparence et l'équité des offres proposées par la banque.

★ Modernisation du Site Internet et Digitalisation :

Wifak Bank a procédé à une modernisation importante de ses canaux numériques pour offrir une expérience utilisateur optimale. Cela inclut le lancement d'un nouveau site web <https://www.wifakbank.com/> affichant une nouvelle identité visuelle avec une interface moderne et intuitive, conçue pour faciliter la navigation.



De plus, le site Tounsy (<https://tounsy.tn/>) a été mis à jour, avec des fonctionnalités améliorées visant à mieux répondre aux besoins des Tunisiens résidents à l'étranger, offrant ainsi une plateforme plus moderne et fonctionnelle pour une gestion simplifiée des services bancaires.



★ Participation à des Événements, Sponsoring et Développement des Partenariats Co-Branding 2024 :

Wifak Bank a activement pris part à des événements stratégiques pour renforcer sa visibilité et soutenir des initiatives locales et internationales. Parmi les événements majeurs auxquels la banque a participé, on retrouve Riyeda 2024, BEITY-EXPO, le Forum FITA 2024 et SMA MEDFOOD 2024, contribuant ainsi à consolider son rôle dans des secteurs clés.

La Banque a également soutenu des événements spécialisés, tels que les Journées Médicales, les Salons Omra et Artisanat, ainsi que les JobFairs, témoignant de son engagement constant envers l'innovation, le développement économique et la promotion de l'emploi.

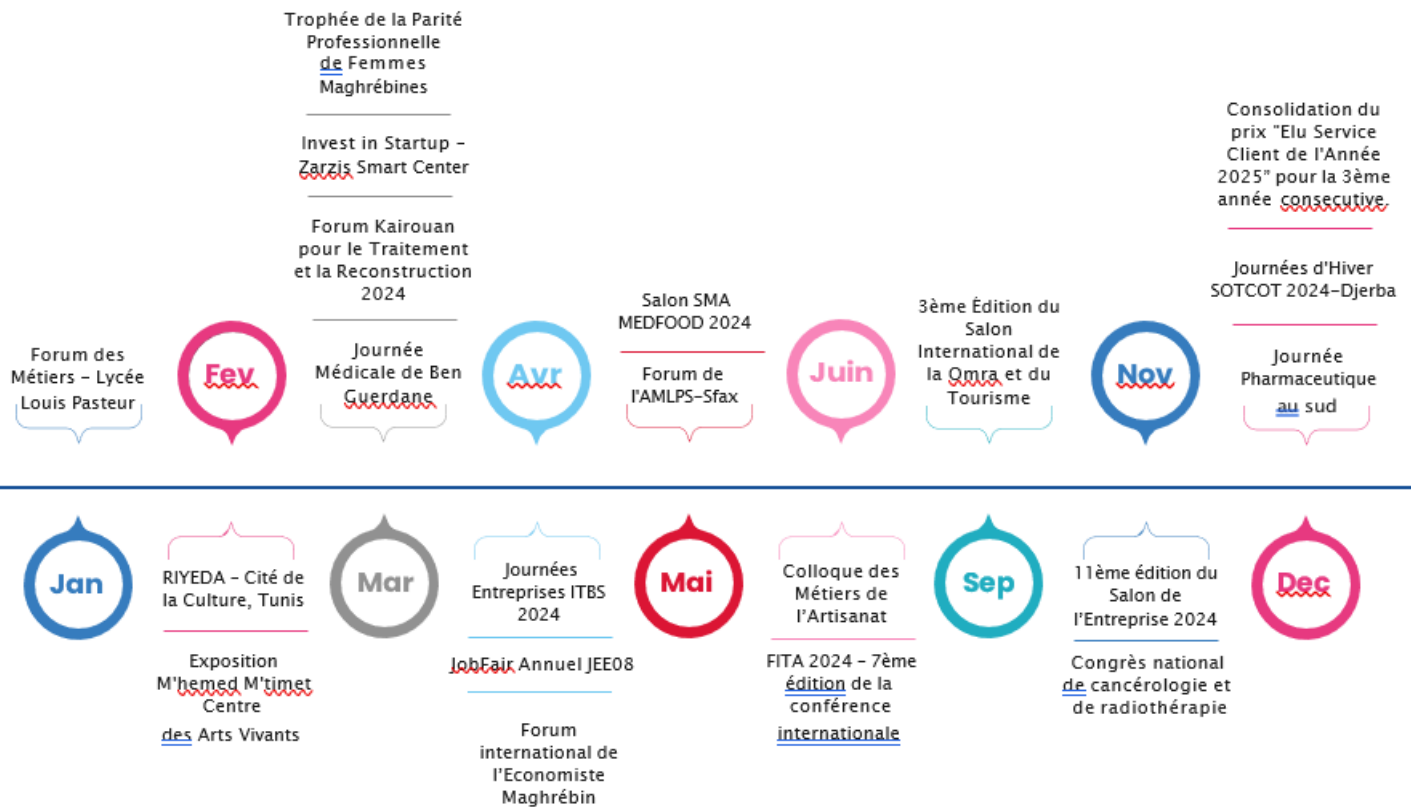
En ligne avec sa stratégie de développement, Wifak Bank a poursuivi l'établissement et le renforcement de partenariats stratégiques avec des acteurs clés de divers secteurs. L'initiative de *co-branding* a été particulièrement développée, avec des collaborations notables avec des entreprises telles qu'Alpha (Ford), STAFIM (Peugeot - Landtrek), Atlas-Asian Auto (GAC et Haval), Italcar (Fiat) et Renault. Ces partenariats ont permis à la Banque d'enrichir son offre en proposant des solutions financières sur mesure, adaptées aux besoins spécifiques des clients des secteurs concernés.

5- Plan de Communication 2024 :

a- Communication interne :



b- Communication externe



c- Compagne et Co-Branding :



d- La communication Digitale :

Durant l'année 2024 Wifak Bank a accordé une importance particulière à la mise en place d'une stratégie digitale structurée, visant à :

- Structurer sa présence sur le digital.
- Améliorer ses performances digitales.

A travers les actions digitales et les campagnes déployées, Wifak Bank a œuvré continuellement à maximiser sa présence et son impact sur les réseaux sociaux.



6- Qualité de service et satisfaction client :

La qualité de service est un axe stratégique majeur pour Wifak Bank, essentiel à son développement et à sa compétitivité. En tant que banque centrée sur le client, une importance primordiale est accordée à la satisfaction, à la fidélisation et à la différenciation. Dans cette perspective, Wifak Bank déploie depuis plusieurs années des outils et des approches structurées visant à offrir à ses clients une expérience optimale, alliant excellence opérationnelle et innovation.

★ L'octroi du label Elu service client de l'année 2025 :

En 2024, Wifak Bank a consolidé son engagement envers l'excellence du service client en obtenant, pour la troisième année consécutive, le label "**Élu Service Client de l'Année 2025**". Cette distinction prestigieuse récompense la stratégie centrée sur le client de la banque, fondée sur l'amélioration continue des services et l'innovation. Elle témoigne également d'un engagement constant à surpasser les attentes des clients grâce à des actions concrètes et mesurables, renforçant ainsi la position de Wifak Bank en tant qu'acteur.



★ Gestion des Réclamations internes et externes :

Wifak Bank accorde une attention particulière aux attentes de ses clients internes. En complément de son dispositif de gestion des réclamations externes, la Banque veille à traiter les réclamations internes sous un délai maximal de trois jours, garantissant ainsi une réactivité optimale. Par ailleurs, des sondages réguliers auprès des collaborateurs permettent d'identifier les axes d'amélioration et d'optimiser les processus internes, renforçant ainsi la synergie entre la qualité du service interne et l'expérience client.

★ Suivi des indicateurs clés des agences : Amélioration continue de la performance et fidélisation client :

La Banque a instauré un suivi rigoureux des indicateurs clés de performance des agences afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle, d'améliorer la satisfaction client et de renforcer la fidélisation. La plupart de ces indicateurs ont affiché des avancées notables.

★ Suivi des délais de traitement des dossiers de financement : Garantir la conformité et l'efficacité des services bancaires :

Dans cette optique, la Banque a renforcé le respect des délais de traitement en s'appuyant sur des Conventions de Service Interne (CSI). Ces dernières établissent des délais précis pour chaque type de dossier, garantissant ainsi une prise en charge efficace et conforme aux engagements de qualité.

★ Mise en place des actions liées à la circulaire BCT 2024-02 : Garantir la conformité et l'efficacité des processus :

En 2024, plusieurs actions clés ont été mises en œuvre pour assurer la conformité avec la circulaire BCT 2024-02 :

- Établissement des CSI (Conventions de Service Interne) : Ces conventions fixent les SLA (Service Level Agreements) pour les processus internes, garantissant ainsi un respect strict des délais et une meilleure transparence vis-à-vis de nos clients.
- Définition des délais réglementaires : Des délais précis ont été instaurés pour garantir le respect des exigences réglementaires et assurer une pleine conformité.

Ces initiatives sont fondées sur les principes de transparence et de satisfaction client.

7- La stratégie RSE :

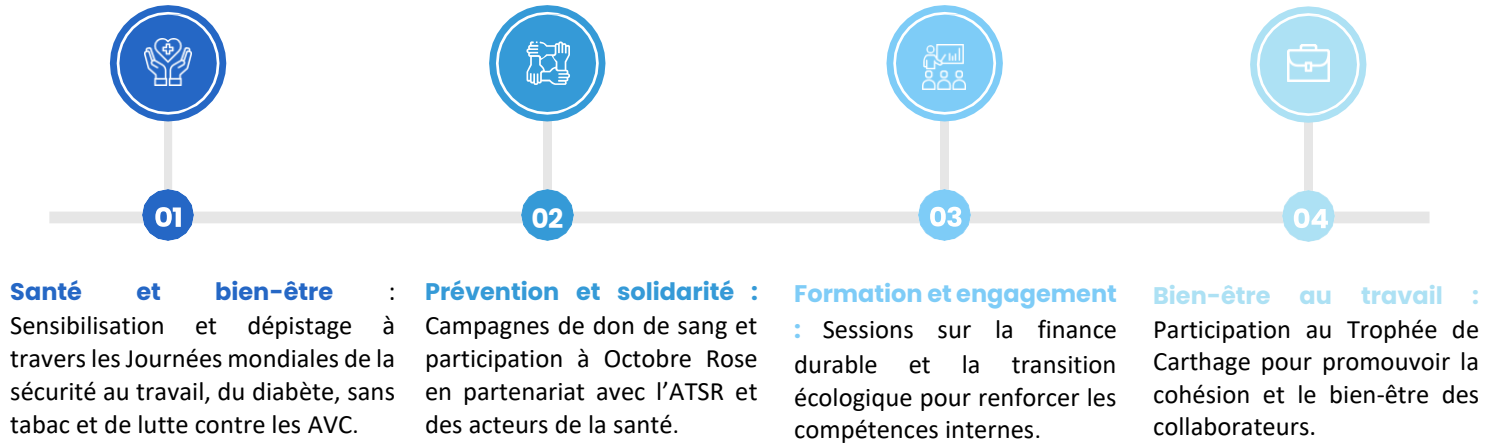
L'année 2024 a marqué une étape clé dans l'engagement de Wifak Bank en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). À travers des initiatives structurées, la Banque a renforcé son impact autour de plusieurs axes stratégiques : environnemental, sociétal, collaboratif et client. Par ailleurs, une démarche RSE globale a été initiée afin d'intégrer ces engagements de manière plus systématique dans la stratégie de Wifak Bank.

Réalizations 2024 en cohérence avec les axes de l'engagement RSE de Wifak Bank :

★ Engagement pour l'Environnement :



★ Engagement envers les Collaborateurs :



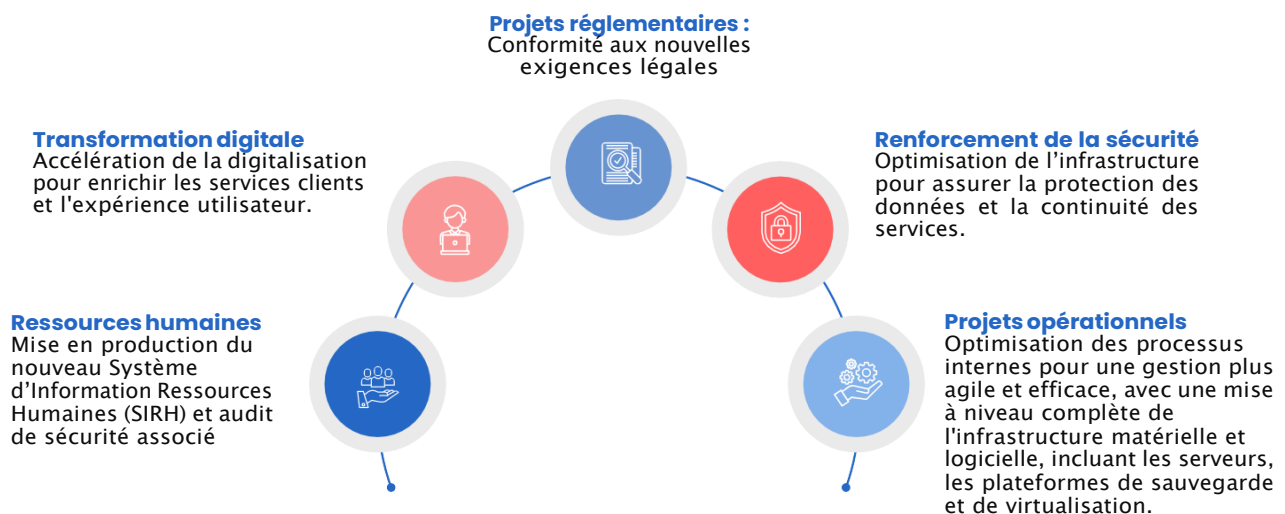
★ Engagement envers les Clients :



8- Evolution du Système d'Information :

L'année 2024 a constitué une étape déterminante dans le développement des activités de la Direction des Systèmes d'Information (DSI). Grâce à une série d'initiatives stratégiques et de réalisations majeures, la Banque a renforcé son infrastructure technologique, amélioré la sécurité informatique et optimisé ses processus internes. Ces efforts ont été orientés vers une meilleure conformité aux exigences réglementaires et une réponse plus agile aux besoins en constante évolution de notre clientèle.

Les réalisations de 2024 se concentrent sur les axes suivants :



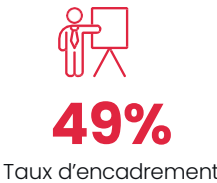
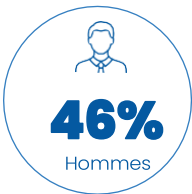
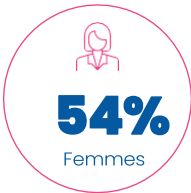
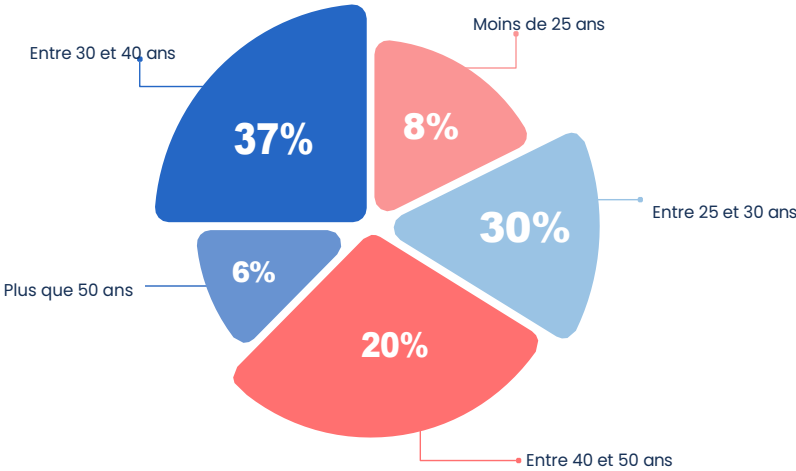
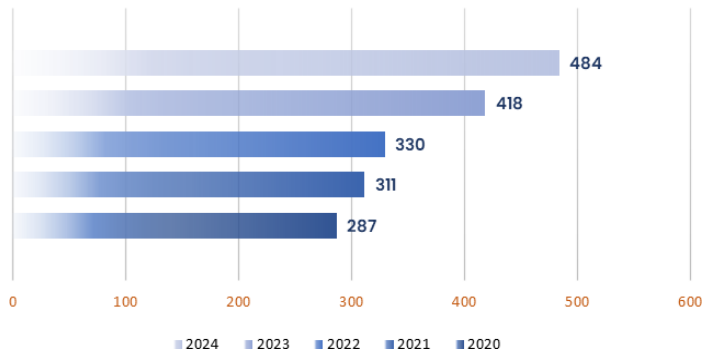
9- Capital Humain

Le capital humain constitue un pilier stratégique de la performance de Wifak Bank. La politique RH repose sur plusieurs axes majeurs : une gestion de carrière dynamique pour soutenir le développement des talents, une politique de mobilité interne visant à optimiser les compétences, et une gestion structurée des stagiaires, considérés comme un vivier essentiel pour les recrutements futurs. En 2024, la Banque a accueilli **189** stagiaires, enregistrant une hausse significative de **42 %** par rapport aux **133** de 2023. En parallèle, un recrutement ciblé a permis l'intégration de **89** nouvelles recrues, en parfaite adéquation avec les objectifs stratégiques de la Banque.

★ Effectifs :

Au 31 décembre 2024, Wifak Bank compte un effectif total de **484** collaborateurs dont **54 %** femmes et **46 %** hommes reflétant une politique inclusive favorisant la parité et témoignant son engagement envers la diversité et l'équilibre organisationnel. L'organisation des équipes est équilibrée entre le front office (**51 %** du personnel, chargé de la relation directe avec les clients), et le back office (**49 %**, qui assure le support opérationnel et administratif essentiel au bon fonctionnement de la Banque). Cette répartition illustre une gestion optimisée des ressources humaines pour répondre efficacement aux besoins de la clientèle tout en garantissant une infrastructure interne solide. A cet effet, l'évolution de l'effectif de la Banque se présente comme suit :

EVOLUTION DE L'EFFECTIFS DE LA BANQUE



★ Formation et accompagnement :

La formation vise à assurer une maîtrise optimale des postes afin de garantir que les compétences des collaborateurs correspondent parfaitement aux exigences de leur rôle. Cette démarche se traduit par l'élaboration et la mise en œuvre de plans de formation individuels annuels (PFI), conçus selon une approche participative qui engage activement à la fois les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques. Au 31 décembre 2024, la Banque a réalisé **223** actions de formation, contre **164** à la même période en 2023, reflétant un engagement soutenu en faveur du

développement des compétences .

▪ **Politique de Formation adoptée durant l'année 2024 :**

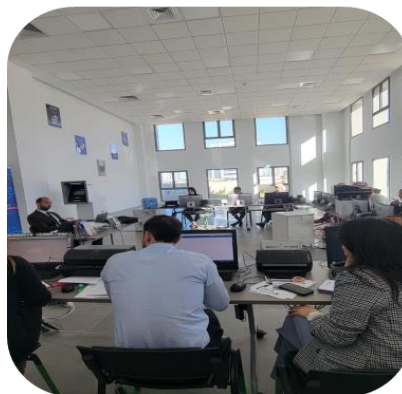
Wifak Bank a mis en place une politique de formation qui vise à développer les compétences clés de ses collaborateurs pour répondre aux exigences croissantes du marché, qui s'articule autour :

▪ **Création de la Valeur ajoutée :**

Wifak Bank a promu **une école de formation** au sein du centre d'affaires Kram, démontrant ainsi son engagement envers le développement professionnel de ses collaborateurs. Ce dispositif est renforcé par l'organisation de cycles de formation spécialement conçus pour les collaborateurs du réseau commercial.

En offrant un cadre structuré et dédié à la formation continue, l'école vise à renforcer les compétences des employés, améliorer leurs performances et, par conséquent, accroître la compétitivité de La Banque sur le marché.

Les sessions de formation sont soigneusement planifiées pour répondre aux besoins spécifiques des divers postes.





Rapport d'activité

2024

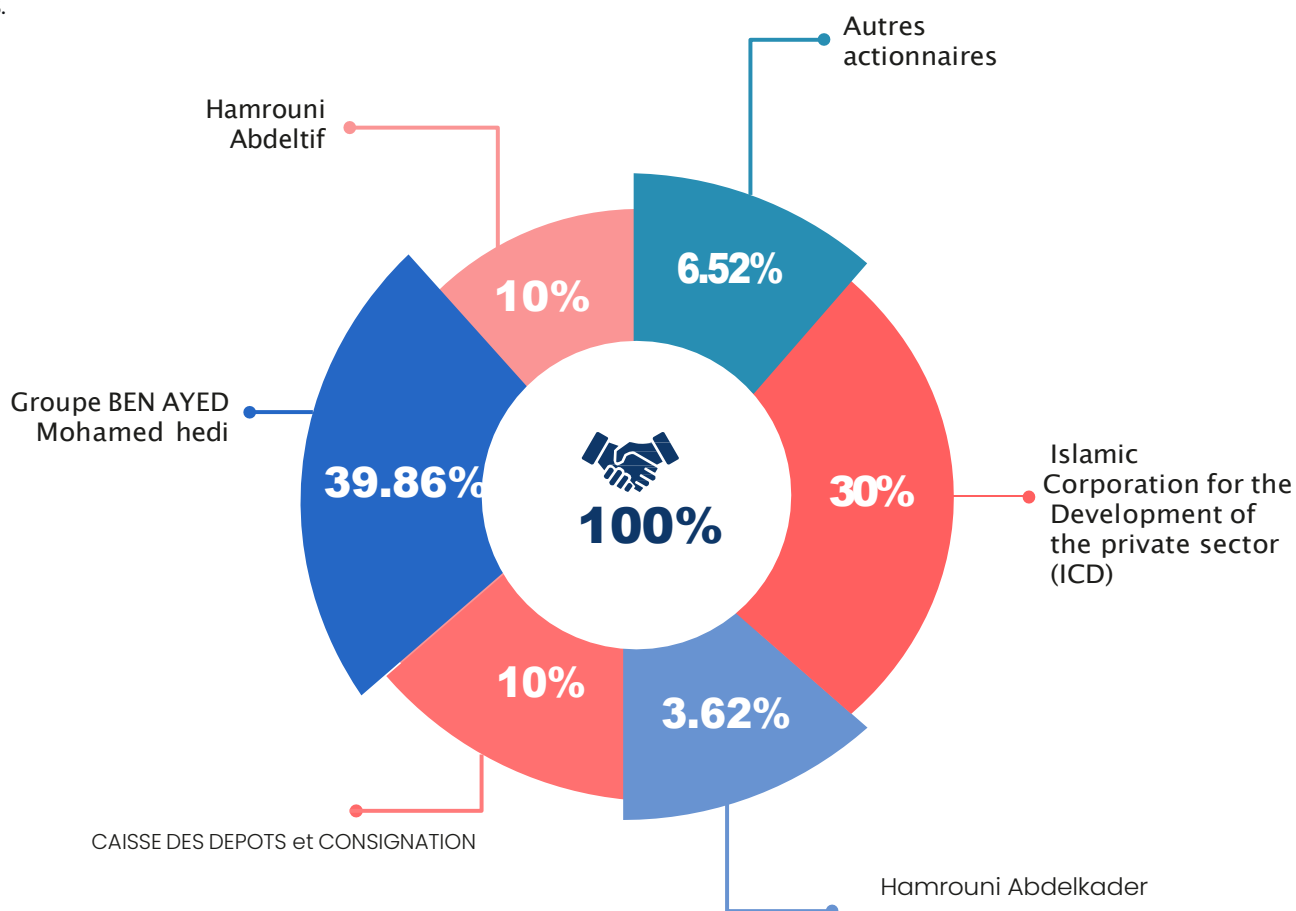


IV.

Actionnariat en 2024

IV- Actionnariat en 2024 :

Avec un capital social de 150 Millions de Dinars, la structure d'actionnariat de Wifak Bank se caractérise d'une part par sa stabilité qui témoigne de la confiance de ses investisseurs et, d'autre part par sa richesse avec la présence aussi bien d'actionnaires Tunisiens institutionnels et privés que d'actionnaires étrangers.



Condition d'accès aux Assemblées Générales :

Conformément à l'article 32 des statuts de la Banque, seuls les titulaires d'actions libérées des versements exigibles et les actionnaires ayant libérés les montants exigibles dans le délai imparti par la mise en demeure, peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet. Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur Président Directeur Général, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le Président Directeur Général, le gérant, ou le mandataire soit personnellement actionnaire. Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-propriétaire.



Rapport d'activité

2024



Gouvernance

V- Gouvernance :

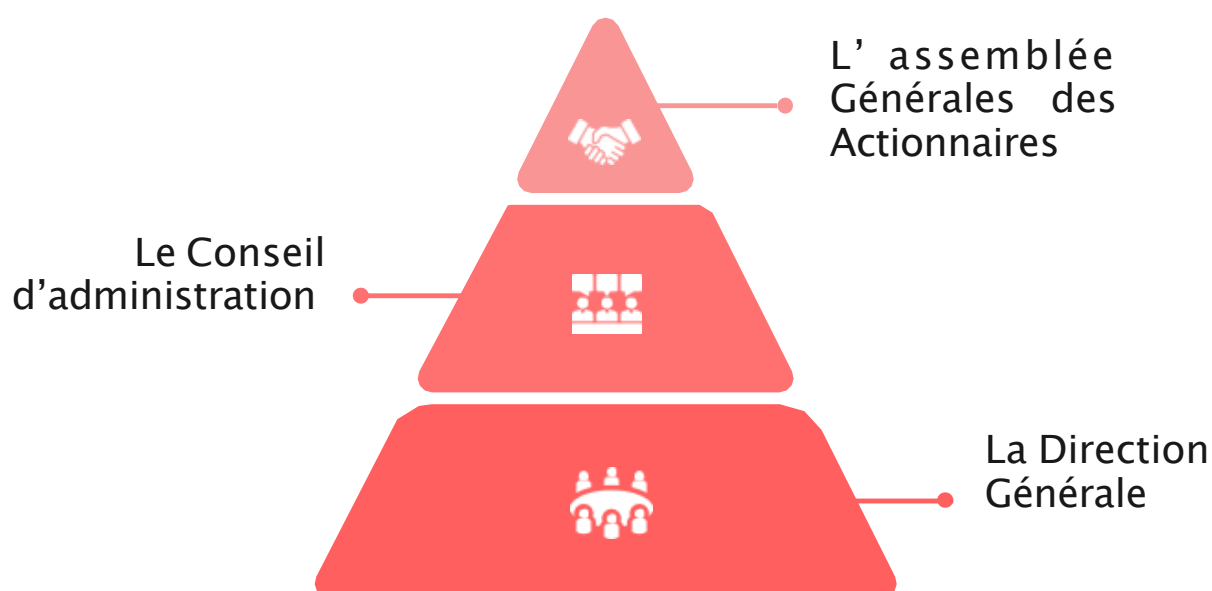
1 – Code de gouvernance :

La gouvernance est l'ensemble des règles, des politiques, des structures organisationnelles et des procédures sur lesquels se base la Direction Générale et le Conseil d'Administration dans la gestion de la Banque, à cet effet, le code de bonne gouvernance vise à instaurer les principes de base suivants :

- Engagement envers les règles de bonne gouvernance
- Prévention contre les conflits d'intérêts
- La Communication et la transparence
- Lutte contre la corruption
- Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités illicites

La gouvernance de Wifak International Bank se réfère à la circulaire 2011-06 de la Banque Centrale de Tunisie publiée en date du 20 mai 2011 et relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit. Le cadre réglementaire a été étoffé par la loi 2016-48 qui a rappelé les règles de gouvernance en introduisant pour la première fois des règles relatives à la Finance Islamique et en particulier la mise en place d'un Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques et en application de l'article 69 de la BCT n°2021-05 concernant les règles de bonne gouvernance.

Le rôle du Conseil d'Administration est primordial dans la réussite de cette démarche. Les responsabilités, les missions et le fonctionnement du Conseil y sont décrites. Il en est de même concernant les comités idoines édictés par la réglementation. En conclusion, le dispositif de gouvernance de la Banque est composé de trois organes clés :



2- Le conseil d'administration :

Composition : Le conseil d'administration de Wifak Bank est composé actuellement de 9 administrateurs :



M. Basem Tantush



M.
Mohamed
Hedi
Ben Ayed



M.
Mohamed
Saidane



M.
Taoufik
Lachheb



M.
Riadh
Zafzouf



Mme.
Najia
Gharbi



M.
Ahmed Karim
Haj
Romdhane



M.
Hichem
Zbidi



M.Mongi
Hidri

Conseil d'administration	Mondât	Qualité	Membre d'un comité du Conseil
M. Basem Tantush	2022-2024	Administrateur représentant lui-même	Président du Conseil d'administration & Président du CNR
M. Mohamed Hedi Ben Ayed	2022-2024	Administrateur représentant lui-même	Membre du CNR & Membre du Comité Permanent d'Audit
M. Mohamed Saidane	2022-2024	Administrateur représentant société PROSID	Membre du Comité Risques & Membre du CNR
M. Taoufik Lachheb	2022-2024	Administrateur représentant ICD	Membre du Comité Risques
M. Riadh Zafzouf	2022-2024	Administrateur représentant CIF-CICAF	Membre du CNR & Membre du Comité Permanent d'Audit
Mme Najia Gharbi	2022-2024	Administrateur représentant CDC	Membre du Comité Risques
M. Hichem Zbidi	2022-2024	Administrateur indépendant	Président du Comité Permanent d'Audit
M. Mongi Hidri	2022-2024	Administrateur indépendant	Président du Comité Risques
M. Ahmed Karim Haj Romdhane	2022-2024	Administrateur représentant les petits actionnaires	Membre du Comité Permanent d'Audit

8

Réunions

90%

Assiduité

Travaux du Conseil d'Administration :

En 2024, le Conseil d'Administration a tenu huit (08) réunions : le 01 mars, 21 mars, 29 mars, 26 avril, 12 juillet, 30 août, 1 novembre et 27 décembre 2024.

Comme chaque année, le conseil a arrêté les comptes annuels individuels et consolidés, préparé et arrêté les résolutions soumises à l'assemblée générale annuelle notamment celles relatives au renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Le conseil a aussi suivi les réalisations trimestrielles et semestrielles de la Banque et a été informé de l'évolution des ratios réglementaires.

Le Conseil d'Administration de Wifak Bank a continué à examiner et valider les décisions et orientations stratégiques de la Banque, à s'assurer de leur déploiement et les revoit périodiquement. Ces orientations intègrent les grands axes des différentes politiques adoptées et leurs mises à jour, des ressources humaines, de système d'information et d'organisation.

Les Présidents des comités émanant du conseil ont assuré régulièrement les reportings des travaux de leurs comités respectifs et le conseil a approuvé leurs recommandations respectives.

3- Attributions, Réunions et Composition des Comités émanant du Conseil d'Administration :

a- Le comité permanent d'audit (CPA) :

Le Conseil d'Administration désigne, parmi ses membres, les membres du Comité d'Audit.

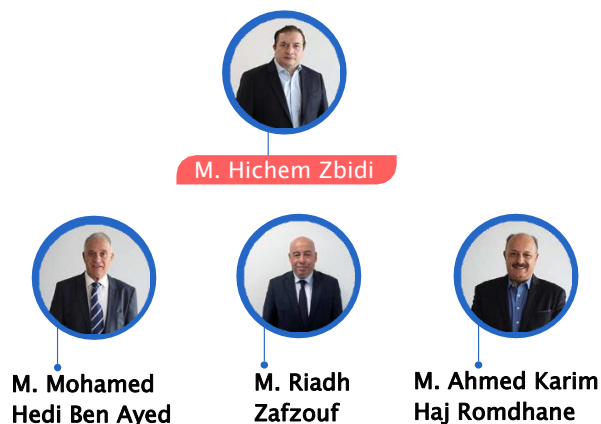
Le Comité est composé d'au moins trois membres dont les mandats concordent avec leurs mandats au Conseil.

Le Comité d'Audit est présidé par un membre indépendant du Conseil au sens de l'article 52 de loi 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers et doit disposer d'une qualification académique et professionnelle et d'une expertise solide dans l'un des domaines de la finance, de la comptabilité et de l'audit, conformément aux dispositions de l'article 39 de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2021-05.

Un membre du Conseil siégeant dans le Comité d'Audit ne peut siéger dans le Comité des Risques.

Les membres de l'organe de Direction ne peuvent pas être membres du Comité d'Audit. Le secrétariat du Comité d'Audit est assuré par le responsable de l'Audit Interne.

Le Conseil d'Administration réuni au 29 avril 2022, a constitué parmi ses membres le Comité Permanent d'Audit. La composition du Comité d'Audit à fin 2024 est comme suit :



Le Comité assiste le Conseil dans la préparation de ses décisions stratégiques et dans la mise en œuvre de son devoir de surveillance ; dans ce cadre, il est appelé à :

- Veiller à la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques et s'assurer de la clarté des informations fournies ;
- Analyser les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différents organes de contrôle et s'assurer de la mise en place des mesures correctives ;
- Examiner les états financiers intermédiaires et annuels de la Banque ainsi que le rapport annuel avant qu'ils ne soient soumis au Conseil ;
- Proposer la nomination ou révocation des Commissaires aux Comptes et donner un avis sur leurs programmes de travail et les résultats de leurs contrôles ;
- Examiner tout événement ou toute opération susceptible de nuire à la situation financière de la Banque, à son activité ou à sa réputation et portés à sa connaissance par les Commissaires aux Comptes ;
- Réviser les principaux rapports de contrôle interne et les informations financières avant leur transmission à la banque centrale de Tunisie,
- Contrôler et coordonner les activités des structures d'audit interne et le cas échéant les travaux des autres organes chargés des missions de contrôle ;
- Veiller à ce que la structure d'audit interne soit dotée de moyens humains et logistiques leur permettant de s'acquitter efficacement de leurs missions ;
- Donner son avis au Conseil sur la nomination du responsable de l'organe de l'audit interne, sa promotion ainsi que sa rémunération.

Travaux du Comité Permanent d'Audit :

En 2024, le comité permanent d'audit a tenu sept réunions avec un taux d'assiduité de 75% enregistrant ainsi le respect de la charte du comité et la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de sa mission d'assistance du Conseil d'Administration dans la préparation de ses décisions stratégiques et ainsi que de la mise en œuvre de son devoir de surveillance, le comité a statué sur plusieurs volets dont notamment :

- Examen, en présence des Commissaires aux comptes, des états financiers annuels individuels et consolidés ainsi que les états financiers semestriels, avant leur présentation au Conseil d'Administration et a soumis à ce dernier ses recommandations.
- Suivi de la réalisation des recommandations énoncées par le Comité permettant le renforcement de l'efficacité du système de contrôle interne et du système de contrôle LAB/FT misent en place.
- Suivi des travaux de certification LCB/FT-AML.
- Suivi de l'état d'avancement de la revue et refonte du manuel des procédures.
- Suivi de l'état d'avancement du programme de refonte du système d'information.
- L'examen et le suivi des travaux de l'audit interne et inspection générale et des autres organes de contrôle.
- L'examen de la lettre de direction de 2023 présentée par les commissaires aux comptes relative au contrôle interne.
- Suivi de la réalisation des mesures correctrices visant la régularisation des insuffisances soulevées dans les rapports d'audit interne et de la LCI 2023.
- Suivi de l'état d'avancement du respect de la loi n°2024/41 modifiant et complétant certaines dispositions du code de commerce.

- Examen du rapport d’audit légal de sécurité du système d’information.
- Suivi de l’état d’avancement de l’élaboration du PCA.

Le comité a également procédé à l’examen des points suivants :

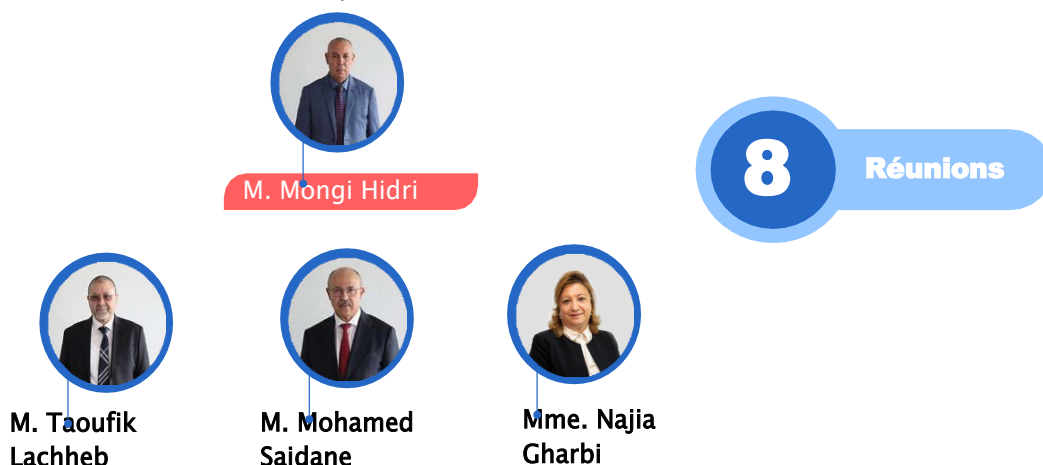
- L’examen des garanties reçues dans l’indivision, de la cartographie des risques, de l’état d’avancement du projet de l’impact de l’application des normes IFRS sur les engagements de la banque et de l’état d’avancement du projet du système de notation interne et ce dans le cadre de la réunion de coordination entre les comités d’audit et des risques, organisée en mai 2024.
- Proposition de nomination d’un nouveau co-commissaire aux comptes pour un premier mandat de 3 années (2024, 2025 et 2026).
- Examen de l’activité trimestrielle de la banque.
- L’examen du rapport du médiateur bancaire pour l’exercice 2023.

b- Le Comité des Risques :

Le Conseil d’Administration désigne, parmi ses membres, les membres du Comité des Risques.

Le Comité des Risques a pour mission d’aider le conseil à s’acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Le Comité recommande au Conseil des actions correctrices pour une meilleure maîtrise des risques. La composition du comité des risques à la fin de l’année 2024 se présente comme suit :



Le comité des Risques s’est réuni à différentes occasions durant 2024 et a statué sur plusieurs volets dont notamment l’évolution de la qualité du portefeuille de la banque en vue d’une maîtrise du coût du risque et le respect des normes réglementaires édictées par la Banque Centrale.

Les travaux du Comité ont porté essentiellement sur le suivi de l’activité de la Banque en ce qui concerne les volets suivants :

- ★ Suivi de l’évolution de risque de liquidité et de marché de la Banque,
- ★ Suivi de la qualité du portefeuille financement de la banque et du respect des normes prudentielles,
- ★ Suivi de de l’activité recouvrement.

Travaux du Comité Risques :

- Mise à jour de la politique de gestion des risques, incluant :
 - La révision du comité de dépassement,
 - La mise à jour des seuils d'exposition sectorielle.
- Information du comité des risques sur la nouvelle charte de dépassement.
- Approbation du dispositif de prévention et de résolution des créances non performantes, conformément à la circulaire BCT N°2022-01 du 01/03/2022.
- Approbation de la politique de recouvrement, en application de la circulaire BCT N°2022-01 du 01/03/2022.
- Approbation de la matrice des seuils de vigilance et de la politique LCB/FT (Lutte Contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme).
- Approbation de la politique de continuité de l'activité.
- Examen du dispositif de sécurité du système d'information de la Banque.
- Suivi de l'avancement de la mise en place de la cartographie des risques.
- Examen des garanties dans l'indivision.

c- Le Comité des Nominations et des Rémunérations :

Le comité de nomination et de rémunération, issu du Conseil d'Administration, en application des dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.



M. Basem Tantush



M. Mohamed
Hedi Ben Ayed



M. Mohamed
Saidane



M. Riadh
Zafzouf



M. Hichem
Zbidi

6

Réunions

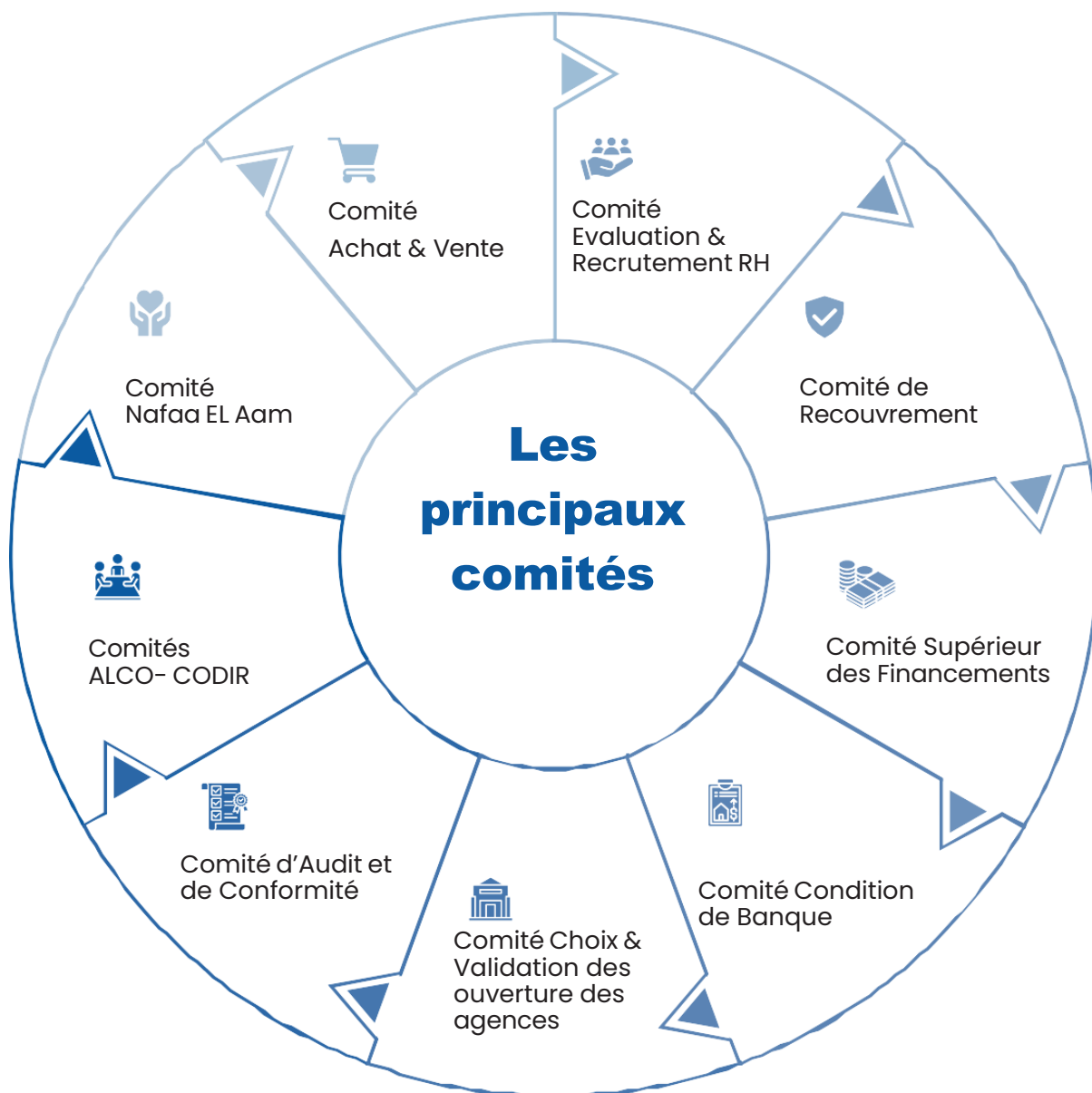
Le comité est chargé notamment des attributions suivantes :

- ★ Examiner les Procédures d'applications des recommandations de la circulaire BCT n°2021-05 portant sur le Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers.
- ★ Examiner et valider la politique de succession de la Banque et mise en place du plan de succession conformément aux recommandations de la Banque Centrale, afin d'assurer la continuité de l'activité de la Banque et se prémunir contre tout risque opérationnel.
- ★ Concevoir et suivre la politique de gestion des situations de conflits d'intérêts.

- ★ Valider le plan de développement des ressources humaines et de succession en cas de vacances imprévisibles des hauts cadres de la Banque.
- ★ Les dispositions en matière de retraite.

4- La Direction Générale :

La Direction Générale de Wifak Bank est assurée par **M. Mohamed Mellousse**, fondateur de la Banque, et **M. Thameur Derbel**, Directeur Général Adjoint. Elle s'appuie sur une gouvernance structurée, composée de comités stratégiques réunissant les responsables des différents pôles et métiers, afin d'assurer une gestion efficace et une prise de décision alignée sur les objectifs de la Banque. Les principaux comités relevant de la Direction Générale sont les suivants :





Rapport d'activité

2024



VI.

Conformité Charaïque

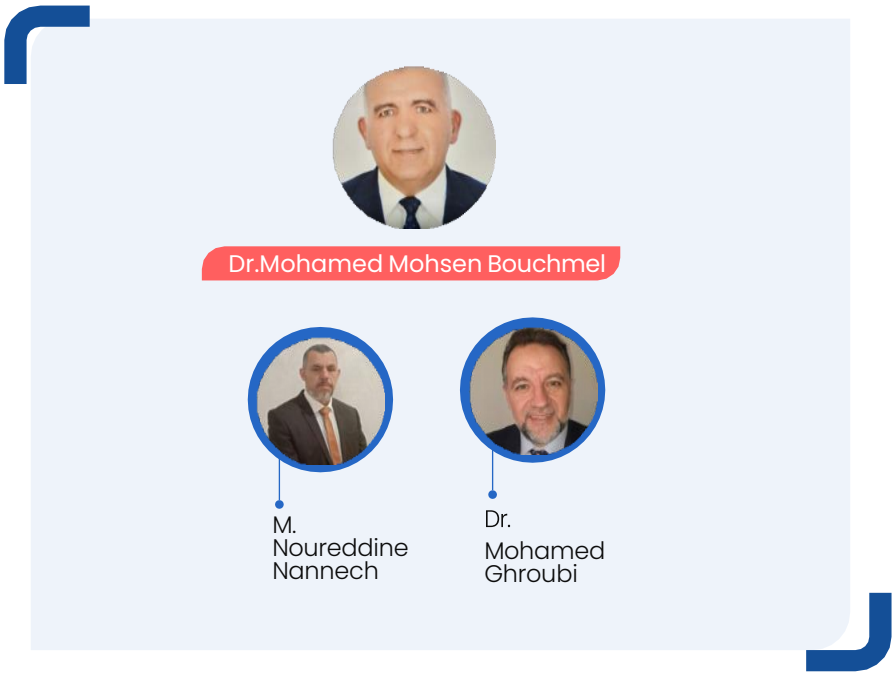
VI- Conformité Charaïque :

La Conformité charaïque au sein de Wifak Bank repose sur une gouvernance structurée, assurée par deux instances complémentaires : le Comité de Conformité aux Normes Bancaires Islamiques, relevant de l'Assemblée Générale, et le Département de Conformité Charaïque, rattaché à la Direction Générale. Cette organisation veille à l'application rigoureuse des principes de la finance islamique dans toutes les activités de la Banque, garantissant ainsi leur conformité aux normes en vigueur.

1 – Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques :

a- Missions et composition :

Le Comité de Conformité aux Normes Bancaires Islamiques est une entité indépendante de Wifak Bank, composée d'au moins trois experts spécialisés en jurisprudence des transactions financières islamiques. Actuellement, il est constitué de trois enseignants universitaires de l'Université Ez-Zitouna, apportant leur expertise pour assurer la conformité des opérations de la Banque aux principes de la finance islamique.



b- Travaux durant l'exercice 2024 :

En 2024, le comité a examiné et validé plusieurs nouveaux produits conformes aux principes de la finance islamique, notamment : les cartes bancaires Rassidi, Tashil+ et Wifak Business Exécutive, ainsi que la solution de paiement Terminal de Paiement Électronique (TPE) et le produit Quardh Hassan.

En outre, le comité a mené une mission d'audit charaïque portant sur l'examen des opérations réalisées en 2023. Cette mission s'est conclue par l'élaboration d'un rapport annuel, confirmant la conformité des opérations de la Banque aux principes de la finance islamique, y compris les décisions du comité.

Enfin, dans le cadre du suivi de l'activité de la Banque, le comité a tenu **trois réunions en 2024**, au cours desquelles **35 décisions charaïques** ont été émises en réponse aux consultations soumises par la Banque.

c- Le département Conformité Charaïque au sein de Wifak Bank :

Le Département de Conformité Charaïque veille à la préparation des documents destinés au Comité de Conformité des Normes Bancaires Islamiques et s'assure du respect des opérations réalisées par la Banque vis-à-vis des principes de la finance islamique, notamment en appliquant les décisions et recommandations du comité.

En 2024, le département a mené un contrôle charaïque a posteriori et permanent, dont les résultats ont confirmé la conformité des opérations de la Banque aux normes charaïques et aux décisions du comité. Il a également assuré la préparation des documents soumis au comité lors de ses réunions périodiques ainsi qu'à l'occasion du lancement de nouveaux produits. Par ailleurs, le département a élaboré divers documents relatifs aux dossiers de subvention, qui ont été présentés au Comité de Nafaa El Aam.



Rapport d'activité

2024



VII.

Les Commissaires aux comptes

VII- Les Commissaires aux comptes :

Cabinet NEJI Fethi

Membre de l'ordre des Experts comptables de Tunisie



Adresse

5, Rue Sufetula- Notre Dame
Mutuelle Ville
-1002- Tunis



Tél

71 841 110
71 8411 60



E-mail

neji.fethi@cnf-tn.com

Cabinet T.C.A FICADEX TUNISIE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes inscrite au
tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie



Adresse

Immeuble NOUR CITY- Bureau
A-1-3-Centre Urbain Nord-
Tunis



Tél

71 948 785
71 949 804



E-mail

tcaauditcbn@gmail.com



Rapport d'activité

2024



VIII.

Contrôle Interne et Gestion
des Risques

VIII- Contrôle Interne et Gestion des Risques :

1 – Le dispositif du contrôle Interne :

Le dispositif de contrôle interne de Wifak Bank repose sur un cadre structuré de processus, procédures et mécanismes visant à assurer une gestion efficace des risques tout en garantissant la conformité aux réglementations en vigueur. Il joue un rôle clé dans la sécurisation des opérations, la protection des actifs de la Banque et la fiabilité de l'information financière. Le dispositif de contrôle interne constitue un pilier essentiel pour renforcer la **gouvernance**, optimiser la **performance** de Wifak Bank et garantir la **transparence** dans la conduite de ses activités bancaires.

a- Le contrôle Permanent :

a-1- La 1ère ligne de défense :

Les opérationnels, qu'ils soient dans les fronts offices, les back offices ou les fonctions support, sont les premiers acteurs du Contrôle Permanent. Ils exercent des contrôles directement sur les opérations qu'ils traitent et dont ils sont responsables par référence aux procédures opérationnelles. Ces contrôles sont désignés comme des contrôles permanents de premier niveau. La hiérarchie, exerce des contrôles, soit dans le cadre des procédures opérationnelles, soit dans celui de procédures de contrôle autonomes. Ces contrôles sont aussi désignés comme des contrôles permanents de premier niveau ;

a-2- La 2ème ligne de défense :

La Conformité Réglementaire :

La conformité réglementaire au sein de Wifak Bank couvre :

- ★ La sécurité financière et La veille réglementaire
- ★ La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme (LCB-FT)

Les principaux travaux de la Conformité Réglementaire en 2024 sont les suivants :

Finalisation des travaux de mise à niveau pour la certification AML 30000 : Conformément à la décision du Conseil d'Administration, la Banque a entrepris une mission visant à évaluer et accompagner la mise à niveau de son dispositif interne de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en conformité avec la législation et la réglementation en vigueur en Tunisie, ainsi qu'avec les normes internationales, notamment celles du Groupe d'Action Financière (GAFI) et les meilleures pratiques du secteur. L'évaluation a permis de mesurer le niveau de conformité et l'efficacité du dispositif actuel. Elle a révélé que la Banque peut atteindre la phase de maturité de son dispositif LCB/FT dès la mise en œuvre du plan d'action issu de cette évaluation. Ce processus renforcera ainsi son profil de conformité, en améliorant sa lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

Mise à jour de la politique LCB-FT et de la matrice des seuils de vigilance : Des travaux de révision de la politique LCB-FT ont été réalisés afin d'actualiser les règles de vigilance relatives à l'entrée en relation et au traitement des opérations, en veillant à leur cohérence avec la politique d'appétence au risque de la Banque en matière de gestion des risques LCB-

FT, définie comme « prudentielle ».

Ces travaux ont été accompagnés d'une révision de la charte du Comité LCB-FT ainsi que de la matrice des seuils d'alerte, afin de garantir une surveillance renforcée et une meilleure gestion des risques associés.

Actualisation des procédures de conformité avec un Cabinet spécialisé : La Banque a lancé une mission de révision des procédures de la Direction de la Conformité en collaboration avec un cabinet spécialisé, conformément aux politiques de la Banque approuvées par le Conseil d'Administration.

La mise en œuvre de ces procédures renforce l'engagement stratégique de la Banque en matière de bonne gouvernance, de gestion des risques de non-conformité et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT).

La deuxième ligne de défense intègre également des fonctions spécialisées, qui peuvent être intégrées de manière autonome dans l'organisation opérationnelle des entités ou être indépendantes de celles-ci. Ces structures jouent un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne de la Banque :

La structure du Risque Opérationnel : elle veille au suivi et à la mise en œuvre de la cartographie des risques opérationnels, telle qu'approuvée par les organes de gouvernance de la Banque. Un applicatif a été mis en place pour assurer le traitement des alertes et la gestion des incidents.

La structure de la Sécurité du Système d'Information : sa mission est de protéger les actifs informationnels de la Banque contre toute menace, qu'elle soit interne ou externe, délibérée ou accidentelle. Son objectif est d'instaurer une sécurité durable, alignée sur les enjeux métiers de la Banque.

La structure du Contrôle de Gestion : elle est chargée de l'élaboration des tableaux de bord de la Banque, permettant le suivi et l'analyse des indicateurs de gestion.

Le Contrôle de la Conformité Charaïque : il veille à la conformité des opérations aux normes charaïques, garantissant ainsi leur alignement avec les principes de la finance islamique.

b- Le contrôle périodique : La troisième ligne de défense :

Assuré par l'**Audit Interne et Inspection Générale** qui exerce de manière indépendante le contrôle de 3^e niveau.

La structure d'audit interne et inspection assure à travers un plan annuel d'audit élaboré suivant une approche basée sur les risques, préalablement validé par le Comité d'Audit, le contrôle périodique de la conformité des différentes opérations, du niveau du risque effectivement encouru et de l'efficacité du dispositif du contrôle interne. Dans ce cadre, la Banque se penche sur la finalisation de son manuel des procédures et les fiches des fonctions.

En 2024, l'Audit Interne et Inspection a réalisé des missions qui comprennent des missions d'audit de gestion des processus au niveau des services centraux et des missions d'audit réglementaire à savoir l'audit Processus de prévention et de résolution des créances non performantes, l'audit du dispositif de notation interne des contreparties et l'audit des normes d'adéquation des fonds propres. Par ailleurs, la structure de l'audit interne a assuré des travaux de suivi des constats relevés au cours des missions d'audit antérieures et de la lettre de contrôle interne 2023. S'agissant de l'audit et inspection du réseau, les principaux processus de fonctionnement de l'agence ont été examinés à travers des missions de contrôle sur place, et ce afin d'évaluer le système de contrôle interne mis en place et le respect des procédures et des dispositions.

2- La Gestion et suivi des Risques :

Wifak Bank a renforcé son dispositif de gestion des risques en améliorant les contrôles internes, en déployant des outils de suivi et d'évaluation, et en développant des stratégies de mitigation. En application de la circulaire BCT n°2021-05, elle a également consolidé sa gouvernance en instaurant des comités dédiés et en formant ses collaborateurs aux bonnes pratiques.

Soucieuse de la conformité réglementaire, la banque veille à respecter les normes en vigueur et se soumet à des audits réguliers pour garantir l'efficacité de ses processus. Ce renforcement lui permet d'anticiper et de prévenir les risques, assurant ainsi la sécurisation de ses activités et la protection de ses clients.

La Banque est responsable de la gestion et du contrôle des risques. Elle identifie, évalue et gère les différents types de risques à travers deux structures principales :

- Direction Risque de Financement : Elle intervient en amont pour analyser et sélectionner les dossiers de financement, en veillant à respecter les politiques de gestion des risques et à maîtriser les risques additionnels, assurant ainsi une qualité optimale des risques.
- Direction Contrôle et Pilotage des Risques : Elle surveille l'exposition de la Banque aux risques en comparant cette exposition avec les normes réglementaires et internes. Elle effectue des analyses et fournit des recommandations à la Direction générale et au Comité des Risques pour prendre des mesures appropriées.

En ligne avec son plan de développement stratégique, Wifak Bank a continué à renforcer son dispositif de gestion des risques, notamment en :

a- Gestion du risque de financement des contreparties :

Le risque de financement, défini par l'article 22 de la circulaire BCT N°2006-19 sur le contrôle interne, fait référence au risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie. Selon les normes bâloises, le risque de financement correspond aux pertes résultant de l'incapacité des contreparties à honorer leurs engagements financiers, et il inclut également le risque de contrepartie lié aux opérations de marché.

Le rôle du Pôle Risques dans la gestion du risque de financement comprend l'élaboration de politiques adaptées aux orientations de la Banque et aux réglementations en vigueur, ainsi que la fixation des limites d'exposition au risque. Il veille au respect des règles internes et prudentielles concernant la concentration et la couverture des risques, et effectue des reportings périodiques (mensuels et trimestriels) à la BCT, au comité ALCO et au Comité des Risques.

Wifak Bank assure un suivi rigoureux des risques de concentration conformément à la circulaire BCT N°91-24 sur la division, la couverture des risques et le suivi des engagements. Elle suit plusieurs indicateurs clés, notamment :

- L'évolution du volume des engagements globaux de la Banque.
- L'évolution des impayés et du taux des créances classées.
- L'évolution du volume des provisions et du coût du risque
- Le suivi du Top 20 des engagements classés.
- Le suivi du Top 20 des dotations aux agios réservés.
- Le suivi du Top 20 des dotations aux provisions individuelles et additionnelles.

En matière de gestion du risque de concentration, la Banque veille à respecter les limites suivantes :

- Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques individuels dépassent 5% des fonds propres nets de la Banque ne doit pas excéder trois fois les fonds propres nets.
- Le montant total des risques sur les bénéficiaires dont les risques individuels sont égaux ou supérieurs à 15% des fonds propres nets ne doit pas excéder 1,5 fois les fonds propres nets.
- Le montant total des risques encourus par un même bénéficiaire ne doit pas dépasser 25% des fonds propres nets de la Banque, une limite interne de 15% ayant été fixée par le Conseil d'Administration.
- Le suivi des risques encourus vis-à-vis des bénéficiaires ayant des liens avec Wifak Bank, conformément à l'article n°43 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016.

	2023	2024	Limite réglementaire	Limite interne cible
Ratio de solvabilité global	13,41%	11,77%	Min 10%	Min 12%
Ratio TIER I	10,95%	9,65%	Min 7%	Min 7%
Ratio de concentration des risques sur les bénéficiaires dont le risque encouru de chacun est supérieur ou égal à 5% des FPN.	168 909 KDT	198 824 KDT	Le montant total des risques encourus de ces bénéficiaires ne doit pas dépasser 3 fois les FPN	Limite réglementaire
Ratio de concentration des risques sur les bénéficiaires dont le risque encouru de chacun est supérieur ou égal à 15% des FPN.	0 KDT	0 KDT	Le montant total des risques encourus de ces bénéficiaires ne doit pas dépasser 1,5 fois les FPN	Limite réglementaire
Ratio de concentration des risques sur un même bénéficiaire (groupe) dont le risque encouru de chacun est supérieur ou égal à 25% des FPN.	0 KDT	0 KDT	Le montant total des risques encourus par bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des FPN	Le montant total des risques encourus par bénéficiaire ne doit pas excéder 20% des FPN
Ratio de concentration des risques sur les personnes ayant des liens avec Wifak Bank au sens de l'article 43 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016.	37 488 KDT	36 484 KDT (18,48%)	Le montant total des risques encourus sur ces bénéficiaires ne doit pas dépasser 25% des FPN.	Limite réglementaire

Pour se protéger contre le risque d'insolvabilité des contreparties, Wifak Bank adopte plusieurs techniques de réduction du risque de financement, à savoir :

- Les sûretés personnelles : Garanties fournies par un tiers, telles que des cautions simples, solidaires ou des garanties autonomes de paiement.
- Les sûretés réelles : Garanties sous forme d'actifs physiques, comme des biens immobiliers, ou d'instruments financiers, y compris ceux liés à l'État.
- Les couvertures : Constitutions d'agios réservés, ainsi que de provisions individuelles, additionnelles et collectives, conformément aux normes réglementaires en vigueur

b- Gestion du risque de liquidité :

Le risque de liquidité désigne le risque pour une institution financière de ne pas pouvoir honorer ses engagements à leur échéance dans des conditions normales (Article n°38 de la circulaire BCT N°2006-19 du 28 novembre 2006). Le suivi et la gestion du risque de liquidité reposent sur des indicateurs, ratios réglementaires et internes, ainsi que des outils permettant de contrôler et piloter les limites d'exposition au risque de liquidité et à la concentration des dépôts, tout en soutenant la croissance de la Banque.

Un comité ALCO se réunit chaque mois sous la présidence du Directeur Général, avec des représentants des pôles Risques, Finance et Commercial. Il veille à l'adéquation entre les emplois et les ressources, optimisant ainsi la gestion de la trésorerie. En coordination avec la structure en charge du contrôle et du pilotage des risques, ce comité prépare des projets de révision, définit des outils et des indicateurs de pilotage, fixe les limites internes d'exposition, et assure le respect des politiques de gestion du risque de liquidité, ainsi que des ratios réglementaires

c- Gestion du risque de Marché :

Le risque de marché, défini par l'article 31 de la circulaire BCT N°2006-19 sur le contrôle interne, correspond aux pertes pouvant résulter des fluctuations des prix des titres de transaction et de placement, ainsi que des instruments financiers, y compris le risque de change lié aux opérations de change au comptant ou à terme.

La gestion de ce risque est assurée par la Direction Générale, via le comité ALCO, en coordination avec la structure de contrôle et pilotage des risques. Ce dernier participe à l'élaboration des politiques, des recommandations concernant le niveau de risque et la fixation des limites internes.

Wifak Bank veille à respecter les limites réglementaires de deux ratios spécifiques :

- Suivi de la position de change par devise : La position nette globale dans une devise donnée ne doit pas dépasser 10% des fonds propres nets, conformément à l'article n°50 de la circulaire BCT N°2021-03. Le suivi est effectué quotidiennement.
- Suivi de la position de change globale : La position de change totale, toutes devises confondues, ne doit pas excéder 20% des fonds propres nets, selon la même circulaire. Wifak Bank a fixé une limite interne à 18% des fonds propres nets. Le suivi est également effectué quotidiennement.

d- Gestion du risque Opérationnel :

Le risque opérationnel englobe tous les risques susceptibles de perturber le bon fonctionnement de la banque, d'entraver l'atteinte de ses objectifs ou de causer des dommages affectant sa rentabilité ou son image.

Selon la Banque Centrale de Tunisie, dans sa circulaire N°2006-19, le risque opérationnel est défini comme « le risque de pertes résultant de défaillances ou carences dans la conception, l'organisation et la mise en œuvre des procédures, d'erreurs humaines ou techniques, ainsi que d'événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation ».

La mesure de la gravité d'un risque opérationnel repose sur deux paramètres principaux :

- La probabilité : Elle évalue la fréquence d'occurrence de l'événement.
- L'impact : Il permet de quantifier la perte financière générée par l'événement.

$$\text{Criticité} = \text{Probabilité d'occurrence} \times \text{Impact}$$

Au niveau national, le régulateur définit l'approche que doivent adopter les banques pour mesurer les exigences en fonds propres couvrant les risques opérationnels. La Banque Centrale de Tunisie a choisi l'approche par indicateur

de base (Basic Indicator Approach - BIA) pour le calcul de ces exigences.

Conformément à la circulaire BCT 2016-03, la Wifak Bank applique cette méthode pour déterminer les exigences en fonds propres destinées à couvrir les risques opérationnels, suivant les directives de la Banque Centrale

Exigences en fonds propres = Σ 3 derniers Produits Nets Bancaire Positif x 15%

Les travaux de gestion du risque opérationnel, réalisés par le Département Risque Opérationnel sous la supervision de la Direction du Contrôle et du Pilotage des Risques, se déclinent comme suit :

- Mise à jour de la liste des Correspondants Risques Opérationnels « CRO »;
- Optimisation de l'outil de déclaration des incidents



Rapport d'activité

2024



IX.

Les actions de Wifak Bank

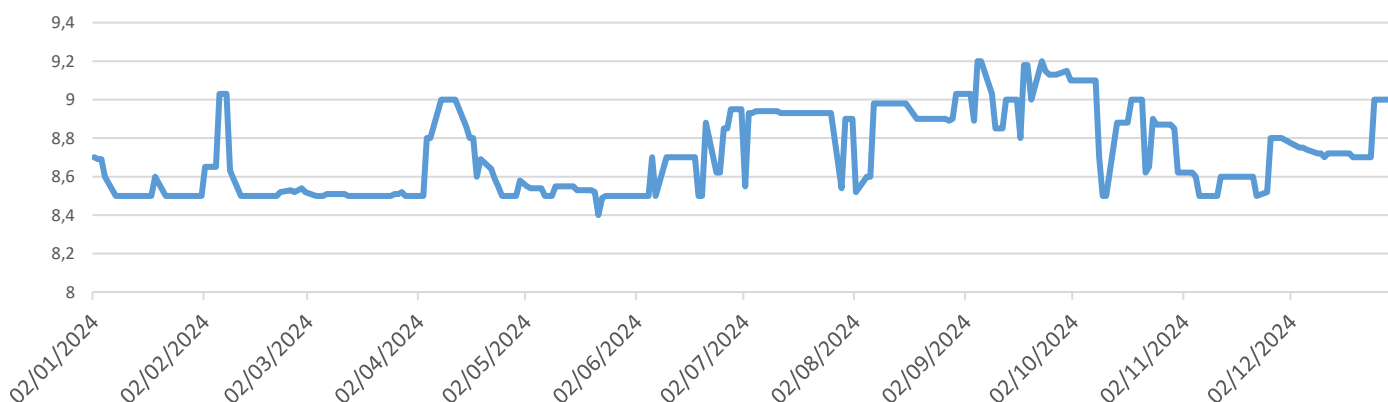
IX- Les actions de Wifak Bank :

Le titre Wifak Bank a enregistré une progression de **3 %** sur l'année, clôturant à **9,000 dinars**. Au cours de la période, l'action a atteint un **plus haut de 9,200 dinars** et un **plus bas de 8,400 dinars**.

L'activité sur le marché a été marquée par **1 438 transactions**, portant sur un volume total de **1 370 195 actions échangées**. Ainsi, le **volume des échanges** enregistré au **31 décembre 2024** s'élève à **11 881 534,4 dinars**.

À cette date, la **capitalisation boursière** de Wifak Bank s'établit à **270 millions de dinars**, reflétant la valorisation de la banque sur le marché financier.

Evolution du Cours de clôture



Avancement de l'opération de rachats des actions propres :

Lors de sa réunion du **31 août 2023**, le **Conseil d'Administration de Wifak Bank** a recommandé la cession de la **totalité des actions propres acquises en 2018**, dans le but de **réguler le cours de l'action sur le marché**.

Cette opération a été réalisée conformément aux **dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994**, portant réorganisation du marché financier, dispositions abrogées et remplacées par la **loi n°99-92 du 17 août 1999** relative à la relance du marché financier.

La décision du Conseil porte sur le rachat de **98 924 actions acquises**, auxquelles s'ajoutent **124 actions** inscrites au **registre des actionnaires**. Le **prix de rachat** sera déterminé en fonction de l'évolution actuelle du cours de l'action sur le marché (**environ 8,000 TND**) et devra **couvrir au minimum le coût d'acquisition initial** de ces actions.

Au **31 décembre 2024**, **51 196 actions** avaient été rachetées, soit **51,7 %** du total détenu par la Banque, pour un **montant net encaissé de 434 103,636 dinars**. Le cours de rachat a varié entre un **minimum de 8,500 dinars** et un **maximum de 9,200 dinars**.



Rapport d'activité

2024



X.

Rapport de Gestion

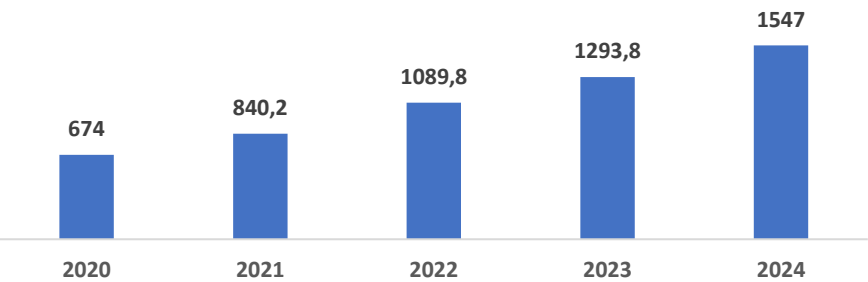
X- Le Rapport de Gestion :

1 – Activité de la Banque :

a- Les ressources de la Banque :

Au 31 décembre 2024, les ressources de la Banque ont totalisé 1 547 MDT contre 1 293 MDT une année auparavant, enregistrant ainsi une évolution de 20%.

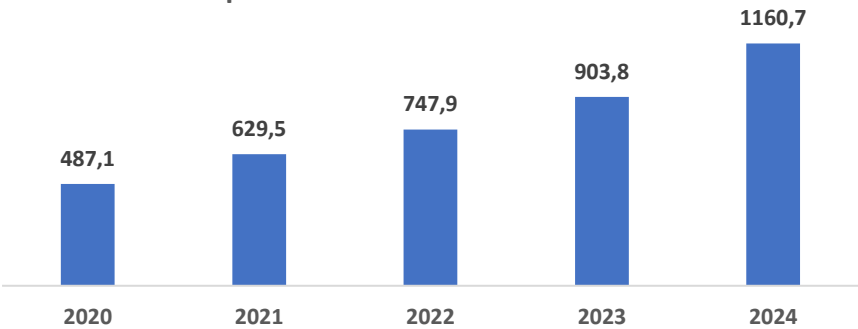
Les ressources de la Banque en MDT



▪ Les dépôts de la clientèle :

À fin décembre 2024, les dépôts de la clientèle ont atteint 1160,7 MDT contre 903,8 MDT à fin décembre 2023, enregistrant ainsi une progression de 257 MDT, et une croissance de **28%**. Sur la période 2020-2024, les dépôts de la clientèle ont connu une évolution moyenne (CAGR) de **24%**. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des dépôts au cours de cette période :

les dépôts de la clientèle en MDT



La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	304 550 630	-	-	-	-	304 550 630
Tawfir	365 023 162	-	-	-	-	365 023 162
Istithmar	25 990 788	363 543 656	16 317 170	-	-	405 851 614
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	77 271 616	77 271 616
Dettes rattachées	8 005 185	-	-	-	-	8 005 185
Total	703 569 765	363 543 656	16 317 170	-	77 271 616	1 160 702 207

La Structure des dépôts par produit :

L'analyse de la structure des dépôts fait montrer :

Structure des dépôts par produit :	2023	2024	Évolution
DAV	292 266 859	304 550 765	4%
IDDIKHAR	279 878 507	365 346 458	31%
ISTITHMAR	256 020 357	413 533 368	62%
Autres Sommes Dues à la Clientèle	75 635 112	77 271 616	2%
Total	903 800 835	1 160 702 207	28%

Les Dépôts à Vue (DAV) : La part des dépôts à vue a diminué de **6 points** (de 32 % à 26 %),

IDDIKHAR : La part des dépôts d'épargne est stable à **31 %**,

ISTITHMAR : La part des dépôts Istithmar a augmenté de **8 points** (de 28 % à 36 %)

Autres Sommes Dues à la Clientèle : Une légère baisse de **1 point** (de 8 % à 7 %)



La Structure des dépôts par Marché :

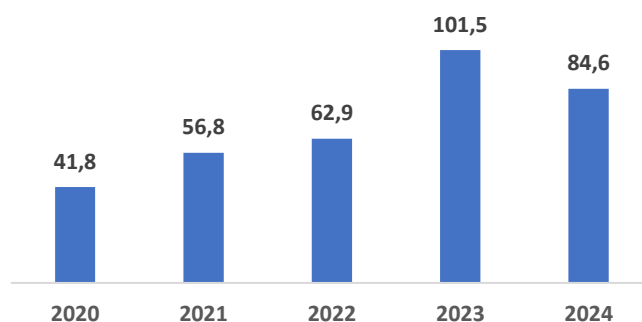
La structure des dépôts par marché fait montrer une hausse de la part du marché Retail de 2% au détriment du marché Corporate



▪ Emprunt et ressources spéciales :

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont enregistré une baisse de 17 %, principalement en raison de l'absence d'émission d'un emprunt obligataire en 2024, un choix stratégique de la Banque à la lumière de la progression des dépôts de la clientèle.

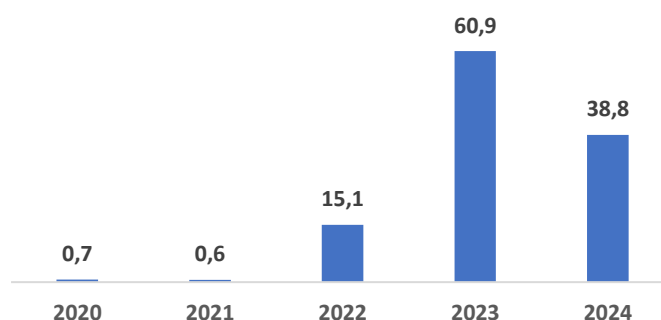
Emprunt et ressources spéciales



▪ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

La Banque a réduit le niveau de ses dépôts et avoirs auprès des établissements bancaires et financiers, enregistrant une baisse de 36 %. Cette décision stratégique vise à limiter le recours au marché interbancaire.

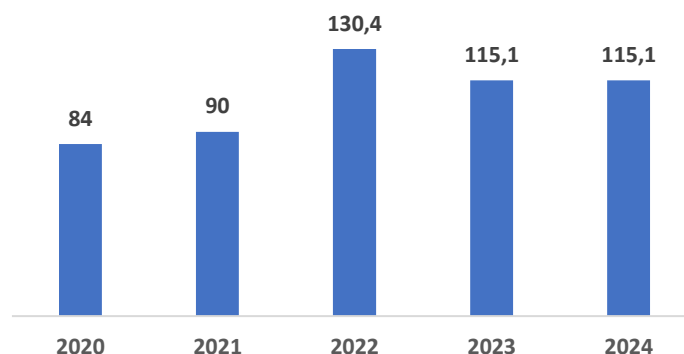
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers



▪ Banque Centrale, CCP :

Les ressources de la Banque ont été consolidées par l'obtention du refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie, permettant à la Banque de diversifier ses ressources avec un coût maîtrisé.

Banque Centrale, CCP



b- Les emplois de la Banque :

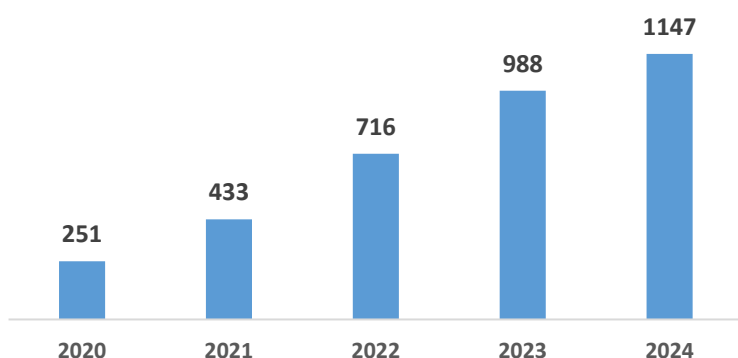
▪ Les créances à la clientèle :

La production des Financements :

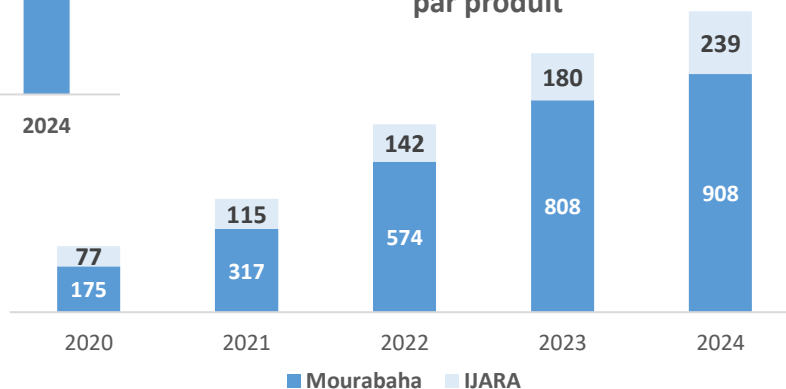
Sur la période 2020-2024, la production des financements a augmenté en moyenne de l'ordre de 46%. Le graphique ci-après retrace l'évolution de la production sur cette période.

Le volume global de la production relatif à l'exercice 2024 a atteint 1147 MDT contre 988 MDT pour l'année précédente, soit une évolution de 159 MDT (16%). En effet, l'enveloppe allouée à Mourabaha a atteint 908 MDT en 2024 contre 808 MDT en 2023.

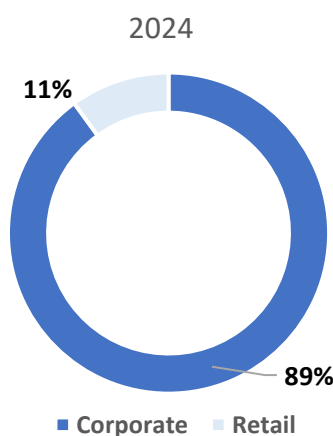
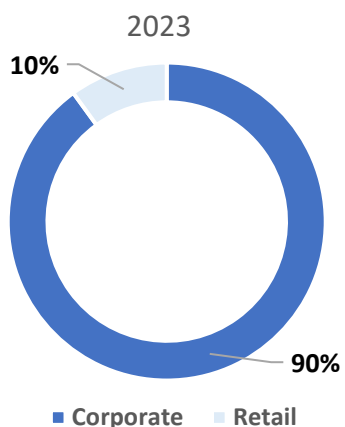
Evolution de la Production des financements



Evolution de la Production des financements par produit



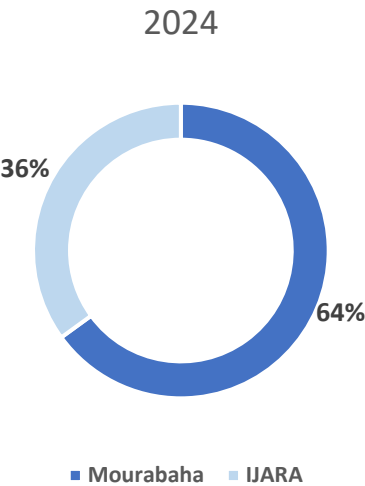
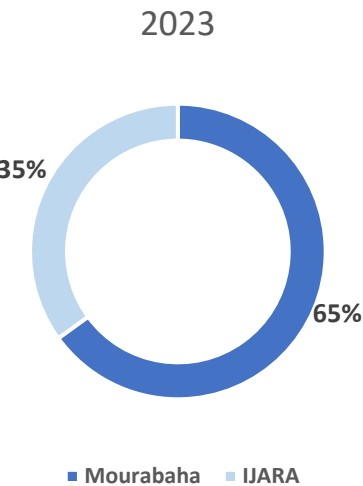
La production des financements relatifs aux exercices 2024 et 2023 est répartie par marché comme suit :



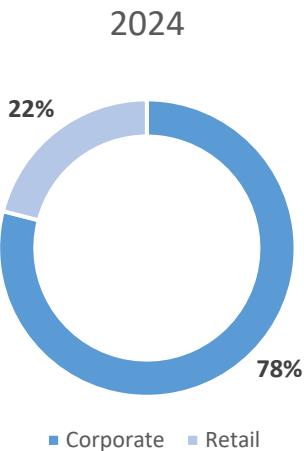
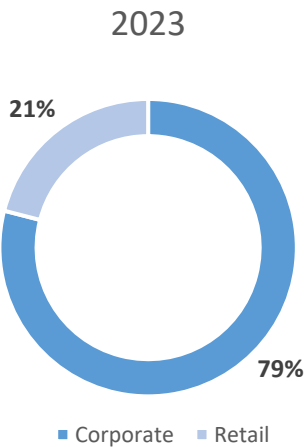
L'encours des Financements :

Sur la période 2020-2024 les créances sur la clientèle ont enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 23%.

En effet, l'évolution de la production a eu son impact sur l'encours des créances sur la clientèle pour atteindre 1 220 MDT a fin 2024 contre 995.6 MDT a fin 2023, soit une augmentation de 224 MDT (+23%). L'encours des créances sur la clientèle est reparti comme suit :



A fin 2024, l'analyse par marché montre que les financements de la Banque sont utilisés à raison de 22% par les Retail (contre 21% a fin 2023) et 78% par les Corporate (contre 79% a fin 2023) :

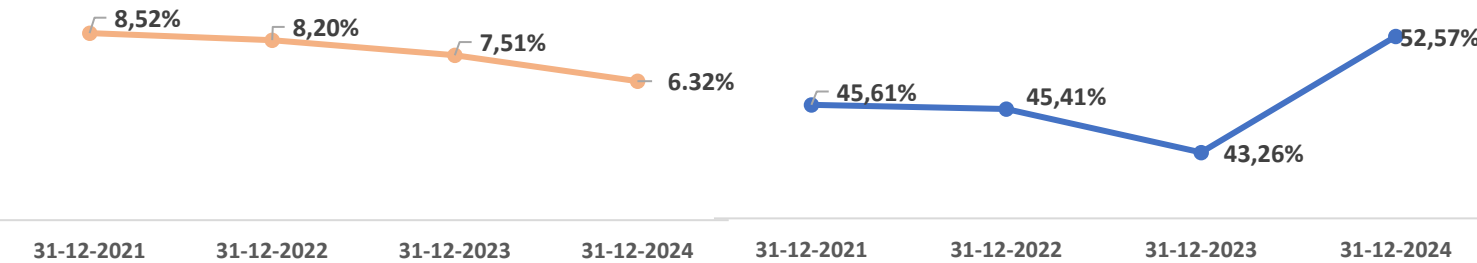


La qualité du portefeuille :

EN DT	31-12-2023	31-12-2024
Total engagements	1 359 480 986	1 654 104 243
Créances classées	101 680 837	104 596 993
Taux NPL	7,51%	6,32%
Taux de couverture	43,26%	52,57%
Stock total des provisions dont :	56 940 551	72 420 985
Provisions individuelles	33 349 199	40 270 679
Provisions additionnelles	3 308 985	6 533 624
Provisions collectives	20 282 367	25 616 683

Taux des créances classées

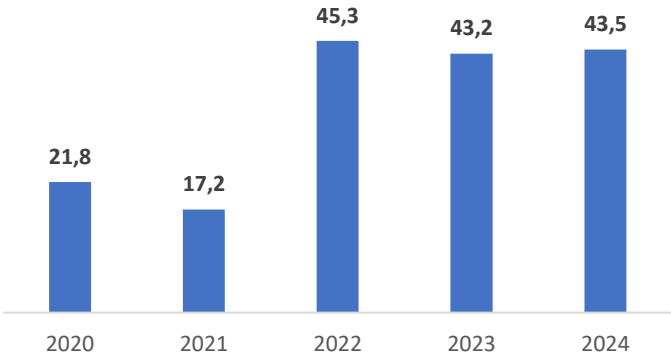
Taux de couverture des créances classées



▪ Portefeuille Titres :

Le portefeuille titre de Wifak Bank a totalisé 43.5 MDT au 31/12/2024 contre 43.2 MDT enregistré à la fin de l’année 2023.

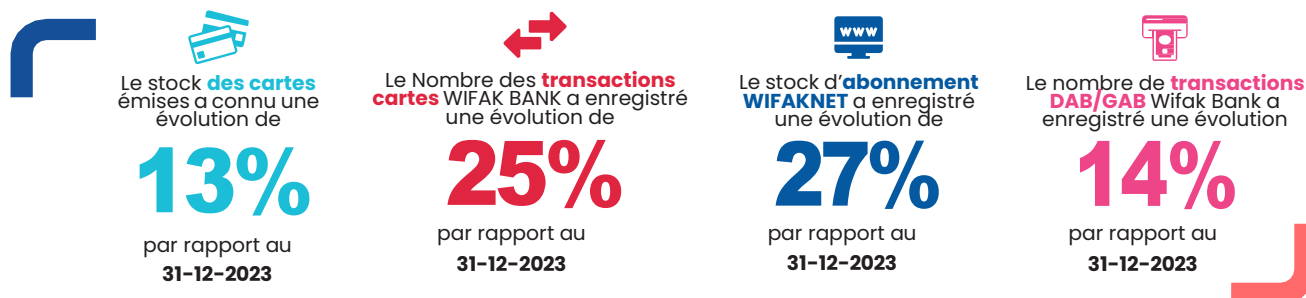
les portefeuilles titres



2- Activité Monétique :

Wifak Bank cherche constamment à améliorer l'équipement de sa clientèle en termes de cartes bancaires ainsi que d'abonnements au service de Banque à distance.

A cet effet, les réalisations de l'activité monétique se présentent comme suit :



3- Performance de la Banque :

Les performances de la Banque pour 2024 sont détaillées comme suit :

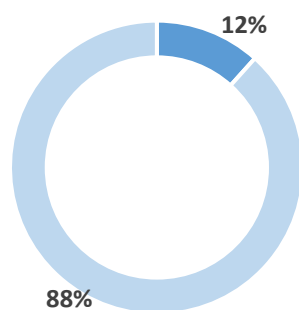
a- Banque de Financements :

Une analyse de la rentabilité de l'activité de financement de la Banque fait ressortir une évolution de 21% des profits et revenus assimilés pour atteindre 132 Millions de Dinars contre 109 Millions de dinars en 2023.

L'évolution favorable des profits reçus et revenus assimilés est expliquée comme suit :

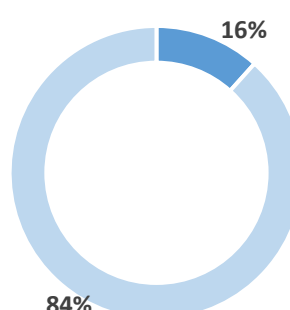
Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	15 407 707	15 635 608	(227 901)	-1%
Opérations avec la clientèle	116 747 876	93 468 383	23 279 493	25%
Total	132 155 583	109 103 991	23 051 592	21%

2024



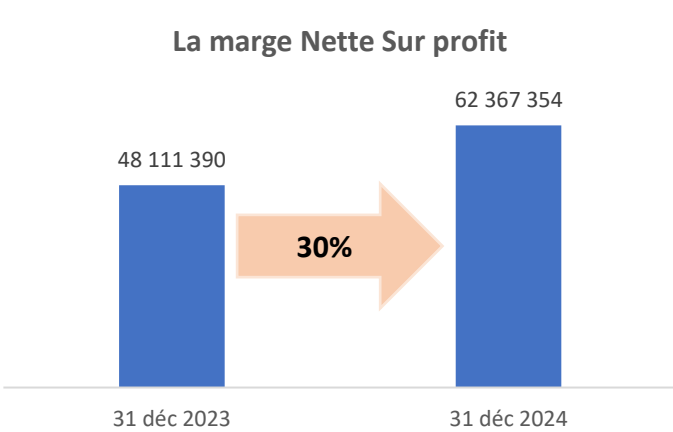
- Opérations avec les établissements bancaires et financiers
- Opérations avec la clientèle

2023



- Opérations avec les établissements bancaires et financiers
- Opérations avec la clientèle

Les charges financières ont connu une augmentation de **14%** pour passer de 60.9 Millions de dinars en 2023 a 69.7 Millions de Dinars en 2024 induisant une évolution de la marge Nette de profit de **30%** qui passe de 48.1 Millions de Dinars au en 2023 à 62.4 Millions de Dinars



b- Banque de Services :

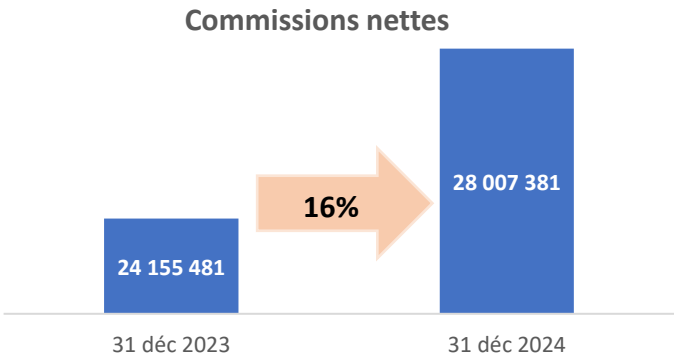
Les commissions bancaires ont atteint à la fin de l’exercice 2024 un volume global de 29.9 MDT contre 26 MDT une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 3.9 MDT ou +15%. La croissance des commissions est due à :

- La progression du volume des opérations bancaires,
- L’augmentation de la production des financements.
- Le développement significatif du Trade finance

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	7 689 626	7 061 658	627 968	9%
Commissions sur engagements par signature en TND	1 529 854	1 192 142	337 712	28%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 204 062	2 022 359	181 703	9%
Monétiques	1 928 068	1 785 792	142 276	8%
Commissions de Gestion, études et Engagement	12 944 282	11 296 102	1 648 180	15%
Commissions de Banque Directe	459 609	400 343	59 266	15%
Bancassurance	869 048	683 332	185 716	27%
Autres commissions	2 299 379	1 575 040	724 339	46%
Total	29 923 928	26 016 768	3 907 160	15%

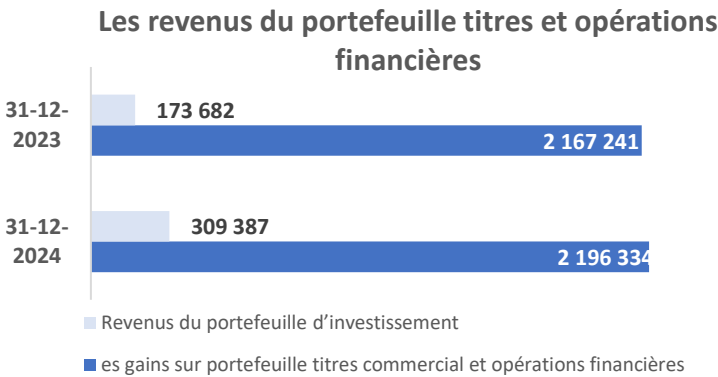
Cette progression est expliquée par l’évolution des commissions suivantes :

- Commissions sur opérations de commerce extérieur : + 181KTND (soit 9%),
- Commissions sur engagement par signature en TND : + 337 KTND (soit 28%),
- Commissions de gestion d’études et engagement : + 1 648 MTND (soit 15%),
- Commissions sur Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte : + 627 MTND (soit 9%)
- Commissions sur La Bancassurance : + 185 KTND (soit 27%)



c- Banque de Marché :

Les revenus du portefeuille titres et opérations financières ont enregistré une évolution de 7% par rapport a son niveau en 2023 pour passer de 2.3 MDT a 2.5 MDT en 2024.



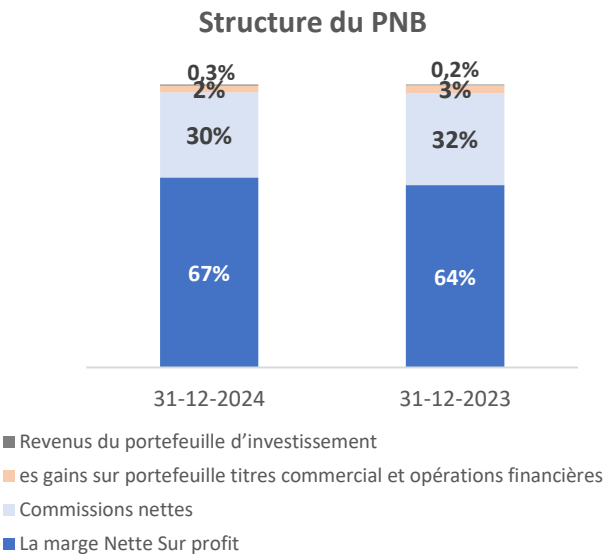
d- Produit Net Bancaire :

Porté par l’effet de l’évolution des revenus de la banque de services et de financement, le Produit Net Bancaire au 31 Décembre 2024 a enregistré une augmentation de 24% par rapport à l’exercice 2023-pour passer de 74.6 Millions de dinars à 92.8 Millions de dinars

Description	31-12-2024	31-12-2023	Variation	%
La marge Nette Sur profit	62 367 354	48 111 390	14 255 964	30%
Commissions nettes	28 007 381	24 155 481	3 851 900	16%
Les revenus du portefeuille titres et opérations financières	2 505 721	2 340 923	164 798	7%
Total	92 880 456	74 607 794	18 272 662	24%

L’analyse par structure montre :

- La part de la marge sur profits a connu une augmentation de 3% passant de 64% en 2023 à 67%,
- Une baisse de la part de la marge sur commissions de 2% par rapport à 2023 pour enregistrer 30% contre 32% en 2023,
- Une baisse de la part des gains nets de change de 1% pour enregistrer 2% en 2024 contre 3% en 2023.



4- Les Frais Généraux :

Les frais généraux ont atteint 59 MDT en 2024 contre 53 MDT en 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 11% détaillées comme suit :

- +5.8 MDT (+18%) correspondant à la hausse des frais de personnel.
- +2 MDT (+13%) correspondant à la hausse des charges générales d'exploitation.
- +0.49 KDT (+1%) à une légère augmentation des dotations aux amortissements.

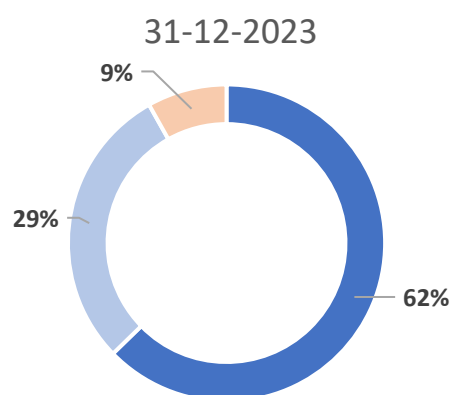
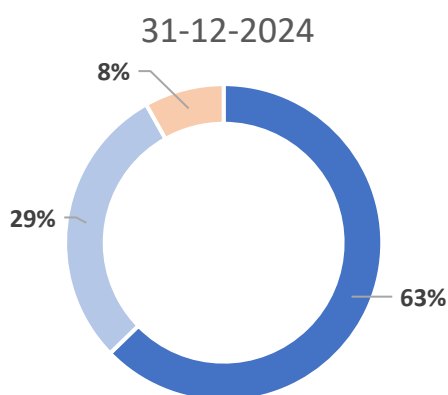
Description	31-12-2024	31-12-2023	Variation	%
Les frais de personnel	38 796 812	32 979 666	5 817 146	18%
Les charges générales d'exploitation	17 613 461	15 600 781	2 012 680	13%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4 950 715	4 901 257	49 458	1%
Total	61 360 988	53 481 704	7 879 284	15%

La structure des frais généraux montre que :

La part des frais de personnel a augmenté de 1% pour passer de 62% en 2023 à 63% en 2024.

La part des charges générales d'exploitation a préservé le même niveau que celui enregistré en 2023.

La part des dotations aux amortissements à baissé de -1% pour passer de 9% en 2023 à 8% en 2024.



- Les frais de personnel
- Les charges générales d'exploitation
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

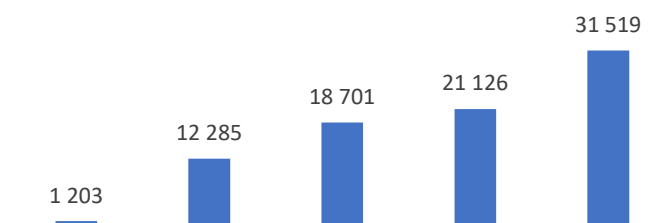
5- Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) :

Le résultat brut d'exploitation a enregistré une augmentation de 10.3 MDT par rapport à l'année 2023 pour atteindre un montant de 31.5 MDT en 2024 contre 21 MDT en 2023.

Description	31-12-2024	31-12-2023	Variation	%
Produit Net Bancaire	92 880 456	74 607 794	18 272 662	24%
Frais Généraux	61 360 988	53 481 704	7 879 284	15%
Total RBE	31 519 468	21 126 090	10 393 378	49%

Evolution du Résultat Brut d'Exploitation en MDT

Sur la période 2020-2024, l'évolution du résultat brut d'exploitation est représentée dans le graphe suivant :

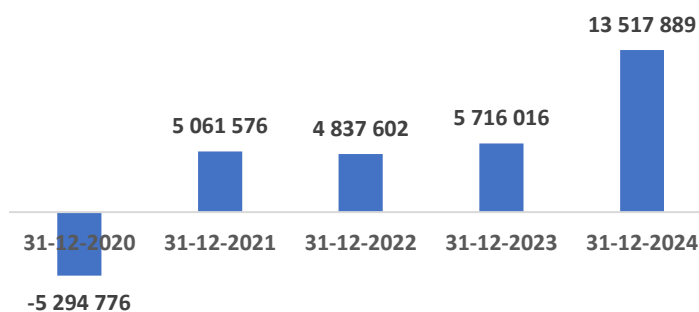


6- Le Résultat d'Exploitation :

Au 31 décembre 2024, le Résultat d'Exploitation de la Banque a affiché une augmentation significative, passant de 5 716 MDT en 2023 à 13 517 MDT en 2024, ce qui représente une hausse de 136%.

Cette croissance significative reflète une amélioration notable de l'efficacité opérationnelle et de la rentabilité de la Banque.

Evolution du Résultat d'exploitation en MDT

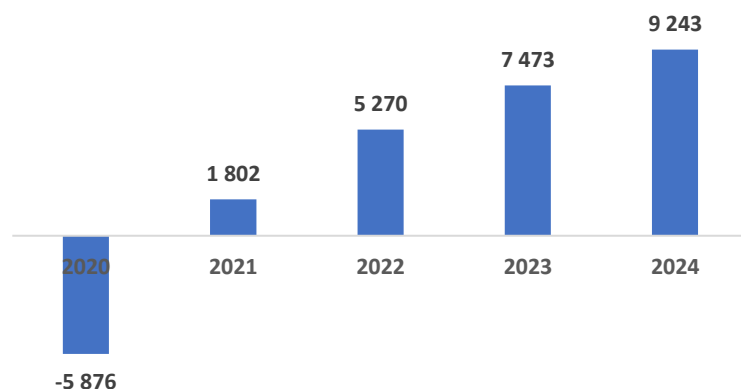


7- Le Résultat Net de l'exercice :

Après trois exercices bénéficiaires consécutifs, la Banque est légalement tenue de payer des impôts à partir de l'exercice 2024, conformément aux régulations fiscales en vigueur. Ce changement aura un impact direct sur le résultat net dans le sens de la réduction. Bien que cela puisse affecter la rentabilité globale de la Banque et certains indicateurs financiers, cette étape reflète la consolidation de sa santé financière et de conformité aux normes fiscales.

Le résultat net de l'exercice a connu une évolution significative au cours des cinq dernières années, passant d'une perte de 5,876 MDT en 2020 à un bénéfice de 9,243 MDT en 2024. Cette progression traduit une amélioration continue de la rentabilité, avec une accélération notable à partir de 2021. La croissance du résultat s'est poursuivie de manière soutenue, atteignant 5,270 MDT en 2022 puis 7,473 MDT en 2023. En 2024, le bénéfice a enregistré une hausse de 24 % par rapport à 2023, confirmant le développement mesuré de la Banque et l'optimisation de sa performance financière.

Résultat Net de l'exercice en MDT



8- Les Ratios

	2023	2024
Ratio de Liquidité (LCR)	123,65%	119,45%
Ratio LTD	115,27%	114,11%
Ratio de Solvabilité	13,14%	11,77%
Ratio Tier 1	10,95%	9,65%
	2023	2024
Taux des impayés	5,8%	4%
Taux des Créances Classées (NPLs)	7,51%	6,32%
Taux de couverture des créances classées	43,26%	52,57%
	2023	2024
ROE (En %)	4,40%	5,21%
ROA (En %)	0,51%	0,54%



Rapport d'activité

2024



XI.

Evolution prévisionnelle
et perspective d'avenir

XI- Evolution prévisionnelle et perspective d'avenir :

Wifak Bank ambitionne de renforcer son rôle en faveur de l'inclusion financière, en ciblant particulièrement les régions intérieures, tout en contribuant activement à la mobilisation de l'épargne, à la promotion de l'investissement et à la création d'emplois. Dans cette dynamique, la Banque prévoit d'accélérer la refonte de son système d'information et d'accélérer la transformation digitale de l'ensemble de ses processus et services afin de se positionner comme un acteur de référence dans ce domaine. Parallèlement, elle projette d'élargir son réseau d'agences pour atteindre 165 implantations à l'horizon 2034, consolidant ainsi sa présence sur le territoire et son engagement envers ses clients.

Encours des dépôts

3 220 MDT

CAGR 2025-2029 = **23%**

Encours des financements

3 072 MDT

CAGR 2025-2029 = **21%**

2029

Total Bilan

3 954 MDT

CAGR 2025-2029 = **20%**

Produits Net Bancaire (PNB)

286 MDT

CAGR 2025-2029 = **25%**

Les Ratios Cibles :

Les ratios	Horizon 2029
Rentabilité des fonds propres (ROE)	17,9%
Rentabilité des actifs (ROA)	1,3%
Coefficient d'exploitation	57,4%
Ration LTD (Crédits / Dépôts)	107,8%



Rapport d'activité

2024



XII.

WIFAK Groupe

XII- WIFAK Groupe :

Wifak Bank a consolidé sa présence dans le secteur financier à travers deux filiales stratégiques. La première, **Wifak SICAR**, créée en 2009, est spécialisée dans le capital investissement, soutenant ainsi le développement des entreprises et des projets à fort potentiel. La seconde, Assurance **At-Takafulia**, acquise en 2022, renforce l'offre de la Banque en matière d'assurance conforme aux principes de la finance islamique, permettant une complémentarité entre les services bancaires et assurantiels. Ces filiales témoignent de la volonté de Wifak Bank de diversifier ses activités pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle.

Titre	Sège social	% de détention	Capitaux propres au 31 décembre 2024	Résultat au 31 décembre 2024
Wifak Sicar	Immeuble Ines, Bloc B, 3ème étage, Centre Urbain Nord - Tunis	97,83%	1 950 374,00	13 757,00
ATTAKAFULIA	15, rue de Jérusalem 1002 Tunis Belvédère	95,90%	33 336 545,00	1 022 150,00



WIFAK SICAR adopte une politique d'investissement prudente et sélective, visant à préserver le capital tout en soutenant le développement des PME, notamment dans les zones de développement régional (ZDR). Depuis 2022, elle a renforcé sa solidité financière en doublant ses fonds propres, initialement fixés à 920 000 dinars, grâce aux bénéfices générés chaque année.

Au 31 décembre 2024, les fonds propres de la WIFAK SICAR atteignent désormais 2,12 fois son capital social initial, témoignant de sa croissance soutenue. Par ailleurs, elle a réalisé des avancées majeures dans la gestion de ses ressources en levant avec succès 11 fonds d'investissement, totalisant 21,94 millions de dinars.

Sur le plan financier, l'exercice 2024 s'est conclu par un total de produits de 326 KDT et des charges d'exploitation de 270 KDT, générant un résultat net bénéficiaire de 14 KDT.



تأمينات التكافلي
Assurances At-Takafulia

En 2024, la filiale de Wifak Bank, Assurance At-Takafulia, a enregistré une progression significative de son chiffre d'affaires, atteignant 69,1 MDT de dinars contre 51,2 MDT en 2023, soit une croissance de 35 %.

Toutefois, le résultat net de l'exercice s'établit à 1,02 MDT de dinars, en baisse par rapport aux 1,77 MDT réalisés en 2023. Parallèlement, les frais d'exploitation ont connu une hausse de 11 %, passant de 14,7 millions de dinars en 2023 à 16,25 millions en 2024, soit une augmentation de 1,56 million de dinars.



Rapport d'activité

2024



XIII.

Les Etats Financiers Individuels

31-12-2024

XIII- Les Etats Financiers Individuels 31-12-2024 :

Bilan

Arrêtée au 31 décembre 2024
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-24	31-déc.-23
AC01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	130 942 179	124 318 558
AC02 Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	163 555 745	156 644 120
AC03 Créances sur la clientèle	1-3	1 220 356 409	995 896 901
AC04 Portefeuille titres commercial	1-4	49 088	41 691
AC05 Portefeuille d'investissement	1-5	43 506 895	43 193 289
AC06 Valeurs immobilisées	1-6	60 510 597	56 270 835
AC07 Autres actifs	1-7	106 086 529	85 161 362
TOTAL ACTIFS		1 725 007 442	1 461 526 756
PA01 Banque Centrale, CCP	2-1	115 181 796	115 129 535
PA02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2-2	38 801 674	60 953 724
PA03 Dépôts de la clientèle	2-3	1 160 702 207	903 800 834
PA04 Dettes de financements et Ressources spéciales	2-4	84 673 615	101 546 358
PA05 Autres passifs	2-5	148 294 846	112 423 888
TOTAL PASSIFS		1 547 654 138	1 293 854 339
CP01 Capital	3-1	150 000 000	150 000 000
CP02 Réserves		23 299 541	20 542 419
CP03 Actions propres		(335 155)	(694 663)
CP04 Autres capitaux propres		16 116 082	16 115 011
CP05 Résultats reportés		(20 970 350)	(25 763 196)
CP06 Résultat de l'exercice		9 243 186	7 472 846
TOTAL CAPITAUX PROPRES		177 353 304	167 672 417
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1 725 007 442	1 461 526 756

Etat des Engagements Hors Bilan

Arrêtée au 31 décembre 2024
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31 déc 2024	31 déc 2023
PASSIFS EVENTUELS			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	76 103 806	48 060 825
HB 02- Crédits documentaires islamiques	4-2	23 177 899	20 725 972
HB 03- Actifs donnés en garantie		0	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		99 281 705	68 786 797
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 04- Engagements de financement donnés	4-3	232 782 983	180 769 794
HB 05- Engagements sur titres		0	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		232 782 983	180 769 794
ENGAGEMENTS RECUS			
HB 06- Engagements de financement reçus		0	-
HB 07- Garanties reçues	4-4	131 892 609	121 165 220
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		131 892 609	121 165 220

Etat de Résultat

Arrêtée au 31 décembre 2024
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-24	31-déc.-23
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>	-	164 585 232	137 461 683
PR01 Marges et revenus assimilés	5-1	132 155 583	109 103 991
PR02 Commissions en produits	5-2	29 923 928	26 016 768
PR03 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5-3	2 196 334	2 167 242
PR04 Revenus du portefeuille d'investissement	5-4	309 387	173 682
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>	-	(71 704 776)	(62 853 889)
CH01 Marges encourus et charges assimilées	5-5	(69 788 229)	(60 992 601)
CH02 Commissions encourues	5-6	(1 916 547)	(1 861 288)
CH03 Perte sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-	-
PRODUIT NET BANCAIRE		92 880 456	74 607 794
PR05/CH04 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5-7	(17 057 124)	(13 550 193)
PR06/CH05 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5-8	(944 575)	(1 860 000)
PR07 Autres produits d'exploitation	5-9	120	120
CH06 Frais de personnel	5-10	(38 796 812)	(32 979 667)
CH07 Charges générales d'exploitation	5-11	(17 613 461)	(15 600 781)
CH08 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5-12	(4 950 715)	(4 901 256)
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 517 889	5 716 017
PR08/CH09 Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	5-13	691 127	2 135 052
CH011 Impôt sur les bénéfices	5-14	(4 138 192)	(307 856)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		10 070 824	7 543 213
PR09/CH010 Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	5-15	(827 638)	(70 367)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		9 243 186	7 472 846
Modification comptable		-	-
RESULTAT NET APRES MODIFICATION		9 243 186	7 472 846

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêtée au 31 Décembre 2024
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31 déc 2024	31 déc 2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	6-1	
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	163 029 093	135 731 369
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(72 359 106)	(57 901 043)
Financements et avances accordés / Remboursement financements et avances accordés à la clientèle	(243 704 216)	(207 424 934)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	256 988 879	155 329 493
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(42 928 885)	(37 304 475)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	5 031 920	(42 148 448)
Impôt sur le bénéfice	(4 965 830)	(378 222)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	61 091 855	(54 096 260)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	6-2	
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	(198 181)	246 088
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(115 425)	1 860 000
Acquisition / cessions sur immobilisations	(9 190 477)	(8 253 208)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(9 504 083)	(6 147 120)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6-3	
Rachat d'actions	359 508	-
Encaissement d'emprunt obligataire	-	50 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire	(14 328 996)	(11 904 775)
Remboursement d'emprunts	(1 976 923)	(3 953 846)
Dividendes versés et autres distributions	-	-
Mouvements sur fond social et de retraite	1 071	900
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(15 945 340)	34 142 279
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	35 642 432	(26 101 101)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	104 921 109	131 022 210
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	140 563 541	104 921 109

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2024

PRESENTATION DE LA BANQUE

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « EL WIFAK Leasing ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce, sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société « EL WIFAK LEASING » a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la banque est régie par la loi 2016-048.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2024, à la somme de 150.000.000 DT divisé en 30.000.000 actions de 5 DT chacune.

	MONTANT	EN %
ACTIONNAIRES TUNISIENS	104 995 560	70.00%
ACTIONNAIRES ETRANGERS	45 004 440	30.00%
TOTAL	150 000 000	

La société « WIFAK INTERNATIONAL BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 40%. Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

I.REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable Tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41).

1- Créances sur la clientèle

1-1 Règle de présentation des créances sur la clientèle :

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des profits décomptés d'avance et non encore échus.

Les financements à moyen et long terme sont présents au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus.

Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche, sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actifs correspondants de manière soustractive.

1-2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert, sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

A- Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2025-01 du 29 janvier 2025, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité

qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire 2025-01 du 29 janvier 2025. Cette méthodologie prévoit :

i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices

iii. Majoration des taux de migrations historiques.

- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

B- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2- Portefeuille titres

2.1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit sous la rubrique portefeuille titres commercial soit sous la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A- *Portefeuille-titres commercial :*

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable.

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachés.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2.2 Evaluation du portefeuille titres

a. *Date d'acquisition*

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées, sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b. *Date d'arrêté*

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché, sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. La juste valeur est la valeur probable de négociation. Elle est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas suivants :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3 Comptabilisation des revenus du portefeuille titre :

Les dividendes sur titres à revenu variable détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice de titres.

3- Prise en compte des produits

Les commissions, les profits et produits assimilés sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA, sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des pénalités de retard, facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

4- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	TAUX D'AMORTISSEMENT
LOGICIELS ET LICENCES	33%
CONSTRUCTION	
AGENCES	5%
CENTRE D'AFFAIRE ET SIEGE	2%
GLOBAL BANCAIRE	10%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	10%
INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DIVERS	10%
MATERIEL DE TRANSPORT	20%
MATERIEL INFORMATIQUE	16,66%
DAB & GAB	20%
EQUIPEMENTS DE BUREAU	10%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10%

5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds.

6- Impôt sur les bénéfices

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 40%.

7- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Le taux de prorata de TVA est égal à 23.34% au titre de l'exercice 2024. Les revenus provenant de l'activité IJARA, sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients, est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

8- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée, correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société. Elle est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite, rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

9- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar Tunisien (DT). Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellé en devises, sont convertis en dinars sur la base de cours de change en compte et au comptant en vigueur au 31 décembre 2024. Les charges et les produits libellés en devises, sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion, sont pris en compte dans le résultat de l'exercice 2024.

10- Application de la loi 41/2024 (2^{ème} section de l'article 412-III (nouveau))

Suite à la parution de la loi n°41-2024 du 02 Août 2024 portant amendement du Code de Commerce, et en application des dispositions de l'article 412 ter, les Banques sont tenues de réduire le taux d'intérêt fixe, en le multipliant par un coefficient égal à 0.5, applicable aux crédits en cours de remboursement ou aux nouveaux crédits dont la durée totale est supérieure à sept ans, s'il s'avère que la somme totale des profits contractuels perçus au cours des trois années précédant la date de la demande de l'emprunteur dépasse 8% de l'encours du capital restant dû.

Il est à noter que la norme comptable tunisienne n°24 a été appliquée en vue de traduire les effets de cette mesure dans les états financiers. Ladite norme stipule que dans de telles situations, les prêts et avances sont comptabilisés pour leur valeur nominale et la différence par rapport au montant mis à la disposition du débiteur portée dans un compte de régularisation et pris en compte en revenus conformément aux paragraphes 36 à 38 de la présente norme. Toutefois, et pour les besoins de la présentation des états financiers, le montant des intérêts perçus d'avance et non courus à la date d'arrêt des états financiers doit être soustrait de la valeur des prêts et avances figurant à l'actif.

L'encours des financements concernés par cette disposition est de 72 693 Milliers de Dinars au 31 décembre 2024. En application desdites dispositions, l'effet de réduction du taux, objet des demandes éligibles reçues jusqu'au 31 décembre 2024 et s'élevant à 134 519 Dinars a été pris en compte en impactant le PNB à due concurrence. L'estimation de la minoration des profits contractuels à percevoir – en tenant compte de la totalité de la période de remboursement des financements en cours concernés par la loi n°41-2024 – serait de 17 247 Milliers de Dinars.

11- Faits saillants de la période

L'exercice 2024 s'est caractérisé par :

- L'obtention du prix « Elu Service Client de l'année 2025 de la catégorie banque islamique » ;
- « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a remporté le trophée de la parité professionnelle homme-femme lors de la soirée de la journée internationale de la femme ;
- L'expansion du réseau de la banque de 4 nouvelles agences ;

I. NOTES EXPLICATIVES

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 déc 2024, à 130 942 179 DT contre 124 318 558 DT au 31 déc 2023 enregistrant ainsi une augmentation de 5%.

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	En DT	
					%
CAISSE EN DINARS ET MONNAIES ETRANGERES	22 106 415	13 781 959	8 324 456	60%	
BCT, CCP ET TGT	108 835 764	110 593 267	(1 757 503)	-2%	
PROVISION SUR INCIDENT DE CAISSE	-	(56 668)	56 668	-100%	
TOTAL	130 942 179	124 318 558	6 623 621	5%	

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent 163 555 745 DT au 31 déc 2024 contre 156 644 120 DT au 31 déc 2023 enregistrant ainsi une hausse de 4 %

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	En DT	
					%
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	153 524 404	130 583 913	22 940 491	18%	
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	10 031 341	26 060 207	(16 028 866)	-62%	
TOTAL	163 555 745	156 644 120	6 911 625	4%	

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale, se présente comme suit :

En DT			
DESCRIPTION	ELIGIBLE AU REFINANCEMENT BCT	NON ELIGIBLE AU REFINANCEMENT BCT	TOTAL
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	-	153 524 404	153 524 404
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	-	10 031 341	10 031 341
TOTAL	-	163 555 745	163 555 745

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire, se présente comme suit :

En DT			
DESCRIPTION	MATERIALISE PAR DES TITRES DU MARCHE INTERBANCAIRE	NON MATERIALISE PAR DES TITRES DU MARCHE INTERBANCAIRE	TOTAL
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	-	153 524 404	153 524 404
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	-	10 031 341	10 031 341
TOTAL CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	-	163 555 745	163 555 745

Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 153 524 404 DT au 31 déc 2024. Il se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	En DT	
					%
AVOIRS EN COMPTES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	11 013 042	12 389 406	(1 376 364)	-11%	
PROVISIONS SUR AVOIRS EN COMPTES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	-	-	-	-	
PLACEMENTS MOUDHARABA INTERBANCAIRE	142 382 605	117 982 850	24 399 755	21%	
CREANCES RATTACHEES AUX PLACEMENTS MOUDHARABA	128 757	211 657	(82 900)	-39%	
TOTAL CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	153 524 404	130 583 913	22 940 491	18%	

Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 10 031 341 DT au 31 déc 2024. Il se détaille comme suit :

			En DT	
DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
AVOIRS EN COMPTES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	-	-	-	-
FINANCEMENTS ACCORDES AUX ETABLISSEMENTS FINANCIERS	9 871 847	25 982 461	(16 110 614)	-62%
CREANCES RATTACHEES AUX COMPTES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	159 494	77 746	81 748	105%
TOTAL CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	10 031 341	26 060 207	(16 028 866)	-62%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

						En DT	
DESCRIPTION	<= 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS ET MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	SANS MATURITE	TOTAL	
ETABLISSEMENTS BANCAIRES	142 511 362	-	-	-	11 013 042	153 524 404	
AVOIRS EN COMPTES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	-	-	-	-	11 013 042	11 013 042	
PROVISIONS/AVOIRS EN COMPTES/LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	-	-	-	-	-	-	
PLACEMENTS MOUDHARABA INTERBANCAIRE	142 382 605	-	-	-	-	142 382 605	
CREANCES RATTACHEES AUX PLACEMENTS MOUDHARABA	128 757	-	-	-	-	128 757	
ETABLISSEMENTS FINANCIERS	3 228 432	3 014 079	3 788 830	-	-	10 031 341	
AVOIRS EN COMPTES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-	
FINANCEMENTS ACCORDES AUX ETABLISSEMENTS FINANCIERS	3 068 938	3 014 079	3 788 830	-	-	9 871 847	
CREANCES RATTACHEES AUX COMPTES DES ETS FINANCIERS	159 494	-	-	-	-	159 494	
TOTAL	145 739 794	3 014 079	3 788 830	-	11 013 042	163 555 745	

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

						En DT	
RUBRIQUES	ENTREPRISES LIEES	ENTREPRISES ASSOCIEES	CO-ENTREPRISES	AUTRES	TOTAL		
ETABLISSEMENTS BANCAIRES	-	-	-	153 524 404	153 524 404		
AVOIRS EN COMPTES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	-	-	-	11 013 042	11 013 042		
PROVISIONS / AVOIRS EN COMPTES / LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	-	-	-	-	-		
FINANCEMENTS ACCORDES AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES	-	-	-	142 382 605	142 382 605		
CREANCES RATTACHEES / FINANCEMENTS ACCORDES AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES	-	-	-	128 757	128 757		
ETABLISSEMENTS FINANCIERS	-	-	-	10 031 341	10 031 341		
AVOIRS EN COMPTES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	-	-	-	-	-		
FINANCEMENTS ACCORDES AUX ETABLISSEMENTS FINANCIERS	-	-	-	9 871 847	9 871 847		
CREANCES RATTACHEES/ AVOIRS& FINANCEMENTS ACCORDES AUX ETS FINANCIERS	-	-	-	159 494	159 494		
TOTAL	-	-	-	163 555 745	163 555 745		

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 995 896 901 DT au 31 déc 2023 à 1 220 356 409 DT au 31 déc 2024 enregistrant ainsi une augmentation de 23 %. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

				En DT	
DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%	
KARDH HASSAN	14 300 966	6 093 165	8 207 801	135%	
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE SUR RESSOURCES ORDINAIRES (1)	1 206 055 443	989 803 736	216 251 707	22%	
PORTEFEUILLE SUR RESSOURCES ORDINAIRES EN DINARS	1 181 565 701	971 551 875	210 013 826	22%	

FINANCEMENT MOURABAHA	782 032 495	656 469 287	125 563 208	19%
FINANCEMENT IJARA	459 869 389	376 139 578	83 729 811	22%
WAKALA BEL ISTITHMAR	20 268 419	3 448 609	16 819 810	488%
PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 437)	27%
PROFITS RESERVES SUR CREANCES	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)	8%
PORTEFEUILLE SUR RESSOURCES ORDINAIRES EN DEVISES	24 489 742	18 251 861	6 237 881	34%
TOTAL	1 220 356 409	995 896 901	224 459 508	23%

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle, se détaille comme suit :

En DT				
DESCRIPTION	ENTREPRISES LIEES	ENTREPRISES ASSOCIEES	AUTRES	TOTAL
KARDH HASSAN	-	-	14 300 966	14 300 966
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	-	-	1 206 055 443	1 206 055 443
TOTAL	-	-	1 220 356 409	1 220 356 409

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

En DT						
DESCRIPTION	<= 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS ET MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	SANS MATURITE	TOTAL
KARDH HASSAN	-	-	-	-	14 300 966	14 300 966
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE/RESSOURCES ORDINAIRES	300 642 660	402 028 132	510 220 910	-	- 80 604 602	1 206 055 443
PORTEFEUILLE/RESSOURCES ORDINAIRES EN DT	296 437 667	381 743 383	510 220 910	73 768 343	- 80 604 602	1 181 565 701
FINANCEMENT MOURABAHA (ENCOURS&IMPAYES)	211 921 168	272 280 228	240 036 756	57 794 343	-	782 032 495
FINANCEMENT IJARA (ENCOURS ET IMPAYES)	80 529 389	93 299 000	270 067 000	15 974 000	-	459 869 389
WAKALA BEL ISTITHMAR (ENCOURS & IMPAYES)	3 987 110	16 164 155	117 154	-	-	20 268 419
PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES & LITIGIEUSES	-	-	-	-	- 72 420 987	- 72 420 987
PROFITS RESERVES SUR CREANCES	-	-	-	-	- 8 183 615	- 8 183 615
PORTEFEUILLE / RESSOURCES ORDINAIRES EN DEVISES	4 204 993	20 284 749	-	-	-	24 489 742
TOTAL	300 642 660	402 028 132	510 220 910	73 768 343	- 66 303 636	1 220 356 409

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale, se présente comme suit :

En DT			
DESCRIPTION	ELIGIBLE AU REFINANCEMENT BCT	NON ELIGIBLE AU REFINANCEMENT BCT	31 DECEMBRE 2024
KARDH HASSAN	-	14 300 966	14 300 966
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE SUR RESSOURCES ORDINAIRES	508 107 980	697 947 463	1 206 055 443
PORTEFEUILLE SUR RESSOURCES ORDINAIRES EN DINARS	508 107 980	673 457 721	1 181 565 701
FINANCEMENT MOURABAHA (ENCOURS ET IMPAYES)	357 947 663	424 084 832	782 032 495
FINANCEMENT IJARA (ENCOURS ET IMPAYES)	150 160 317	309 709 072	459 869 389
WAKALA BEL ISTITHMAR (ENCOURS ET IMPAYES)	-	20 268 419	20 268 419
PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES	-	(72 420 987)	(72 420 987)
PROFITS RESERVES SUR CREANCES	-	(8 183 615)	(8 183 615)
PORTEFEUILLE SUR RESSOURCES ORDINAIRES EN DEVISES	-	24 489 742	24 489 742
TOTAL	508 107 980	712 248 429	1 220 356 409

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires, se présente comme suit :

DESCRIPTION	En DT			
	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE EN DINARS	1 181 565 700	971 551 875	210 013 825	22%
PORTEFEUILLE IJARA*	459 869 388	376 139 578	83 729 810	22%
ENCOURS FINANCIERS	417 099 162	334 677 436	82 421 726	25%
IMPAYES ET AUTRES FACTURATIONS	44 723 657	43 027 922	1 695 735	4%
PRODUITS RATTACHES AUX FINANCEMENTS IJARA	(1 953 431)	(1 565 780)	(387 651)	25%
PORTEFEUILLE MOURABAHA*	782 032 495	656 469 287	125 563 208	19%
MOURABAHA COURT TERME	422 995 563	333 755 153	89 240 410	27%
ENCOURS FINANCIERS	386 621 065	303 404 754	83 216 311	27%
PRODUITS A RECEVOIR SUR FINANCEMENT MOURABAHA COURT TERME	3 849 661	2 581 502	1 268 159	49%
IMPAYES SUR FINANCEMENT MOURABAHA COURT TERME	32 524 837	27 768 897	4 755 940	17%
MOURABAHA MOYEN TERME	301 258 154	270 145 832	31 112 322	12%
ENCOURS FINANCIERS	288 248 643	260 708 035	27 540 608	11%
PRODUITS A RECEVOIR SUR FINANCEMENT MOURABAHA MOYEN TERME	5 292 754	3 573 715	1 719 039	48%
IMPAYES SUR FINANCEMENT MOURABAHA MOYEN TERME	7 716 757	5 864 082	1 852 675	32%
MOURABAHA LONG TERME	57 778 778	52 568 302	5 210 476	10%
ENCOURS FINANCIERS	56 570 216	50 322 794	6 247 422	12%
PRODUITS A RECEVOIR SUR FINANCEMENT MOURABAHA LONG TERME	772 501	1 125 218	(352 717)	-31%
IMPAYES SUR FINANCEMENT MOURABAHA LONG TERME	436 061	1 120 290	(684 229)	-61%
WAKALA BEL ISTITHMAR	20 268 419	3 448 609	16 819 810	488%
ENCOURS FINANCIERS	20 009 249	3 423 586	16 585 663	484%
PRODUITS A RECEVOIR SUR WAKALA BEL ISTITHMAR	94 760	25 023	69 737	279%
IMPAYES SUR WAKALA BEL ISTITHMAR	164 410	-	164 410	#DIV/0!
PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 437)	27%
PROFITS RESERVES SUR CREANCES	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)	8%
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE EN DEVISES	24 489 743	18 251 861	6 237 882	34%
ENCOURS FINANCIERS	24 200 696	17 820 952	6 379 744	36%
PRODUITS A RECEVOIR	289 047	430 909	(141 862)	-33%
TOTAL	1 206 055 443	989 803 736	216 251 707	22%

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 déc 2024, présentent un solde de 417 099 162 DT contre 334 677 436 DT au 31 déc 2023.

DESCRIPTION	En DT		
	FINANCEMENT	CAPITAL AMORTI	ENCOURS FINANCIER
SOLDE 31-12-2023	1 638 953 808	1 304 276 372	334 677 436
CAPITAL AMORTI DES ANCIENS CONTRATS	-	99 399 891	- 99 399 891
AJOUTS DE LA PERIODE	240 780 686	45 554 930	195 225 756
INVESTISSEMENT	238 672 580	45 099 069	193 573 511
RELOCATION	2 108 106	455 861	1 652 245
RETRAITS DE LA PERIODE	83 554 111	70 149 972	13 404 139
CESSION DE LA VALEUR RESIDUELLE	46 750 467	46 747 907	2 560
CESSION ANTICIPEE	17 021 169	12 113 871	4 907 298
TRANSFERTS (CESSION)	14 345 102	8 040 560	6 304 542
RELOCATION	5 036 656	2 906 769	2 129 887
CARENCE	400 717	340 865	59 852
SOLDE 31-12-2024	1 796 180 383	1 379 081 221	417 099 162

En DT

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
PAIEMENTS MINIMAUX SUR CONTRATS ACTIFS (1)	517 286 815	408 415 544	108 871 271	27%
A RECEVOIR DANS MOINS D'UN AN	171 264 880	140 149 227	31 115 653	22%
A RECEVOIR DANS PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	328 691 609	254 705 644	73 985 965	29%
A RECEVOIR DANS PLUS DE 5 ANS	17 330 326	13 560 673	3 769 653	28%
PRODUITS FINANCIERS NON ACQUIS (2)	104 879 767	81 753 516	23 126 251	28%
A RECEVOIR DANS MOINS D'UN AN	45 446 602	35 874 627	9 571 975	27%
A RECEVOIR DANS PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	58 077 435	44 718 194	13 359 241	30%
A RECEVOIR DANS PLUS DE 5 ANS	1 355 730	1 160 695	195 035	17%
ENCOURS CONTRATS ACTIFS (3)= (1) - (2)	412 407 048	326 662 028	85 745 020	26%
CONTRATS SUSPENDUS (ORDINAIRE) (4)	4 692 114	8 015 408	-3 323 294	-41%
TOTAL	417 099 162	334 677 436	82 421 726	25%

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2024, se présente comme suit :

				En DT
DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
PROVISIONS SUR CREANCES (AC 03)	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 437)	27%
PROVISION INDIVIDUELLES	(40 270 680)	(33 349 198)	(6 921 482)	21%
PROVISIONS COLLECTIVES	(25 616 683)	(20 282 367)	(5 334 316)	26%
PROVISIONS ADDITIONNELLES	(6 533 624)	(3 308 985)	(3 224 639)	97%
TOTAL PROVISIONS SUR CREANCES	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 437)	27%
PROFITS RESERVES	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)	8%
TOTAL PROFITS RESERVES	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)	8%
TOTAL GENERAL DES PROVISIONS ET PROFITS RESERVES	(80 604 602)	(64 505 599)	(16 099 003)	25%

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

				En DT
DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
PROVISIONS AU 31/12/N-1	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%
DOTATION DE L'EXERCICE	(20 800 847)	(17 443 191)	(3 357 656)	19%
REPRISE DE L'EXERCICE	5 320 410	5 681 502	(361 092)	-6%
TOTAL PROVISIONS	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 437)	27%

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

				En DT
DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
TOTAL CLASSE 2,3, 4 ET 5	104 596 993	101 680 837	2 916 156	3%
PROFITS RESERVES AU 31/12/N-1	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
DOTATION AUX PROFITS RESERVES	(2 416 118)	(2 982 645)	566 527	-19%
REPRISE PROFITS RESERVES DE L'EXERCICE	1 797 552	1 857 966	(60 414)	-3%
TOTAL DES PROFITS RESERVES AU 31/12/N	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)	8%

ANALYSE PAR CLASSE

En DT

	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL	TOTAL
	ACTIFS COURANTS	ACTIFS NECESSITANT UN SUIVI PARTICULIER	ACTIFS INCERTAINS	ACTIFS PREOCCUPANTS	ACTIFS COMPROMIS	CONTENTIEUX	AU 31-12-24	AU 31-12-23
ENCOURS EN PRINCIPAL	930 040 624	254 107 309	2 979 503	10 236 925	7 667 971	6 195 028	1 211 227 360	990 965 669
IMPAYES	55 142	19 317 582	1 472 743	7 645 741	13 383 593	38 163 749	80 038 550	71 843 665
AUTRES DEBITS	321 588	778 330	130 755	241 353	1 358 199	7 054 935	9 885 160	9 778 150
REGLEMENTS NON AFFECTES	(1 547 513)	(225 059)	(54 093)	(26 190)	(660 543)	(120 538)	(2 633 936)	(3 316 451)
PRODUITS A RECEVOIR MOURABAHA	6 120 846	275 875	-	-	-	103	6 396 824	4 804 032
PRODUITS PERÇUS D'AVANCE IJARA	(541 232)	(337 442)	(3 432)	(10 781)	(13 020)	(10 776)	(916 683)	(1 101 086)
DEBITS DE COMPTE	1 306 281	832 654	529 191	896 135	3 776 701	829 472	8 170 434	6 084 006
ENGAGEMENTS BILANTIELS	935 755 736	274 749 249	5 054 667	18 983 183	25 512 901	52 111 973	1 312 167 709	1 079 057 985
ENGAGEMENTS HORS BILAN	289 413 447	39 716 970	761 249	734 190	142 236	1 296 596	332 064 688	249 458 666
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	1 225 169 183	314 466 219	5 815 916	19 717 373	25 655 137	53 408 569	1 644 232 397	1 328 516 651
TOTAL ENGAGEMENTS BQS & ETS FIN	9 871 847	-	-	-	-	-	9 871 847	25 982 461
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	1 235 041 030	314 466 219	5 815 916	19 717 373	25 655 137	53 408 569	1 654 104 244	1 354 499 112
<i>DONT CREANCES CLASSEES</i>			5 815 916	19 717 373	25 655 137	53 408 568	104 596 994	101 680 837
AGIOS RESERVES	-	-	(160 820)	(1 177 593)	(1 992 060)	(4 853 143)	(8 183 616)	(7 565 049)
PROVISIONS/ENGAGEMENTS BILANTIELS	-	-	(480 476)	(3 599 311)	(11 482 620)	(24 708 272)	(40 270 679)	(33 349 199)
DOUTEUX	-	-	-	-	-	-	-	-
PROVISIONS/ENGAGEMENTS EXTRA-BILANTIELS DOUTEUX	-	-	-	-	-	-	-	-
PROVISION ADDITIONNELLE 2013-21	-	-	-	-	(890 611)	(5 643 013)	(6 533 624)	(3 308 985)
PROVISIONS COLLECTIVES	(25 616 683)	-	-	-	-	-	(25 616 683)	(20 282 367)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(25 616 683)		(641 296)	(4 776 904)	(14 365 291)	(35 204 428)	(80 604 602)	(64 505 600)
ENGAGEMENTS NETS	1 199 552 500	314 466 219	5 174 620	14 940 469	11 289 846	18 204 141	1 563 627 795	1 264 011 051
RATIO DES ACTIFS NON PERFORMANTS (B2, B3 ET B4) - TOUS ENGAGEMENTS CONFONDUS			0,35%	1,19%	1,55%	3,23%		7,51%
RATIO DE COUVERTURE DES ACTIFS CLASSES PAR LES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES			11,03%	24,23%	55,99%	65,92%		43,26%

Note 1.4 : Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève à 49 088 DT au 31 déc 2024. Le détail des titres de transactions détenus par la Banque à cette date, se présente comme suit :

En DT

DESCRIPTION	31-DEC-24	31-DEC-23	VARIATION	%
TITRES DE TRANSACTION	49 088	41 691	7 397	18%
TITRES COTES	49 088	41 691	7 397	18%
TITRES AMI	19 995	15 424	4 571	30%
TITRES UNIMED	13 119	13 763	- 644	-5%
TITRES SAH	15 974	12 504	3 470	28%
TITRES NON-COTES	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	-	-	-	-
TOTAL	49 088	41 691	7 397	18%

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

En DT

DESCRIPTION	ORGANISMES PUBLICS	ENTREPRISES LIEES	ENTREPRISES ASSOCIEES	CO- ENTREPRISES	AUTRES	TOTAL
TITRES DE TRANSACTION	-	-	-	-	49 088	49 088
TITRES COTES	-	-	-	-	49 088	49 088
TITRES AMI	-	-	-	-	19 995	19 995
TITRES UNIMED	-	-	-	-	13 119	13 119
TITRES SAH	-	-	-	-	15 974	15 974
TITRES NON-COTES	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	49 088	49 088

Note 1.5 : Portefeuille-titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 déc 2024, un solde de 43 506 895 DT contre 43 193 289 DT au 31 déc 2023 enregistrant ainsi une augmentation de 1%. Le détail relatif à cette rubrique, se présente comme suit :

DESCRIPTION	En DT			
	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
TITRES D'INVESTISSEMENT (1)	9 947 009	8 011 814	1 935 195	24%
TITRES DE PARTICIPATION (2)	53 920	55 509	(1 589)	-3%
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES (3)	33 505 966	33 505 966	-	0%
TITRES PARTICIPATIFS	-	1 620 000	(1 620 000)	-100%
TOTAL	43 506 895	43 193 289	313 606	1%

La ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non, se présente comme suit :

DESCRIPTION	En DT		
	TITRES COTES	TITRES NON COTES	TOTAL
TITRES D'INVESTISSEMENT (1)	1 048 088	8 898 921	9 947 009
TITRES DE PARTICIPATION (2)	-	53 920	53 920
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES (3)	-	33 505 966	33 505 966
TITRES PARTICIPATIFS	-	-	-
TOTAL	1 048 088	42 458 807	43 506 895

1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 déc 2024 et 31 déc 2023, se présente comme suit :

En DT

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
FONDS GERES	9 947 009	8 011 814	1 935 195	24%
FONDS GERES SODIS SICAR	490 000	490 000	-	0%
FONDS GERES SODIS SICAR 2003	154 000	154 000	-	0%
FONDS GERES SODIS SICAR 2004	102 000	102 000	-	0%
FONDS GERES SODIS SICAR 2005	234 000	234 000	-	0%
PROVISIONS SUR FONDS GERES SODIS SICAR	(490 000)	(437 423)	(52 577)	12%
FONDS GERES WIFAK SICAR	13 692 659	11 012 659	2 680 000	24%
FONDS GERES WIFAK SICAR 2012	701 003	701 003	-	0%
FONDS GERES WIFAK SICAR 2013	250 253	250 253	-	0%
FONDS GERES WIFAK SICAR 2014	839 725	839 725	-	0%
FONDS GERES WIFAK SICAR 2015	960 001	960 001	-	0%
FONDS GERES WIFAK SICAR 2016	3 761 677	3 761 677	-	0%
FONDS GERES WIFAK SICAR 2017	4 500 000	3 761 677	738 323	20%
FONDS GERES WIFAK SICAR 2023	2 680 000	4 500 000	(1 820 000)	-40%
PROVISIONS SUR FONDS GERES WIFAK SICAR	(3 997 514)	(3 107 105)	(890 409)	29%
REVENUS DES FONDS GERES	251 864	53 683	198 181	369%
REVENUS SUR LES FONDS GERES	251 864	53 683	198 181	369%
TITRES D'INVESTISSEMENT HORS FONDS GERES	-	-	-	-
MONTANTS BRUTS	-	-	-	-
CREANCES RATTACHEES	-	-	-	-
TOTAL	9 947 009	8 011 814	1 935 195	24%

Note sur le détail des fonds gérés :

Le détail des fonds gérés au 31 Déc 2024 se présente comme suit :

			En DT
DESCRIPTION	31 DEC 2024	METHODE D'EVALUATION	
SOTEMAIL	464 428	SELON LE COURS MOYEN BOURSIER DU DERNIER MOIS DE CLOTURE	
SOMOCER	480 000	SELON LE COURS MOYEN BOURSIER DU DERNIER MOIS DE CLOTURE	
OFFICE PLAST	711 404	SELON LE COURS MOYEN BOURSIER DU DERNIER MOIS DE CLOTURE	
CERAMIQUES DU SUD	470 000	SELON LA VALEUR D'USAGE	
SEFRIM	250 000	SELON LA VALEUR D'USAGE	
EL BANNA	3 500 000	SELON LA VALEUR D'USAGE	
ROYAL OLIVE OIL	300 000	SELON LA VALEUR D'USAGE	
CCT	1 171 236	SELON LA VALEUR D'USAGE	
TAIMET	1 850 000	SELON LA VALEUR D'USAGE	
COMPTE WIB NON UTILISE	4 495 591	SELON LA VALEUR D'USAGE	
SERPSUD	60 000	SELON LA VALEUR D'USAGE	
MEDFOOD	150 000	SELON LA VALEUR D'USAGE	
ERRYADA IMMOBILIERE	40 000	SELON LA VALEUR D'USAGE	
CERAMIQUES DU SUD	240 000	SELON LA VALEUR D'USAGE	
TOTAL	14 182 659		

Les titres non cotés sont évalués selon la valeur d'usage.

Les titres cotés sont évalués selon le cours moyen du dernier mois d'arrêté.

1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
TITRES DE PARTICIPATION	169 453	169 453	-	0%
PROVISIONS SUR TITRES DE PARTICIPATION	(115 533)	(113 944)	(1 589)	1%
TOTAL	53 920	55 509	(1 589)	-3%

Les titres de participations se détaillent comme suit :

En DT			
TITRE	% DE DETENTION	VALEURS COMPTABLES	PROVISIONS
SIBTEL	0,62%	69 353	(15 533)
MED FOOD SA	3,33%	100 000	(100 000)
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE TUNISIENNE DES BANQUES & DES ETS FINANCIERS	0,00%	100	-
TOTAL		169 453	(115 533)

1.5.3 Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

En DT			
DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION %
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES (*)	33 505 966	33 505 966	- 0%
TOTAL	33 505 966	33 505 966	0 0%

(*) Ce compte se détaille comme suit :

En DT				
TITRE	SEGE SOCIAL	% DE DETENTION	CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2024	RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024
WIFAK SICAR	IMMEUBLE INES, BLOC B, 3EME ETAGE, CENTRE URBAIN NORD - TUNIS	97,83%	1 920 188	(16 430)
ATTAKAFULIA	15, RUE DE JERUSALEM 1002 TUNIS BELVEDERE	95,90%	33 336 545	1 022 150

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 déc 2024, un solde de 60 510 597 DT contre un solde de 56 270 835 DT au 31 déc 2023, enregistrant ainsi une hausse de 8%.

En DT			
DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION %
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 705 166	4 153 307	-448 141 -11%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 604 279	10 445 826	1 158 453 11%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(7 899 113)	(6 292 519)	(1 606 594) 26%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 444 207	51 402 630	5 041 577 10%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	82 804 294	74 669 390	8 134 904 11%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(26 360 087)	(23 266 760)	(3 093 327) 13%
IMMOBILISATIONS ENCOURS	515 019	714 898	-199 879 -28%
IMMOBILISATIONS ENCOURS	515 019	714 898	-199 879 -28%
PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	(153 795)	-	(153 795) -
TOTAL	60 510 597	56 270 835	4 239 762 8%

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2024
(Exprimé en dinars)

DESCRIPTION	VALEUR BRUTE N-1	ACQUISITIONS	CESSIONS ET TRANSFERTS	VALEUR BRUTE N	AMORTISSEMENTS CUMULES N-1	DOTATIONS / REPRISES SUR CESSIONS	AMORTISSEMENTS CUMULES N	VCN
1) IMMOBIL.INCORPORELLES	10 445 825	1 158 454	-	11 604 279	(6 292 521)	(1 606 592)	(7 899 113)	3 705 166
* LICENCE	3 790 154	1 158 454	-	4 948 608	(2 304 909)	(944 151)	(3 249 060)	1 699 548
* LOGICIELS	6 648 470	-	-	6 648 470	(3 980 411)	(662 441)	(4 642 852)	2 005 618
* SITE WEB	7 201	-	-	7 201	(7 201)	-	(7 201)	-
* DROIT AU BAIL	-	-	-	-	-	-	-	-
2) IMMOBIL. CORPORELLES	74 669 391	8 231 903	(97 000)	82 804 294	(23 266 758)	(3 093 329)	(26 360 087)	56 444 207
IMMOBIL.D'EXPLOITATION	61 477 326	955 466	-	62 432 792	(13 290 111)	(2 309 657)	(15 599 768)	46 833 024
* TERRAINS D'EXPLOITATION	14 728 087	14 080	-	14 742 167	-	-	-	14 742 167
* BATIMENTS	30 916 797	-	-	30 916 797	(5 070 304)	(700 911)	(5 771 215)	25 145 582
* AMENAGEMENTS BATIMENTS	15 832 442	941 386	-	16 773 828	(8 219 807)	(1 608 746)	(9 828 553)	6 945 275
MOBILIER&MATERIEL BUR.	1 875 612	129 573	-	2 005 185	(1 126 451)	(180 299)	(1 306 750)	698 435
MATERIEL DE TRANSPORT	1 703 488	-	(97 000)	1 606 488	(1 119 534)	(90 621)	(1 210 155)	396 333
MATERIEL INFORMATIQUE	8 286 430	1 364 435	-	9 650 865	(6 762 115)	(437 059)	(7 199 174)	2 451 691
MACHINES DAB ET GAB	1 145 589	199 458	-	1 345 047	(967 565)	(75 693)	(1 043 258)	301 789
COFFRES FORTS	179 964	14 151	-	194 115	-	-	-	194 115
AUTRES IMMOBIL.	982	5 568 820	-	5 569 802	(982)	-	(982)	5 568 820
3) IMMOBIL. EN COURS	714 898	-	(199 879)	515 019	-	-	-	515 019
IMMOBIL.CORP. EN COURS	714 898	-	(199 879)	515 019	-	-	-	515 019
IMMOBIL.INCORP. EN COURS	-	-	-	-	-	-	-	-
PROVISIONS SUR IMMOB.	-	-	-	-	-	(153 795)	(153 795)	(153 795)
TOTAUX	85 830 114	9 390 357	(296 879)	94 923 592	(29 559 279)	(4 853 716)	(34 412 995)	60 510 597

Les immobilisations corporelles en cours accusent au 31/12/2024, un solde de 515 019 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

En DT			
DESCRIPTION	VALEUR BRUTE 31/12/2023	ACQUISITION / RECLASSEMENT 2024	VALEUR BRUTE 31/12/2024
CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-	-
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS EN COURS	336 218	(199 879)	136 339
MATERIEL INFORMATIQUE EN COURS	378 680	-	378 680
TOTAL	714 898	(199 879)	515 019

Le site Web est évalué selon le coût d'acquisition, d'une valeur de 7 201 DT.

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 déc 2024, un montant de 106 086 529 DT contre un montant de 85 161 362 DT au 31 déc 2023. Ils se détaillant comme suit :

En DT

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	15 227 322	15 462 141	(234 819)	-2%
<i>COMPTES D'ATTENTE</i>	<i>15 126 362</i>	<i>15 388 534</i>	<i>(262 172)</i>	<i>-2%</i>
COMPTES D'ATTENTE DE LA SALLE DE MARCHE	7 214	(113 757)	120 971	-106%
COMPTES D'ATTENTE DE LA COMPENSATION	15 119 148	15 502 291	(383 143)	-2%
<i>COMPTES DE REGULARISATION</i>	<i>100 960</i>	<i>73 607</i>	<i>27 353</i>	<i>37%</i>
AUTRES	92 727 592	71 339 923	21 387 669	30%
STOCK DE MATIERE, FOURNITURE ET TIMBRES	174 040	212 594	(38 554)	-18%
CARTES ET IMPRIMES EN STOCK	174 040	212 594	(38 554)	-18%
<i>MATERIELS EN STOCK (MURABAHA ET IJARA)</i>	<i>40 235 178</i>	<i>19 121 136</i>	<i>21 114 042</i>	<i>110%</i>
<i>ETAT, IMPOTS ET TAXES</i>	<i>1 334 634</i>	<i>5 157 050</i>	<i>(3 822 416)</i>	<i>-74%</i>
<i>DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS</i>	<i>1 094 992</i>	<i>927 845</i>	<i>167 147</i>	<i>18%</i>
<i>OPERATIONS AVEC LE PERSONNEL</i>	<i>21 762 452</i>	<i>17 735 922</i>	<i>4 026 530</i>	<i>23%</i>
<i>AUTRES CREANCES SUR L'ETAT</i>	<i>14 607 262</i>	<i>21 643 289</i>	<i>(7 036 027)</i>	<i>-33%</i>
<i>DEBITEURS DIVERS</i>	<i>9 585 036</i>	<i>4 412 221</i>	<i>5 172 815</i>	<i>117%</i>
<i>AUTRES</i>	<i>3 933 998</i>	<i>2 129 866</i>	<i>1 804 132</i>	<i>85%</i>
TOTAL BRUT	107 954 914	86 802 064	21 152 850	24%
<i>PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES AUTRES ACTIFS</i>	<i>(1 868 385)</i>	<i>(1 640 702)</i>	<i>(227 683)</i>	<i>14%</i>
TOTAL NET	106 086 529	85 161 362	20 925 167	25%

Les provisions sur les autres actifs se détaillent comme suit :

En DT				
DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
PROVISIONS SUR DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	(821 229)	(821 229)	-	0%
PROVISIONS SUR FONDS SOCIAUX ACCORDE AUX PERSONNELS	(75 237)	(20 231)	(55 006)	272%
PROVISIONS SUR CREANCE D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	(478 039)	(478 039)	-	0%
AUTRES PROVISIONS	(493 880)	(321 203)	(172 677)	54%
TOTAL	(1 868 385)	(1 640 702)	(227 683)	14%

Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 115 181 796 DT au 31 déc 2024 contre un solde de 115 129 535 DT au 31 déc 2023. Il se détaille comme suit :

En DT				
DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
WAKALA BEL ISTITHMAR AUPRES DE LA BCT	115 000 000	115 000 000	-	0%
DETTE RATTACHEE SUR WAKALA BEL ISTITHMAR AUPRES DE LA BCT	181 796	129 535	52 261	40%
TOTAL	115 181 796	115 129 535	52 261	0%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 déc 2024, un montant de 38 801 674 DT contre un montant de 60 953 724 DT au 31 déc 2023, enregistrant ainsi une diminution de 36%.

En DT				
DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	35 104 197	43 022 621	(7 918 424)	-18%
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	3 697 477	17 931 103	(14 233 626)	-79%
TOTAL	38 801 674	60 953 724	(22 152 050)	-36%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire.

En DT			
DESCRIPTION	MATERIALISE PAR DES TITRES DU MARCHE INTERBANCAIRE	NON MATERIALISE PAR DES TITRES DU MARCHE INTERBANCAIRE	TOTAL
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	-	35 104 197	35 104 197
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	-	3 697 477	3 697 477
TOTAL	-	38 801 674	38 801 674

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires, se détaillent comme suit :

En DT				
DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	96 287	1 776 348	(1 680 061)	-95%
EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	35 007 910	41 246 273	(6 238 363)	-15%
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	35 104 197	43 022 621	(7 918 424)	-18%

Les dépôts et avoirs des établissements financiers, se détaillent comme suit :

En DT				
DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	3 697 477	17 931 103	(14 233 626)	-79%
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	3 697 477	17 931 103	(14 233 626)	-79%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

En DT					
DESCRIPTION	<= 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS ET MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
ETABLISSEMENTS BANCAIRES	35 104 197	-	-	-	35 104 197
AVOIRS EN COMPTES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	96 287	-	-	-	96 287
MOUDHARABA SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES EN DINARS	35 000 000	-	-	-	35 000 000
MOUDHARABA SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES EN DEVICES	-	-	-	-	-
DETTES RATTACHEES SUR LES RESSOURCES PROVENANT DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	7 910	-	-	-	7 910
ETABLISSEMENTS FINANCIERS	3 697 477	-	-	-	3 697 477
AVOIRS EN COMPTES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	3 697 477	-	-	-	3 697 477
TOTAL	38 801 674	-	-	-	38 801 674

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

En DT					
Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	-	35 104 197	35 104 197
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	3 697 477	3 697 477
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	-	38 801 674	38 801 674

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 déc 2024, un solde de 1 160 702 207 DT contre un montant de 903 800 834 DT au 31 déc 2023. Ils se décomposent comme suit :

DESCRIPTION	En DT			
	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
DEPOTS A VUE	304 550 765	292 266 859	12 283 906	4%
DEPOTS A VUE	304 550 630	290 624 682	13 925 948	5%
DETTES RATTACHEES SUR DEPOTS A VUE	135	1 642 177	(1 642 042)	-100%
AUTRES DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	856 151 442	611 533 975	244 617 467	40%
TAWFIR	365 346 458	279 878 506	85 467 952	31%
TAWFIR	365 023 162	279 573 650	85 449 512	31%
DETTES RATTACHEES SUR TAWFIR	323 296	304 856	18 440	6%
ISTITHMAR	413 533 368	256 020 357	157 513 011	62%
ISTITHMAR EN DINARS	390 129 997	238 625 298	151 504 699	63%
DETTES RATTACHEES SUR ISTITHMAR EN DINARS	7 388 159	5 983 127	1 405 032	23%
ISTITHMAR EN DEVICES	15 721 617	11 249 401	4 472 216	40%
DETTES RATTACHEES SUR ISTITHMAR EN DEVICES	293 595	162 531	131 064	81%
AUTRES SOMMES DUES A LA CLIENTELE	77 271 616	75 635 112	1 636 504	2%
TOTAL	1 160 702 207	903 800 834	256 901 373	28%

Le détail des autres sommes dues à clientèle se présente comme suit :

DESCRIPTION	En DT			
	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
AUTRES PROVISIONS CONSTITUEES PAR LA CLIENTELE	62 903 098	57 588 290	5 314 808	9%
COMPTES INDISPONIBLES	3 265 242	5 094 824	(1 829 582)	-36%
RESERVE DE STABILISATION DE PROFIT (PER)	1 205 457	771 985	433 472	56%
RESERVE POUR RISQUE D'INVESTISSEMENT (IRR)	333 978	185 452	148 526	80%
AUTRES COMPTES	9 563 841	11 994 561	(2 430 720)	-20%
TOTAL	77 271 616	75 635 112	1 636 504	2%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

DESCRIPTION	En DT					
	<= 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS ET MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	SANS MATURITE	TOTAL
DEPOTS A VUE	304 550 630	-	-	-	-	304 550 630
TAWFIR	365 023 162	-	-	-	-	365 023 162
ISTITHMAR	25 990 788	363 543 656	16 317 170	-	-	405 851 614
AUTRES SOMMES DUES A LA CLIENTELE	-	-	-	-	77 271 616	77 271 616
DETTES RATTACHEES	8 005 185	-	-	-	-	8 005 185
TOTAL	703 569 765	363 543 656	16 317 170	-	77 271 616	1 160 702 207

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la nature de la relation, se présente comme suit :

RUBRIQUES	En DT				
	ENTREPRISES LIEES	ENTREPRISES ASSOCIEES	CO-ENTREPRISES	AUTRES	TOTAL
DEPOTS A VUE	17 215 450	-	-	287 335 180	304 550 630
TAWFIR	-	-	-	365 023 162	365 023 162
ISTITHMAR	19 250 000	-	-	386 601 614	405 851 614
AUTRES SOMMES DUES A LA CLIENTELE	80 140	-	-	77 191 476	77 271 616
DETTES RATTACHEES	-	-	-	8 005 185	8 005 185
	36 545 590	-	-	1 124 156 617	1 160 702 207

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Au 31 déc 2024, le solde de cette rubrique s'élève à 84 673 615 DT contre un montant de 101 546 358 DT au 31 déc 2023. Il se détaille comme suit :

DESCRIPTION	En DT			
	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
EMPRUNTS MATERIALISES (1)	-	2 003 461	(2 003 461)	-100%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES « CONFORMES AUX PRINCIPES DE LA FINANCE ISLAMIQUE » (2)	84 673 615	99 542 897	(14 869 282)	-15%
TOTAL	84 673 615	101 546 358	(16 872 743)	-17%

(1) Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit :

DESCRIPTION	En DT			
	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
EMPRUNTS MATERIALISES	-	1 976 923	(1 976 923)	-100%
DETTES RATTACHEES SUR EMPRUNTS MATERIALISES	-	26 538	(26 538)	-100%
TOTAL	-	2 003 461	(2 003 461)	-100%

(2) Le solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit :

DESCRIPTION	En DT			
	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES « CONFORMES AUX PRINCIPES DE LA FINANCE ISLAMIQUE »	79 186 650	93 515 646	(14 328 996)	-15%
DETTES RATTACHEES SUR EMPRUNT OBLIGATAIRES	5 486 965	6 027 251	(540 286)	-9%
TOTAL	84 673 615	99 542 897	(14 869 282)	-15%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation, se présente comme suit :

DESCRIPTION	En DT				
	ENTREPRISES LIEES	ENTREPRISES ASSOCIEES	CO-ENTREPRISES	AUTRES	TOTAL
EMPRUNTS MATERIALISES	-	-	-	-	-
RESSOURCES SPECIALES	-	-	-	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES « CONFORMES AUX PRINCIPES DE LA FINANCE ISLAMIQUE »	33 484 634	-	-	51 188 981	84 673 615
TOTAL	33 484 634	-	-	51 188 981	84 673 615

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

DESCRIPTION	En DT				
	<= 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS ET MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
EMPRUNTS MATERIALISES	-	-	-	-	-
RESSOURCES SPECIALES	-	-	-	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES « CONFORMES AUX PRINCIPES DE LA FINANCE ISLAMIQUE »	8 630 965	12 375 295	55 997 355	7 670 000	84 673 615
TOTAL	8 630 965	12 375 295	55 997 355	7 670 000	84 673 615

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 déc 2024 et au 31 déc 2023 :

En DT

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES	3 723 705	3 718 614	5 091	0%
PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES	3 723 705	3 718 614	5 091	0%
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	144 571 141	108 705 274	35 865 867	33%
COMPTES D'ATTENTE	36 711 328	26 865 384	9 845 944	37%
COMPTES DE REGULARISATION	13 505 563	12 867 100	638 463	5%
CREDITEURS DIVERS	83 036 621	60 917 633	22 118 988	36%
FOURNISSEURS	78 589 671	57 277 610	21 312 061	37%
DEPOTS DU PERSONNEL	1 158 037	1 263 580	(105 543)	-8%
PRESTATAIRE DE SERVICES	3 288 913	2 376 443	912 470	38%
ETAT, IMPOTS ET TAXES	9 404 335	6 534 060	2 870 275	44%
AUTRES	1 913 294	1 521 097	392 197	26%
TOTAL AUTRES PASSIFS	148 294 846	112 423 888	35 870 958	32%

* Le détail des provisions pour passifs et charges se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
PROVISION POUR CONGES PAYES	2 483 575	2 741 465	(257 890)	-9%
PROVISION POUR LITIGE	224 149	224 149	-	0%
PROVISION POUR RISQUES DIVERS	1 015 981	753 000	262 981	35%
TOTAL	3 723 705	3 718 614	5 091	0%

Notes 3- Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions nominatives de 5 DT chacune souscrites et libérées intégralement en numéraires. Les actions formant le capital social sont toutes de même nature.

WIFAK INTERNATIONAL BANK dispose de 47 728 actions propres pour un coût total de 335 155 DT.

Au 31 déc 2024, les capitaux propres de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ont atteint 177 353 304 DT contre 167 672 417 DT au 31 déc 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 6%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	CAPITAL SOCIAL	COMPLEMENT D'APPORT	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RESERVES FACULTATIVES	AUTRES RESERVES	ACTIONS PROPRES	RESERVE POUR FONDS SPECIAL	TITRES ASSIMILES A DES CAPITAUX PROPRES	RESULTATS REPOTES	MODIFICATION COMPTABLE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAUX
CAPITAUX PROPRES N-1	150 000 000	-	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	678 011	15 437 000	(25 763 196)	-	7 472 846	167 672 417
AFFECTATION RESULTAT 2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 472 846	-	(7 472 846)	-
VARIATION DE LA PERIODE RESULTAT DE LA PERIODE.	-	77 122	-	-	-	2 680 000	359 508	1 071	-	(2 680 000)	-	-	437 701
CAPITAUX PROPRES AU 31 DEC 2024	150 000 000	77 122	1 867 419	30 000	1 615 000	19 710 000	(335 155)	679 082	15 437 000	(20 970 350)	-	9 243 186	177 353 304

La ventilation du fonds social selon qu'il soit remboursable ou non remboursable est la suivante :

RUBRIQUES	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	En DT	
				%	
FONDS SOCIAL REMBOURSABLE	679 082	678 011	1 071	0%	
TOTAL	679 082	678 011	1 071	0%	

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2024 à 76 103 806 DT contre 48 060 825 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
CAUTIONS (1)	72 398 089	47 400 172	24 997 917	53%
AVALS (2)	3 705 717	660 653	3 045 064	461%
TOTAL	76 103 806	48 060 825	28 042 981	58%

(1) L'encours des cautions se détaille, au 31 déc 2024, comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
CAUTIONS EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	72 398 089	47 400 172	24 997 917	53%
TOTAL	72 398 089	47 400 172	24 997 917	53%

En DT

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

RUBRIQUES	ENTREPRISES LIEES	ENTREPRISES ASSOCIEES	CO- ENTREPRISES	AUTRES	TOTAL
CAUTIONS EN FAVEUR DES BANQUES	-	-	-	-	-
CAUTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	-	-	-	-	-
CAUTIONS EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	63 585	-	-	72 334 504	72 398 089
TOTAL	63 585	-	-	72 334 504	72 398 089

(2) L'encours des avals se détaille, au 31 déc 2024, comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
AVALS EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	3 705 717	660 653	3 045 064	461%
TOTAL	3 705 717	660 653	3 045 064	461%

En DT

La ventilation des avals par nature de la relation :

RUBRIQUES	ENTREPRISES LIEES	ENTREPRISES ASSOCIEES	CO- ENTREPRISES	AUTRES	TOTAL
AVALS EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	-	-	-	3 705 717	3 705 717
TOTAL	-	-	-	3 705 717	3 705 717

Note 4.2: Crédits documentaires islamiques

Les crédits documentaires islamiques présentent un solde de 23 177 899 DT au 31 déc 2024. Ils se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
CREDITS DOCUMENTAIRES ISLAMIQUES IMPORT	23 177 899	20 725 972	2 451 927	12%
TOTAL	23 177 899	20 725 972	2 451 927	12%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires islamiques selon la nature de la relation se détaille comme suit :

RUBRIQUES	ENTREPRISES LIEES	ENTREPRISES ASSOCIEES	CO- ENTREPRISES	AUTRES	TOTAL
CREDITS DOCUMENTAIRES ISLAMIQUES IMPORT	-	-	-	23 177 899	23 177 899
TOTAL	-	-	-	23 177 899	23 177 899

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 déc 2024 à 232 782 983 DT contre 180 769 794 DT au 31 déc 2023 enregistrant ainsi une augmentation de 29%. Ils se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	En DT	
			VARIATION	%
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES	232 782 983	180 769 794	52 013 189	29%
FINANCEMENTS A LA CLIENTELE CONFIRMES ET NON ENCORE DEBLOQUES	232 782 983	180 769 794	52 013 189	29%
FINANCEMENTS A LA CLIENTELE CONFIRMES ET NON ENCORE DEBLOQUES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	232 782 983	180 769 794	52 013 189	29%
FINANCEMENTS A LA CLIENTELE CONFIRMES ET NON ENCORE DEBLOQUES MOURABHA	172 597 549	165 810 028	6 787 521	4%
FINANCEMENTS A LA CLIENTELE CONFIRMES ET NON ENCORE DEBLOQUES IJARA	60 185 434	14 959 766	45 225 668	302%
TOTAL	232 782 983	180 769 794	52 013 189	29%

La ventilation des engagements données selon la nature de la relation se détaille comme suit :

RUBRIQUES	ENTREPRISES LIEES	ENTREPRISES ASSOCIEES	CO- ENTREPRISES	En DT	
				AUTRES	TOTAL
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES	-	-	-	232 782 983	232 782 983
FINANCEMENTS A LA CLIENTELE CONFIRMES&NON ENCORE DEBLOQUES	-	-	-	232 782 983	232 782 983
FINANCEMENTS A LA CLIENTELE CONFIRMES&NON ENCORE DEBLOQUES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	-	-	-	232 782 983	232 782 983
FINANCEMENTS A LA CLIENTELE CONFIRMES&NON ENCORE DEBLOQUE MOURABHA	-	-	-	172 597 549	172 597 549
FINANCEMENTS A LA CLIENTELE CONFIRMES ET NON ENCORE DEBLOQUES IJARA	-	-	-	60 185 434	60 185 434
TOTAL	-	-	-	232 782 983	232 782 983

Note 4.4: Garanties Reçues

Au 31 déc 2024, l'encours des garanties reçues s'élève à 131 892 609 DT contre 121 165 220 DT au 31 déc 2023. Il se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
GARANTIES REÇUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS BANCAIRES, FINANCIERS ET DE L'ASSURANCE	379 623	595 020	(215 397)	-36%
GARANTIES REÇUES DE LA CLIENTELE	131 512 986	120 570 200	10 942 786	9%
TOTAL	131 892 609	121 165 220	10 727 389	9%

Selon la nature :

DESCRIPTION	HYP. IJARA	HYP. MOURABAHA	SOTUGAR	TOTAL
GARANTIES REÇUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS BANCAIRES, FINANCIERS ET DE L'ASSURANCE	-	-	379 623	379 623
GARANTIES REÇUES DE LA CLIENTELE	11 592 772	119 920 214	-	131 512 986
TOTAL	11 592 772	119 920 214	379 623	131 892 609

Selon qu'il soit douteux ou non :

DESCRIPTION	GARANTIES SUR ACTIFS DOUTEUX	GARANTIES SUR ACTIFS NON DOUTEUX	TOTAL
GARANTIES REÇUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS BANCAIRES, FINANCIERS ET DE L'ASSURANCE	282 280	97 343	379 623
GARANTIES REÇUES DE LA CLIENTELE	39 301 759	92 211 227	131 512 986
TOTAL	39 584 039	92 308 570	131 892 609

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à 132 155 583 DT au 31 déc 2024. Elles se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	15 407 707	15 635 608	(227 901)	-1%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	116 747 876	93 468 383	23 279 493	25%
PORTEFEUILLE MURABAHA	68 426 746	55 851 583	12 575 163	23%
PORTEFEUILLE IJARA	46 356 101	37 434 742	8 921 359	24%
WAKALA BEL ISTITHMAR	929 840	25 023	904 817	3616%
PROFITS /PORTEFEUILLE SUR RESSOURCES ORDINAIRES EN DEVISES	1 653 755	1 281 714	372 041	29%
PROFITS RESERVES	(618 566)	(1 124 679)	506 113	-45%
AUTRES MARGES ET REVENUS ASSIMILES	-	-	-	-
TOTAL	132 155 583	109 103 991	23 051 592	21%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits totalisant au 31 déc 2024, un solde de 29 923 928 DT enregistrant ainsi une augmentation de 3 907 160 DT par rapport au 31 déc 2023. Elles se présentent comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
CHEQUES, EFFETS, VIREMENTS, PRELEVEMENTS ET FRAIS DE TENUE DE COMPTE	7 689 626	7 061 658	627 968	9%
COMMISSIONS SUR ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN TND	1 529 854	1 192 142	337 712	28%
COMMISSIONS SUR OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR	2 204 062	2 022 359	181 703	9%
MONETIQUES	1 928 068	1 785 792	142 276	8%
COMMISSIONS DE GESTION, ETUDES ET ENGAGEMENT	12 944 282	11 296 102	1 648 180	15%
COMMISSIONS DE BANQUE DIRECTE	459 609	400 343	59 266	15%
BANCASSURANCE	869 048	683 332	185 716	27%
AUTRES COMMISSIONS	2 299 379	1 575 040	724 339	46%
TOTAL	29 923 928	26 016 768	3 907 160	15%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 31 déc 2024, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
PLUS-VALUE DE CESSION SUR TITRES DE PLACEMENT	-	-	-	-
MOINS-VALUE DE CESSION SUR TITRES DE PLACEMENT	-	-	-	-
PLUS-VALUE DE REEVALUATION SUR TITRES DE TRANSACTION	11 106	3 322	7 784	234%
MOINS-VALUE DE REEVALUATION SUR TITRES DE TRANSACTION	(3 710)	(4 640)	930	-20%
DIVIDENDES REÇUS SUR TITRES DE TRANSACTION	547	1 368	(821)	-60%
GAIN/PERTE NET SUR OPERATIONS DE CHANGE	2 188 391	2 167 192	21 199	1%
TOTAL	2 196 334	2 167 242	29 092	1%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 31 déc 2024, un montant de 309 387 contre 173 682 DT au 31 déc 2023. Ils se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
MARGES ET REVENUS ASSIMILES SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	249 567	53 682	195 885	365%
FONDS GERES	249 567	53 682	195 885	365%
CREANCES SUR L'ETAT	-	-	-	-
DIVIDENDES ET REVENUES ASSIMILES SUR TITRES DE PARTICIPATIONS	59 820	120 000	(60 180)	-50%
TOTAL	309 387	173 682	135 705	78%

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé, au 31 déc 2024, un montant de 69 788 229 DT. Le détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	(11 079 862)	(11 064 811)	(15 051)	0%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	(48 562 499)	(38 254 962)	(10 307 537)	27%
MARGES SUR DEPOTS A VUE	(3 308 873)	(6 879 489)	3 570 616	-52%
MARGES SUR COMPTES TAWFIR	(15 370 684)	(12 188 505)	(3 182 179)	26%
MARGES SUR DEPOTS ISTHITHMAR	(29 882 942)	(19 186 968)	(10 695 974)	56%
MARGES SUR CERTIFICATS DE DEPOTS	-	-	-	-
EMPRUNT ET RESSOURCES SPECIALES	(9 928 535)	(11 563 291)	1 634 756	-14%
AUTRES MARGES ET CHARGES	(217 333)	(109 537)	(107 796)	98%
TOTAL	(69 788 229)	(60 992 601)	(8 795 628)	14%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la banque ont augmenté de 55 259 DT par rapport au 31 déc 2023 pour se situer à un montant de 1 916 547 DT au 31 déc 2024.

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
COMMISSIONS ENCOURUES SUR VISA ET MASTERCARD	(1 580 240)	(1 532 117)	(48 123)	3%
COMMISSIONS ENCOURUES SUR FONDS GERES	(200 140)	(192 398)	(7 742)	4%
COMMISSIONS ENCOURUES SUR SIBTEL	(133 459)	(134 894)	1 435	-1%
AUTRES COMMISSIONS ENCOURUES	(2 708)	(1 879)	(829)	44%
TOTAL	(1 916 547)	(1 861 288)	(55 259)	3%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 déc 2024, un montant de 17 057 124 DT enregistrant une hausse de 3 506 931 DT par rapport au 31 déc 2023. Le détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	(11 931 704)	(7 384 857)	(4 546 847)	62%
DOTATIONS AUX PROVISIONS COLLECTIVES	(5 334 316)	(7 519 919)	2 185 603	-29%
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR IMPOTS	-	-	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CREANCES ADDITIONNELLES	(3 534 827)	(2 538 415)	(996 412)	39%
DOTATION AUX PROVISIONS SUR AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS ET AUTRES RISQUES ET CHARGES	(433 996)	(245 000)	(188 996)	77%
TOTAL DOTATIONS	(21 234 843)	(17 688 191)	(3 546 652)	20%
PERTES SUR CREANCES	(1 142 691)	(1 836 988)	694 297	-38%
PERTES SUR AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS ET AUTRES RISQUES ET CHARGES	-	(500 000)	500 000	-100%
TOTAL DES DOTATIONS ET DES PERTES SUR CREANCES	(22 377 534)	(20 025 179)	(2 352 355)	12%
REPRISE SUR PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	5 010 222	3 789 804	1 220 418	32%
REPRISE SUR PROVISIONS COLLECTIVES	-	-	-	-
REPRISE SUR PROVISIONS SUR CREANCES ADDITIONNELLES	310 188	1 891 698	(1 581 510)	-84%
REPRISE SUR PROVISIONS SUR CREANCES CEDEES ET RADIEES	-	-	-	-
REPRISE SUR PROVISIONS SUR AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS ET AUTRES RISQUES ET CHARGES	-	792 268	(792 268)	-100%
TOTAL REPRISES	5 320 410	6 473 770	(1 153 360)	-18%
RECouvreMENT DES CREANCES RADIEES	-	1 216	(1 216)	-100%
TOTAL DES REPRISES ET DES RECUPERATIONS SUR CREANCES	5 320 410	6 474 986	(1 154 576)	-18%
TOTAL	(17 057 124)	(13 550 193)	(3 506 931)	26%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES D'INVESTISSEMENT	(1 107 291)	(1 860 000)	752 709	-40%
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES TITRES D'INVESTISSEMENT	162 716	-	162 716	-
TOTAL	(944 575)	(1 860 000)	915 425	-49%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 déc 2024, à 120 DT contre 120 DT au 31 déc 2023. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
AUTRES PRODUITS REÇUES	120	120	-	0%
TOTAL	120	120	-	0%

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 Décembre 2024, un montant de 38 796 812 DT, enregistrant ainsi une hausse de 5 817 145 DT par rapport au 31 Décembre 2023. Leur détail se présente comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
REMUNERATION DU PERSONNEL TITULAIRE	(26 453 625)	(22 545 960)	(3 907 665)	17%
PRIMES ALLOUEES	(4 319 631)	(1 788 440)	(2 531 191)	142%
IMPOTS ET TAXES SUR SALAIRES	(669 635)	(690 725)	21 090	-3%
CHARGES SOCIALES	(6 203 310)	(5 234 799)	(968 511)	19%
FRAIS DE FORMATION	(482 236)	(362 245)	(119 991)	33%
AUTRES CHARGES LIEES AU PERSONNEL	(668 375)	(2 357 498)	1 689 123	-72%

TOTAL	(38 796 812)	(32 979 667)	(5 817 145)	18%
-------	--------------	--------------	-------------	-----

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Les charges générales d'exploitation ont enregistré une augmentation de 13% pour se situer à un montant de 17 613 461 DT au 31 déc 2024 contre 15 600 781 DT au 31 déc 2023. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

DESCRIPTION	31 déc 2024	31 déc 2023	VARIATION	%
FRAIS D 'EXPLOITATION NON BANCAIRES	(11 046 104)	(10 324 792)	(721 312)	7%
LOYER	(2 302 985)	(1 990 546)	(312 439)	16%
ENTRETIENS ET REPARATIONS CONFIES A DES TIERS	(4 317 640)	(4 502 602)	184 962	-4%
TRAVAUX ET FAÇONS EXECUTER PAR DES TIERS	(245 104)	(179 164)	(65 940)	37%
PRIMES D'ASSURANCE	(200 602)	(229 060)	28 458	-12%
FRAIS D'ABONNEMENT	(3 089 753)	(2 571 523)	(518 230)	20%
FRAIS POSTAUX DE TELECOMMUNICATIONS ET DE TRANSMISSION	(890 020)	(851 897)	(38 123)	4%
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(6 567 357)	(5 275 989)	(1 291 368)	24%
IMPOTS ET TAXES	(876 932)	(111 992)	(764 940)	683%
FOURNITURES ET PRODUITS ENERGETIQUES CONSOMMABLES	(1 304 398)	(1 133 830)	(170 568)	15%
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRE ET HONORAIRE	(2 527 626)	(2 288 380)	(239 246)	10%
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	(458 930)	(193 987)	(264 943)	137%
FRAIS DIVERS DE GESTION	(1 399 471)	(1 547 800)	148 329	-10%
TOTAL	(17 613 461)	(15 600 781)	(2 012 680)	13%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 déc 2024, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de 49 459 DT pour se situer à un niveau 4 950 715 DT et qui se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES LOGICIELS	(662 441)	(641 983)	(20 458)	3%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIONS	(700 911)	(690 179)	(10 732)	2%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE BUREAUX	(180 299)	(167 546)	(12 753)	8%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS MATERIELS INFORMATIQUES	(437 059)	(786 255)	349 196	-44%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DU MATERIELS DE TRANSPORTS	(187 621)	(210 400)	22 779	-11%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES DAB, GAB ET AUTOMATES	(75 693)	(58 121)	(17 572)	30%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DROIT D'USAGE	(944 151)	(800 872)	(143 279)	18%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	(1 608 746)	(1 545 896)	(62 850)	4%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS SITE WEB	(153 794)	(4)	(153 790)	3844750%
TOTAL	(4 950 715)	(4 901 256)	(49 459)	1%

Note 5.13 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 déc 2024, le solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une baisse de 1 443 925 DT pour se situer à un niveau de 691 127 DT. Il se détaille comme suit :

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023	VARIATION	%	En DT
PERTE ORDINAIRE	(61 921)	(119 696)	57 775	-48%	
AUTRES	454 342	1 202 306	(747 964)	-62%	
PLUS-VALUE SUR CESSION D'IMMOBILISATION	10 011	877 509	(867 498)	-99%	
PLUS-VALUE SUR CESSION D'ACTIFS RECUPERABLES	288 695	174 933	113 762	65%	
TOTAL	691 127	2 135 052	(1 443 925)	-68%	

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 4 138 192 DT au 31 déc 2024.

Note 5.15 : Solde en gains/pertres provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gains/pertres provenant des autres éléments extraordinaires, présente un solde de 827 638 DT au 31 déc 2024.

Note 5.16 : Résultat par action

DESCRIPTION	31 DEC 2024	31 DEC 2023
RESULTAT NET	9 243 186	7 472 846
NOMBRE MOYEN D'ACTIONS	30 000 000	30 000 000
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (EN DT)	0,308	0,249
RESULTAT DILUE PAR ACTION (EN DT)	0,308	0,249

Note 5.17 : Réinvestissement exonéré :

La Banque a opté pour le réinvestissement de son bénéfice réalisé à hauteur de 9 100 000 Dinars sous forme de fonds gérés confiés à la WIFAK SICAR et ce, sans minimum d'impôts.

Ces fonds seront employés au minimum à hauteur de 75% dans les investissements réalisés dans les zones de développement régional y compris dans la reprise des entreprises en difficultés économiques ; et/ou dans le secteur agricole ou de la pêche.

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités, est passée de 104 921 109 DT à 140 563 541 DT enregistrant une augmentation de 35 642 432 DT. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 61 091 855 DT, ainsi que des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'investissement à hauteur de 9 504 083 DT et des activités de financement pour 15 945 340 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à 61 091 855 DT au 31 décembre 2024. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Les flux nets des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 163 029 093 DT ;

La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 256 988 879 DT ;

Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation pour 5 031 920 DT.

Flux nets négatifs :

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -72 359 106 DT ;
La variation des financements accordés à la clientèle nette de remboursement pour -243 704 216 DT ;
Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -42 928 885 DT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à -9 504 083 DT et sont inhérents principalement à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensés par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement :

Ces flux de trésorerie négatifs de -15 945 340 DT proviennent principalement des remboursements des emprunts pour -16 305 919 DT.



Rapport d'activité

2024



XIV.

Rapport annuel
du Comité Charaïque

XIV- XIV. Rapport Annuel du Comité Charaique :

تونس، في 11 مارس 2025

الحمد لله وحده

تقرير هيئة مراقبة مطابقة معايير الصيرفة الإسلامية

حول نشاط مؤسسة " بنك الوفاق الدولي "

خلال السنة المالية 2024

الحمد لله رب العالمين والصلاة والسلام على سيدنا محمد وعلى آله وصحبه وسلم أجمعين.

المادة المحترمون:

- رئيس الجلسة العامة
- مساهمو بنك الوفاق الدولي
- مدير عام بنك الوفاق الدولي

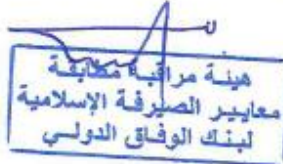
السلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته،

في إطار المهام الموكولة إلى هيئة مراقبة مطابقة معايير الصيرفة الإسلامية لبنك الوفاق الدولي، فقد تولت الهيئة تدقيق العقود والمنتجات المقترحة، وما أنجزه البنك من معاملات خلال السنة المالية المنتهية في 2024/12/31، وذلك قصد إبداء الرأي الشرعي في مدى التزام المؤسسة بمعايير الصيرفة الإسلامية، وبالقراءات الشرعية الصادرة عن الهيئة في الغرض.

وحيث تقع مسؤولية الالتزام بتنفيذ العقود والمعاملات طبقاً لمعايير الصيرفة الإسلامية على إدارة البنك، أما مسؤولية الهيئة فتتخصر في إبداء رأي مستقل في مدى التزام البنك بهذه المعايير بناء على نتيجة التدقيق الشرعي.

وبعد الانتهاء من عملية التدقيق الشرعي تؤكد الهيئة ما يلي:

- أن عملية التدقيق قد تمت استناداً بالمعايير والضوابط الشرعية الصادرة عن هيئة المحاسبة والمراجعة للمؤسسات المالية الإسلامية (أيوبي)، وبمضى التزام البنك بتطبيق القرارات الصادرة عن هيئة مراقبة مطابقة معايير الصيرفة الإسلامية لبنك الوفاق الدولي والامتثال لتوصيلاتها، وقد اقتضت هذه العملية تخطيط إجراءات التدقيق وتنفيذها بغاية الحصول على جميع المعلومات



والتفسيرات التي اعتبرتها الهيئة ضرورية لتزويدها بأدلة تكفي لتقديم تأكيد معقول حول مدى التزام البنك بمعايير الصيرفة الإسلامية.

- أن عملية التدقيق والمراجعة قد تمت من خلال فحص نماذج من كل أنواع العقود، والاطلاع على المعاملات المنجزة خلال الفترة المذكورة أعلاه، وكذلك من خلال زيارة الهيئة الميدانية لمركز أعمال البنك بالكرم وعقد لقاءات متفرقة مع عدد من رؤساء الأقطاب المتدخلة في إنجاز العمليات، وتعتقد الهيئة أن أعمال التدقيق المنجزة قد وفرت لها أساسا مناسباً لإبداء الرأي.
- أن البنك خلال سنة 2024 قد جنب المداخل المتأثية من غرامات التأخير، والتي بلغت بعد خصم الأداءات والمعاليم المتعلقة بها أربع مائة وأربعة عشر ألفاً وتسعمائة وأربعة وستين ديناراً و 663 مليماً (414.964,663 ديناراً)، وأنه لم يحتسب هذه المبالغ ضمن إيرادات البنك، طبقاً لما تنص عليه المعايير الشرعية، وإنما خصص هذه المبالغ لصندوق النفع العام لتصرف في أوجه الخير. وفي هذا الإطار، فقد وقع تقديم مجموعة من المساعدات للجهات التي أقرتها سياسة البنك في التصرف في صندوق النفع العام، وذلك في حدود مبلغ قدره أربع مائة وثمانية آلاف وتسعمائة وستين ديناراً و 832 مليماً (408.960,832 ديناراً).
- أن البنك قد دعم محفظة تمويلاته الزامية إلى تحقيق التنمية الاقتصادية المستدامة، وهو ما تتمنه الهيئة، وتأمل مزيد تعزيز هذا الجانب بما يتماشى مع مقصد الشريعة الإسلامية في حفظ المال.
- أن البنك قد أصدر الدليل الإرشادي لاحتساب الزكاة المتعلقة بأموال المساهمين والذي قد صادقت عليه الهيئة، مع أن إدارة المؤسسة ليست مخولة لإخراج الزكاة عن المساهمين والحرفاء، وإنما تقع مسؤولية إخراجها عليهم.

وفي رأي الهيئة: أن بنك الوفاق الدولي، خلال السنة المالية 2024، قد التزم بتنفيذ توصيات الهيئة وقراراتها في ممارسة نشاطه طبقاً لمعايير الصيرفة الإسلامية.

نسأل الله العليّ القدير أن يحقق لنا الرشد والسداد.

والسلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته.

رئيس الهيئة

الدكتور محمد محسن بوشمال



الدكتور محمد الغروبي (عضوا)



الدكتور نور الدين نناش (عضوا)



هيئة مراقبة مطابقة
معايير الصيرفة الإسلامية
لبنك الوفاق الدولي



Rapport d'activité

2024



XV.

Les Etats Financiers Consolidés
au 31-12-2024

XV- Les Etats Financiers Consolidés

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2024
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-24	31-déc.-23
AC01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	130 942 518	124 318 619
AC02 Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	163 557 684	156 646 888
AC03 Créances sur la clientèle (*)	1-3	1 220 356 409	995 896 901
AC04 Portefeuille titres commercial	1-4	1 005 877	940 405
AC05 Portefeuille d'investissement	1-5	5 880 080	9 181 874 (*)
AC06 Valeurs immobilisées (*)	1-6	69 771 603	65 142 773
AC07 Autres actifs	1-7	102 592 041	83 659 420 (*)
TOTAL ACTIFS		1 694 106 212	1 435 786 880
PA01 Banque Centrale, CCP	2-1	115 181 796	115 129 535
PA02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2-2	38 801 674	60 953 724
PA03 Dépôts de la clientèle	2-3	1 141 703 524	890 185 363
PA04 Dettes de financements et Ressources spéciales	2-4	74 816 515	90 974 958
PA05 Autres passifs	2-5	143 070 723	107 094 008
TOTAL PASSIFS		1 513 574 232	1 264 337 588
CP01 Capital	3-1	150 000 000	150 000 000
CP02 Réserves		21 662 763	18 688 245
CP03 Actions propres		(335 155)	(694 663)
CP04 Autres capitaux propres		16 116 082	16 115 011
CP05 Résultats reportés		(18 446 821)	(23 025 415)
CP06 Résultat de l'exercice		10 126 529	8 998 657
TOTAL CAPITAUX PROPRES		179 123 397	170 081 835
Intérêt des minoritaires		1 408 583	1 367 458
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1 694 106 212	1 435 786 880

(*) : Ces soldes ont été retraités à des fins de comparabilité

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2024

(Montants exprimés en Dinars)

	Désignation	Notes	31 déc 2024	31 déc 2023
PASSIFS EVENTUELS				
HB 01-	Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	76 103 806	48 060 825
HB 02-	Crédits documentaires islamiques	4-2	23 177 899	20 725 972
HB 03-	Actifs donnés en garantie		0	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			99 281 705	68 786 797
ENGAGEMENTS DONNES				
HB 04-	Engagements de financement donnés	4-3	232 782 983	180 769 794
HB 05-	Engagements sur titres		0	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			232 782 983	180 769 794
ENGAGEMENTS RECUS				
HB 06-	Engagements de financement reçus		0	-
HB 07-	Garanties reçues	4-4	131 892 609	121 165 220
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS			131 892 609	121 165 220

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ

Période du 01/01/2023 au 31/12/2024

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-24	31-déc.-23
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>	-	172 638 635	145 351 742
PR01 Marges et revenus assimilés	5-1	132 155 583	109 103 991
PR02 Commissions en produits	5-2	38 274 901	33 871 538
PR03 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5-3	2 131 964	2 202 531
PR04 Revenus du portefeuille d'investissement	5-4	76 187	173 682
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>	-	(69 104 017)	(60 633 104)
CH01 Marges encourus et charges assimilées	5-5	(67 499 629)	(58 941 806)
CH02 Commissions encourues	5-6	(1 604 388)	(1 691 298)
CH03 Perte sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-	-
PRODUIT NET BANCAIRE		103 534 618	84 718 638
PR05/CH04 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5-7	(17 057 124)	(13 550 193)
PR06/CH05 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5-8	737 479	(1 827 976)
PR07 Autres produits d'exploitation	5-9	120	120
CH06 Frais de personnel	5-10	(45 263 911)	(38 265 948)
CH07 Charges générales d'exploitation	5-11	(22 302 565)	(18 487 011)
CH08 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5-12	(5 113 928)	(5 180 283)
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 534 689	7 407 346
PR08/CH09 Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	5-13	685 708	2 124 013
CH011 Impôt sur les bénéfices	5-14	(4 224 178)	(384 688)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		10 996 220	9 146 672
PR09/CH010 Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	5-15	(828 138)	(74 108)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		10 168 082	9 072 564
Part des intérêts minoritaires		(41 552)	(73 907)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		10 126 529	8 998 657
Modification comptable		-	-
RESULTAT NET APRES MODIFICATION		10 126 529	8 998 657

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31-déc.-24	31 déc 2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	6-1	
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	171 115 755	143 621 430
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(69 758 346)	(55 680 258)
Financements et avances accordés / Remboursement financements et avances accordés à la clientèle	(243 704 216)	(207 424 934)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	251 605 667	161 174 309
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(49 389 973)	(42 596 767)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 555 391	(42 898 776)
Impôt sur le bénéfice	(5 052 316)	(458 797)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	57 371 962	(44 263 793)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	6-2	
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	3 301 794	(2 439 782)
Acquisition / cessions sur immobilisations	(9 742 758)	(11 984 057)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6 440 964)	(14 423 839)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6-3	
Rachat d'actions	359 508	-
Encaissement d'emprunt obligataire	-	50 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire	(13 614 696)	(16 883 122)
Remboursement d'emprunts	(1 976 923)	(3 953 846)
Mouvements sur fond social et de retraite	1 071	899
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(15 231 040)	29 163 931
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	35 699 958	(29 523 701)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	105 822 651	135 346 352
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	141 522 609	105 822 651

Notes aux Etats Financiers Consolidés au 31/12/2024

1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2024 :

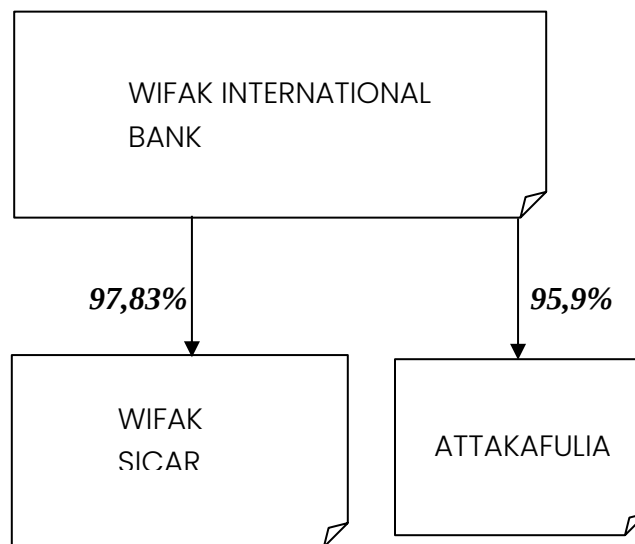
NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE WIFAK INTERNATIONAL BANK :

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « EL WIFAK Leasing ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce, sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a pris la décision d'augmenter le capital de la société pour le porter de 20 millions de dinars à 150 millions de dinars.

Le groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a été constitué après la création de la société suivante dans le capital duquel la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » détient une participation :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>Total</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
WIFAK SICAR S.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
ATTAKAFULIA	3 836 000	8.5	32.606.000	2022	95,9%
TOTAL			33.506.000		



Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » relatifs à l'exercice 2024 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat, sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » et de la société composant le groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » à savoir « WIFAK SICAR S.A » et la société des assurances « ATTAKAFULIA ». Les retraitements et reclassements nécessaires, ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK.

Principes optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère « WIFAK INTERNATIONAL BANK » et de ses filiales « WIFAK SICAR » et « ATTAKAFULIA » qu'elle contrôlent.

Les méthodes de consolidation appliquées, sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
WIFAK SICAR	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>
ATTAKAFULIA	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes (assurance promotion touristique, acquisition construction et réaménagement d'immeubles location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;

Soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;

Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés, concernent les postes suivants :

Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés, sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé, inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrable au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou récupérable au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé, sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers consolidés du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » sont préparés et présentés en respectant :

Les principes comptables généralement admis, prévus par le système comptable Tunisien des entreprises ; et

Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;

Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;

Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;

La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41) ;

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division de couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la banque

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la banque, figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable Tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara et ce, à partir de 1^{er} janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements matériel roulant...).

Il est à signaler que pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de la banque WIFAK INTERNATIONAL BANK ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha », sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif ou une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non-cotés. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente et ce, tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus, est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des « Emprunts et dettes rattachés ».

2 -6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert, sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements Ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en Ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2025-01 du 29 janvier 2025, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA, sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire 2025-01 du 29 janvier 2025. Cette méthodologie prévoit :

Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices

Majoration des taux de migrations historiques.

Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

Des agios réservés ;

Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;

Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;

Et des provisions constituées.

Portefeuille titres

Présentation du portefeuille titres :

Les titres sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées, sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable.

A2 : Portefeuille d'investissement :

Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique, sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachées.

Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée, une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachés.

Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachés.

Evaluation du portefeuille titres

Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées, sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Date d'arrêté :

Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus du portefeuille titres :

Les dividendes sur titres à revenu variable détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice de titres.

Prise en compte des produits

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions, sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2024 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location, que la banque a adoptée depuis le 01 janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaïques à l'instar des pénalités de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaïque de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

Impôt sur les bénéfices

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 40%.

Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA, sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients, est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar Tunisien (DT). Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan, libellés en devises, sont convertis en dinars sur la base de cours de change en compte et au comptant en vigueur au 31 décembre 2024. Les charges et les produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de l'exercice 2024.

Application de la loi 41/2024 (2^{ème} section de l'article 412-III (nouveau))

Suite à la parution de la loi n°41-2024 du 02 Août 2024 portant amendement du Code de Commerce, et en application des dispositions de l'article 412 ter, les Banques sont tenues de réduire le taux d'intérêt fixe, en le multipliant par un coefficient égal à 0.5, applicable aux crédits en cours de remboursement ou aux nouveaux crédits dont la durée totale est supérieure à sept ans, s'il s'avère que la somme totale des intérêts contractuels perçus au cours des trois années précédant la date de la demande de l'emprunteur, dépasse 8% de l'encours du capital restant dû.

Il est à noter que la norme comptable Tunisienne n°24 a été appliquée en vue de traduire les effets de cette mesure dans les états financiers. Ladite norme stipule que dans de telles situations, les prêts et avances sont comptabilisés pour leur valeur nominale et la différence par rapport au montant mis à la disposition du débiteur portée dans un compte de régularisation et pris en compte en revenus conformément aux paragraphes 36 à 38 de la présente norme. Toutefois, et pour les besoins de la présentation des états financiers, le montant des intérêts perçus d'avance et non courus à la date d'arrêté des états financiers, doit être soustrait de la valeur des prêts et avances figurant à l'actif.

L'encours des financements concernés par cette disposition est de 72 693 Milliers de Dinars au 31 décembre 2024. En application desdites dispositions, l'effet de réduction du taux, objet des demandes éligibles reçues jusqu'au 31 décembre 2024 et s'élevant à 134 519 Dinars, a été pris en compte en impactant le PNB à due concurrence. L'estimation de la minoration des profits contractuels à percevoir – en tenant compte de la totalité de la période de remboursement des financements en cours concernés par la loi n°41-2024, serait de 17 247 Milliers de Dinars.

Faits saillants de la période

L'exercice 2024 s'est caractérisé par :

- L'obtention du prix « Elu Service Client de l'année 2025 de la catégorie banque islamique » ;
- « WIFAK INTERNATIONALE BANK » a remporté le trophée de la parité professionnelle homme-femme lors de la soirée de la journée internationale de la femme ;
- L'expansion du réseau de la banque de 4 nouvelles agences ;

Changement de méthode de présentation

Pour les besoins de comparabilité, les données comparatives relatives à la situation arrêtée au 31/12/2024, ont été retraitées en pro-forma et ce, au titre des modifications apportées à la méthode de présentation de certaines rubriques des états financiers. Ces modifications se présentent ainsi :

Rubrique	2023 Approuvé	Retraitement	2023 Retraité
AC 05- Portefeuille d'investissement	12 732 225	- 3 550 351	9 181 874
AC 07- Autres Actifs	80 109 069	3 550 351	83 659 420

NOTES EXPLICATIVES

Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2024, à 130 942 518 DT contre 124 318 619 DT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 5%.

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	En DT	
					%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	22 106 754	13 782 020	8 324 734	60%	
BCT, CCP et TGT	108 835 764	110 593 267	(1 757 503)	-2%	
Provision sur incident de caisse	-	(56 668)	56 668	-100%	
Total	130 942 518	124 318 619	6 623 899	5%	

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent 163 557 684 DT au 31 décembre 2024 contre 156 646 888 DT au 31 décembre 2023 enregistrant ainsi une augmentation de 4%.

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	En DT	
					%
Créances sur les établissements Bancaires	153 526 343	130 586 681	22 939 662	18%	
Créances sur les établissements Financiers	10 031 341	26 060 207	(16 028 866)	-62%	
Total	163 557 684	156 646 888	6 910 796	4%	

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale, se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	En DT	
			Total	
Créances sur les établissements Bancaires	-	153 526 343	153 526 343	
Créances sur les établissements Financiers	-	10 031 341	10 031 341	
Total	-	163 557 684	163 557 684	

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire, se présente comme suit :

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	En DT	
			Total	
Créances sur les établissements Bancaires	-	153 526 343	153 526 343	
Créances sur les établissements Financiers	-	10 031 341	10 031 341	
Total créances sur les établissements financiers	-	163 557 684	163 557 684	

Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 153 526 343 DT au 31 décembre 2024. Il se détaille comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	En DT
				%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	11 014 981	12 392 174	(1 377 193)	-11%
Placements MOUDHARABA interbancaire	142 382 605	117 982 850	24 399 755	21%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	128 757	211 657	(82 900)	-39%
Total créances sur les établissements bancaires	153 526 343	130 586 681	22 939 662	18%

Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 10 031 341 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	En DT
				%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements financiers	9 871 847	25 982 461	(16 110 614)	-62%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	159 494	77 746	81 748	105%
Total créances sur les établissements financiers	10 031 341	26 060 207	(16 028 866)	-62%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	142 511 362	-	-	-	11 014 981	153 526 343
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	11 014 981	11 014 981
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-	-
Placements MOUDHARABA interbancaire	142 382 605	-	-	-	-	142 382 605
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	128 757	-	-	-	-	128 757
Etablissements financiers	3 228 432	3 014 079	3 788 830	-	-	10 031 341
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements financiers	3 068 938	3 014 079	3 788 830	-	-	9 871 847
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	159 494	-	-	-	-	159 494
Total	145 739 794	3 014 079	3 788 830	-	11 014 981	163 557 684

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	-	153 526 343	153 526 343
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	11 014 981	11 014 981
Provisions/avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements bancaires	-	-	-	142 382 605	142 382 605
Créances rattachées/les financements accordés aux établissements bancaires	-	-	-	128 757	128 757
Etablissements financiers	-	-	-	10 031 341	10 031 341
Avoirs en Comptes /les établissements financiers	-	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements financiers	-	-	-	9 871 847	9 871 847
Créances rattachées/avoirs&financements accordés établissements financiers	-	-	-	159 494	159 494
Total	-	-	-	163 557 684	163 557 684

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 995 896 901 DT au 31 décembre 2023, à 1 220 356 409 DT au 31 décembre 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 23%.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	En DT	
					%
Kardh Hassan	14 300 966	6 093 165	8 207 801		135%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	1 206 055 443	989 803 736	216 251 707		22%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	1 181 565 701	971 551 875	210 013 826		22%
Financement Mourabaha	782 032 495	656 469 287	125 563 208		19%
Financement Ijara	459 869 389	376 139 578	83 729 811		22%
Wakala Bel Istithmar	20 268 419	3 448 609	16 819 810		488%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 437)		27%
Profits réservés sur créances	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)		8%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	24 489 742	18 251 861	6 237 881		34%
Total	1 220 356 409	995 896 901	224 459 508		23%

La ventilation, par nature de la relation des créances sur la clientèle, se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	En DT	
				Total	
Kardh Hassan	-	-	14 300 966	14 300 966	
Autres concours à la clientèle	-	-	1 206 055 443	1 206 055 443	
Total	-	-	1 220 356 409	1 220 356 409	

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	En DT	
						Total	
Kardh Hassan	-	-	-	-	14 300 966	14 300 966	
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	300 642 660	402 028 132	510 220 910	73 768 343	- 80 604 602	1 206 055 443	
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	296 437 667	381 743 383	510 220 910	73 768 343	- 80 604 602	1 181 565 701	
Financement Mourabaha (encours et impayés)	211 921 168	272 280 228	240 036 756	57 794 343	-	782 032 495	
Financement Ijara (encours et impayés)	80 529 389	93 299 000	270 067 000	15 974 000	-	459 869 389	
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	3 987 110	16 164 155	117 154	-	-	20 268 419	
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	-	-	-	- 72 420 987	- 72 420 987	
Profits réservés sur créances	-	-	-	-	- 8 183 615	- 8 183 615	
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	4 204 993	20 284 749	-	-	-	24 489 742	
Total	300 642 660	402 028 132	510 220 910	73 768 343	- 66 303 636	1 220 356 409	

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale, se présente comme suit :

Description	Eligible au refinancement BCT	Non éligible au refinancement BCT	En DT
			31 déc 2024
Kardh Hassan	-	14 300 966	14 300 966
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	508 107 980	697 947 463	1 206 055 443
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	508 107 980	673 457 721	1 181 565 701
Financement Mourabaha (encours et impayés)	357 947 663	424 084 832	782 032 495
Financement Ijara (encours et impayés)	150 160 317	309 709 072	459 869 389
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	-	20 268 419	20 268 419
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	(72 420 987)	(72 420 987)
Profits réservés sur créances	-	(8 183 615)	(8 183 615)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	-	24 489 742	24 489 742
Total	508 107 980	712 248 429	1 220 356 409

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires, se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	En DT
				%
Autres concours à la clientèle en dinars	1 181 565 700	971 551 875	210 013 825	22%
Portefeuille Ijara*	459 869 388	376 139 578	83 729 810	22%
Encours financiers	417 099 162	334 677 436	82 421 726	25%
Impayés et autres facturations	44 723 657	43 027 922	1 695 735	4%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(1 953 431)	(1 565 780)	(387 651)	25%
Portefeuille Mourabaha*	782 032 495	656 469 287	125 563 208	19%
Mourabaha Court terme	422 995 563	333 755 153	89 240 410	27%
Encours financiers	386 621 065	303 404 754	83 216 311	27%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Court Terme	3 849 661	2 581 502	1 268 159	49%
Impayés sur Financement Mourabaha Court Terme	32 524 837	27 768 897	4 755 940	17%
Mourabaha Moyen terme	301 258 154	270 145 832	31 112 322	12%
Encours financiers	288 248 643	260 708 035	27 540 608	11%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	5 292 754	3 573 715	1 719 039	48%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	7 716 757	5 864 082	1 852 675	32%
Mourabaha Long terme	57 778 778	52 568 302	5 210 476	10%
Encours financiers	56 570 216	50 322 794	6 247 422	12%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	772 501	1 125 218	(352 717)	-31%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	436 061	1 120 290	(684 229)	-61%
Wakala Bel Istithmar	20 268 419	3 448 609	16 819 810	488%
Encours financiers	20 009 249	3 423 586	16 585 663	484%
Produits à recevoir sur Wakala Bel Istithmar	94 760	25 023	69 737	279%
Impayés sur Wakala Bel Istithmar	164 410	-	164 410	-
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 437)	27%
Profits réservés sur créances	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)	8%
Autres concours à la clientèle en devises	24 489 743	18 251 861	6 237 882	34%
Encours financiers	24 200 696	17 820 952	6 379 744	36%
Produits à recevoir	289 047	430 909	(141 862)	-33%
Total	1 206 055 443	989 803 736	216 251 707	22%

Les encours financiers des financements IJARA au 31 décembre 2024, présentent un solde de 417 099 162 DT contre 334 677 436 DT au 31 décembre 2022, enregistrant ainsi une évolution de 25% qui se détaille comme suit :

En DT

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2023	1 638 953 808	1 304 276 372	334 677 436
Capital Amorti des anciens contrats	-	99 399 891	- 99 399 891
Ajouts de la période	240 780 686	45 554 930	195 225 756
Investissement	238 672 580	45 099 069	193 573 511
Relocation	2 108 106	455 861	1 652 245
Retraits de la période	83 554 111	70 149 972	13 404 139
Cession de la valeur Résiduelle	46 750 467	46 747 907	2 560
Cession anticipée	17 021 169	12 113 871	4 907 298
Transferts (Cession)	14 345 102	8 040 560	6 304 542
Relocation	5 036 656	2 906 769	2 129 887
Carence	400 717	340 865	59 852
Solde 31-12-2024	1 796 180 383	1 379 081 221	417 099 162

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	En DT %
Paiements minimaux sur contrats actifs (1)	517 286 815	408 415 544	108 871 271	27%
A recevoir dans moins d'un an	171 264 880	140 149 227	31 115 653	22%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	328 691 609	254 705 644	73 985 965	29%
A recevoir dans plus de 5 ans	17 330 326	13 560 673	3 769 653	28%
Produits financiers non acquis (2)	104 879 767	81 753 516	23 126 251	28%
A recevoir dans moins d'un an	45 446 602	35 874 627	9 571 975	27%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	58 077 435	44 718 194	13 359 241	30%
A recevoir dans plus de 5 ans	1 355 730	1 160 695	195 035	17%
Encours contrats actifs (3)= (1) - (2)	412 407 048	326 662 028	85 745 020	26%
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	4 692 114	8 015 408	-3 323 294	-41%
Total	417 099 162	334 677 436	82 421 726	25%

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2024, se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	En DT %
Provisions sur créances (AC 03)	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 436)	27%
Provision individuelles	(40 270 680)	(33 349 198)	(6 921 482)	21%
Provisions collectives	(25 616 683)	(20 282 367)	(5 334 316)	26%
Provisions additionnelles	(6 533 624)	(3 308 985)	(3 224 638)	97%
Total provisions sur créances	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 436)	27%
Profits réservés	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)	8%
Total profits réservés	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)	8%
Total général des provisions et profits réservés	(80 604 602)	(64 505 599)	(16 099 002)	25%

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice, se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	En DT %
Provisions au 31/12/N-1	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%
Dotation de l'exercice	(20 800 847)	(17 443 191)	(3 357 656)	19%
Reprise de l'exercice	5 320 410	5 681 502	(361 092)	-6%
Total provisions	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 437)	27%

Le détail des profits réservés, se présente comme suit :

En DT

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Total classe 2,3, 4 et 5	104 618 764	101 680 837	2 937 927	3%
Profits réservés au 31/12/N-1	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
Dotation aux profits réservés	(2 416 118)	(2 682 645)	266 527	-10%
Reprise profits réservés de l'exercice	1 797 552	1 857 966	(60 414)	-3%
Profits réservés sur financements radiés	-	-	-	-
Total des profits réservés au 31/12/N	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)	8%

ANALYSE PAR CLASSE

En DT

	A Actifs Courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs Incertains	B3 Actifs Préoccupants	B4 Actifs Compromis	B5 Contentieux	TOTAL au 31-12-24	TOTAL au 31-12-23
Encours en principal	930 040 624	254 107 309	2 979 503	10 236 925	7 667 971	6 195 028	1 211 227 360	990 965 669
Impayés	55 142	19 317 582	1 472 743	7 645 741	13 383 593	38 163 749	80 038 550	71 843 665
Autres débits	321 588	778 330	130 755	241 353	1 358 199	7 054 935	9 885 160	9 778 150
Règlements non affectés	(1 547 513)	(225 059)	(54 093)	(26 190)	(660 543)	(120 538)	(2 633 936)	(3 316 451)
Produits à recevoir MOURABAHA	6 120 846	275 875	-	-	-	103	6 396 824	4 804 032
Produits perçus d'avance IJARA	(541 232)	(337 442)	(3 432)	(10 781)	(13 020)	(10 776)	(916 683)	(1 101 086)
Débits de compte	1 306 281	832 654	529 191	896 135	3 776 701	829 472	8 170 434	6 084 006
ENGAGEMENTS BILANTIELS	935 755 736	274 749 249	5 054 667	18 983 183	25 512 901	52 111 973	1 312 167 709	1 079 057 985
ENGAGEMENTS HORS BILAN	289 413 447	39 716 970	761 249	734 190	142 236	1 296 596	332 064 688	249 458 666
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	1 225 169 183	314 466 219	5 815 916	19 717 373	25 655 137	53 408 569	1 644 232 397	1 328 516 651
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs& Ets Fin	9 871 847	-	-	-	-	-	9 871 847	25 982 461
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	1 235 041 030	314 466 219	5 815 916	19 717 373	25 655 137	53 408 569	1 654 104 244	1 354 499 112
<i>Dont Créances Classées</i>			5 815 916	19 717 373	25 655 137	53 408 568	104 596 994	101 680 837
Agios réservés	-	-	(160 820)	(1 177 593)	(1 992 060)	(4 853 143)	(8 183 616)	(7 565 049)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(480 476)	(3 599 311)	(11 482 620)	(24 708 272)	(40 270 679)	(33 349 199)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision additionnelle 2013-21	-	-	-	-	(890 611)	(5 643 013)	(6 533 624)	(3 308 985)
Provisions collectives	(25 616 683)	-	-	-	-	-	(25 616 683)	(20 282 367)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(25 616 683)		(641 296)	(4 776 904)	(14 365 291)	(35 204 428)	(80 604 602)	(64 505 600)
ENGAGEMENTS NETS	1 199 552 500	314 466 219	5 174 620	14 940 469	11 289 846	18 204 141	1 563 627 795	1 264 011 051
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			0,35%	1,19%	1,55%	3,23%		7,51%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			11,03%	24,23%	55,99%	65,92%		43,26%

Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Le solde de portefeuille titre commercial s'élève au 31 décembre 2024, à 1 005 877 DT contre 940 405 DT au 31 décembre 2023 :

En DT

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Titres de transaction	49 088	41 691	7 397	18%
Titres cotés	49 088	41 691	7 397	18%
Titres Ami	19 994	15 424	4 570	30%
Titres Unimed	13 119	13 763	(644)	-5%
Titres SAH	15 974	12 504	3 470	28%
Titres de placement	956 789	898 714	58 075	6%
	956 789	898 714	58 075	6%
Total	1 005 877	940 405	65 471	7%

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	-	49 088	49 088
Titres cotés	-	-	-	-	49 088	49 088
Titres Ami	-	-	-	-	19 994	19 994
Titres Unimed	-	-	-	-	13 119	13 119
Titres SAH	-	-	-	-	15 974	15 974
Titres de placement	-	956 789	-	-	-	956 789
		956 789				956 789
Total	-	956 789	-	-	49 088	1 005 877

Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 décembre 2024, un solde de 5 880 080 DT contre 9 181 874 DT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une diminution de 36%. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

En DT

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Titres d'investissement	1-5-1	-	52 577	(52 577) -100%
Titres de participation	1-5-2	5 880 080	7 509 297	(1 629 217) -22%
Titres participatifs		-	1 620 000	(1 620 000) -100%
Total		5 880 080	9 181 874	-3 301 794 -36%

La ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présente comme suit :

En DT

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total
Titres d'investissement (1)	-	-	-
Titres de participation (2)	-	5 880 080	5 880 080
Parts dans les entreprises liées (3)	-	-	-
Titres participatifs	-	-	-
Total	-	5 880 080	5 880 080

1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, se présente comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Fonds Gérés	-	52 577	(52 577)	-100%
Fonds Gérés SodisSicar	490 000	490 000	-	0%
Fonds Gérés SodisSicar 2003	154 000	154 000	-	0%
Fonds Gérés SodisSicar 2004	102 000	102 000	-	0%
Fonds Gérés SodisSicar 2005	234 000	234 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés SodisSicar	(490 000)	(437 423)	(52 577)	12%
Total	-	52 577	-52 577	-100%

Note sur le détail des fonds gérés :

Le détail des fonds gérés au 31 décembre 2024, se présente comme suit :

Description	En DT	
	31 déc 2024	Méthode d'évaluation
SERPSUD	60 000	Selon la valeur d'usage
MEDFOOD	150 000	Selon la valeur d'usage
ERRYADA IMMOBILIERE	40 000	Selon la valeur d'usage
CERAMIQUES DU SUD	240 000	Selon la valeur d'usage
Total	490 000	-

Les titres non cotés, sont évalués selon la valeur d'usage.

1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

DESCRIPTION	En DT			
	31-DEC.-24	31 DEC 2023	VARIATION	%
TITRES DE PARTICIPATION	9 842 093	10 620 857	(778 764)	-7%
SIBTEL	69 353	69 353	-	0%
MEDFOOD SA	100 000	100 000	-	0%
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE TUNISIENNE DES BANQUES & DES ETS FINANCIERS	100	100	-	0%
SERPSUD	40 000	40 000	-	0%
OFFICE PLAST	711 404	711 404	-	0%
SNACKS SA	-	-	-	-
SEFRIM	250 000	250 000	-	0%
CCT	1 171 236	1 850 000	(678 764)	-37%
TAIMET	1 850 000	1 850 000	-	0%
EL BANNA	3 500 000	3 500 000	-	0%
ROYAL OLIVE OIL	300 000	400 000	(100 000)	-25%
ELECTRICA	1 200 000	1 200 000	-	0%
LES CERAMIQUES DU SUD	650 000	650 000	-	0%
PROVISIONS SUR TITRES DE PARTICIPATION	(3 962 013)	(3 111 560)	(850 453)	27%
TOTAL	5 880 080	7 509 297	(1 629 217)	-22%

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 décembre 2024, un solde de 69 771 603 DT contre un solde de 65 142 773 DT au 31 décembre 2023 enregistrant ainsi une hausse de 7%.

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	En DT	
			Variation	%
Immobilisations incorporelles	5 477 417	7 633 517	-2 156 100	-28%
Immobilisations incorporelles	13 571 162	14 152 117	-580 955	-4%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(8 093 745)	(6 518 600)	(1 575 144)	24%
Immobilisations corporelles	57 932 962	52 794 358	5 138 604	10%
Immobilisations corporelles	85 783 146	77 312 859	8 470 287	11%
Amortissement des immobilisations corporelles	(27 850 184)	(24 518 501)	(3 331 683)	14%
Immobilisations encours	6 515 019	4 714 898	1 800 121	38%
Immobilisations encours	6 515 019	4 714 898	1 800 121	38%
Provisions sur immobilisations	(153 795)	-	-153 795	-
Total	69 771 603	65 142 773	4 628 830	7%

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Au 31 Décembre 2024
(Exprimé en dinars)

Description	Valeur brute N-1	Acquisitions	Cessions et transferts	Valeur brute N	Amortissements cumulés N-1	Dotations / reprises sur cessions	Amortissements cumulés N	VCN
1) Immobilisations Incorporelles	14 152 117	1 108 687	(1 689 642)	13 571 162	(6 518 600)	(1 575 145)	(8 093 745)	5 477 417
* Licence	4 184 632	1 105 996	-	5 290 628	(2 304 907)	(944 153)	(3 249 060)	2 041 568
* Logiciels	6 654 142	1 436	-	6 655 578	(3 986 083)	(662 809)	(4 648 892)	2 006 686
* Site web	7 201	1 255	-	8 456	(7 201)	-	(7 201)	1 255
* GOOD WILL	3 306 142	-	(1 689 642)	1 616 500	(220 409)	31 817	(188 592)	1 427 908
2) Immobilisations Corporelles	77 312 859	9 487 556	(1 017 269)	85 783 146	(24 518 501)	(3 331 683)	(27 850 184)	57 932 962
Immobilisations d'exploitation	62 705 567	944 126	(920 269)	62 729 424	(13 671 988)	(2 331 577)	(16 003 565)	46 725 859
* Terrains d'exploitation	15 448 066	-	(920 269)	14 527 797	-	-	-	14 527 797
* Bâtiments	30 916 797	-	-	30 916 797	(5 070 305)	(700 909)	(5 771 214)	25 145 583
* Aménagements de bâtiments	16 340 704	944 126	-	17 284 830	(8 601 683)	(1 630 668)	(10 232 351)	7 052 479
Mobiliers et Matériel de Bureau	2 140 110	146 485	-	2 286 595	(1 355 612)	(634 434)	(1 990 046)	296 549
Matériels de Transport	2 323 775	183 023	(97 000)	2 409 798	(1 356 863)	(243 671)	(1 600 534)	809 264
Matériels Informatique	8 769 813	1 431 679	-	10 201 492	(7 160 098)	(46 308)	(7 206 406)	2 995 086
Machines DAB et GAB	1 145 589	199 458	-	1 345 047	(967 565)	(75 693)	(1 043 258)	301 789
Coffres Forts	179 964	14 151	-	194 115	-	-	-	194 115
Autres Immobilisations	48 041	6 568 634	-	6 616 675	(6 375)	-	(6 375)	6 610 300
3) Immobilisation en cours	4 714 898	1 800 121	-	6 515 019	-	-	-	6 515 019
Immobilisations corporelles en cours	4 714 898	1 800 121	-	6 515 019	-	-	-	6 515 019
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions sur immobilisations	-	-	-	-	-	(153 795)	(153 795)	(153 795)
TOTAUX	96 179 874	12 396 364	(2 706 911)	105 869 327	(31 037 101)	(5 060 623)	(36 097 724)	69 771 603

Les immobilisations corporelles en cours accusent au 31/12/2024 un solde de 6 515 019 Dinars, se détaillant comme suit :

DESCRIPTION	VALEUR BRUTE 31/12/2023	ACQUISITION / RECLASSEMENT 2024	En DT	
			VALEUR BRUTE 31/12/2024	
CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-	-	-
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS EN COURS	4 714 898	1 800 121	6 515 019	-
MATERIELS INFORMATIQUES EN COURS	-	-	-	-
TOTAL	4 714 898	1 800 121	6 515 019	

Le site Web est évalué selon le coût d'acquisition.

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 décembre 2024, un montant de 102 592 041 DT contre un montant de 83 659 420 DT au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

				En DT
Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	16 219 912	19 914 252	(3 694 340)	-19%
<i>Comptes d'attente</i>	15 126 362	15 388 534	(262 172)	-2%
Comptes d'attente de la salle de marché	7 214	(113 757)	120 971	-106%
Comptes d'attente de la compensation	15 119 148	15 502 291	(383 143)	-2%
<i>Comptes de régularisation</i>	1 093 550	4 525 718	(3 432 168)	-76%
Autres	88 240 514	65 385 870	22 854 644	35%
Stock de matière, fourniture et timbres	174 040	212 594	(38 554)	-18%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	-	-	-	-
Cartes et imprimés en stock	174 040	212 594	(38 554)	-18%
Matériels en stock (Murabaha et Ijara)	40 235 178	19 121 136	21 114 042	110%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	7 760 330	10 121 742	(2 361 412)	-23%
<i>Dépôts et cautionnements</i>	1 137 848	929 845	208 003	22%
<i>Opérations avec le personnel</i>	21 762 452	17 741 933	4 020 519	23%
<i>Autres créances sur l'Etat</i>	14 607 262	21 643 289	(7 036 027)	-33%
<i>Débiteurs divers</i>	9 590 770	4 412 221	5 178 549	117%
<i>Charges à répartir</i>	-	-	-	-
<i>Actifs d'impôts différés</i>	-	-	-	-
<i>Autres</i>	(7 027 366)	(8 796 889)	1 769 523	-20%
Total brut	104 460 426	85 300 122	19 160 304	22%
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs</i>	(1 868 385)	(1 640 702)	(227 683)	14%
Total net	102 592 041	83 659 420	18 932 621	23%

Les provisions sur les autres actifs, se détaillent comme suit :

				En DT
Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Provisions sur Dépôts et Cautionnements	(821 229)	(821 229)	-	0%
Provisions sur Fonds Sociaux Accordé aux Personnels	(75 237)	(20 231)	(55 006)	272%
Provisions sur créance D'exploitation Non Bancaires	(478 039)	(478 039)	-	0%
Autres provisions	(493 880)	(321 203)	(172 677)	54%
Total	(1 868 385)	(1 640 702)	(227 683)	14%

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 115 181 796 DT au 31 décembre 2024, contre un solde de 115 129 535 DT au 31 décembre 2023, se détaillant comme suit :

Description	En DT			
	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Compte Ordinaire chez BCT	-	-	-	-
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	115 000 000	115 000 000	-	0%
Dette rattachée sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	181 796	129 535	52 261	40%
Total	115 181 796	115 129 535	52 261	0%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 décembre 2024, un montant de 38 801 674 DT contre un montant de 60 953 724 DT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une baisse de 36% se détaillant ainsi :

Description	En DT			
	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	35 104 197	43 022 621	(7 918 424)	-18%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	3 697 477	17 931 103	(14 233 626)	-79%
Total	38 801 674	60 953 724	(22 152 050)	-36%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire.

Description	En DT		
	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	35 104 197	35 104 197
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	3 697 477	3 697 477
Total	-	-	38 801 674

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires, se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	96 287	1 776 348	(1 680 061)	-95%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	35 007 910	41 246 273	(6 238 363)	-15%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	35 104 197	43 022 621	(7 918 424)	-18%

Les dépôts et avoirs des établissements financiers, se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Avoirs des Etablissements Financiers	3 697 477	17 931 103	(14 233 626)	-79%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	3 697 477	17 931 103	(14 233 626)	-79%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau suivant :

En DT

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	35 104 197	0	0	0	35 104 197
Avoirs en Comptes/les établissements bancaires	96 287	-	-	-	96 287
Moudharaba/les établissements bancaires en dinars	35 000 000	-	-	-	35 000 000
Moudharaba/les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	-
Dettes rattachées/les ressources provenant des établissements bancaires	7 910	-	-	-	7 910
Etablissements financiers	3 697 477	-	-	-	3 697 477
Avoirs en Comptes/les établissements financiers	3 697 477	-	-	-	3 697 477
Total	38 801 674	-	-	-	38 801 674

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	En DT	
					Total	
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	-	35 104 197	35 104 197	
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	3 697 477	3 697 477	
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	-	38 801 674	38 801 674	

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 décembre 2024, un solde de 1 141 703 524 DT contre un montant de 890 185 363 DT au 31 décembre 2023. Ils se décomposent comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	En DT	
				%	
Dépôts à vue	295 382 082	288 551 388	6 830 694	2%	
Dépôts à vue	295 381 947	286 909 211	8 472 736	3%	
Dettes rattachées sur dépôts à vue	135	1 642 177	(1 642 042)	-100%	
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	846 321 442	601 633 975	244 687 467	41%	
Tawfir	365 346 458	279 878 506	85 467 952	31%	
Tawfir	365 023 162	279 573 650	85 449 512	31%	
Dettes rattachées sur tawfir	323 296	304 856	18 440	6%	
Istithmar	403 703 368	246 120 357	157 583 011	64%	
Istithmar en dinars	380 299 997	228 725 298	151 574 699	66%	
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	7 388 159	5 983 127	1 405 032	23%	
Istithmar en devises	15 721 617	11 249 401	4 472 216	40%	
Dettes rattachées sur istithmar en devises	293 595	162 531	131 064	81%	
Autres sommes dues à la clientèle	77 271 616	75 635 112	1 636 504	2%	
Total	1 141 703 524	890 185 363	251 518 161	28%	

Le détail des autres sommes dues à clientèle se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	En DT	
				%	
Autres provisions constituées par la clientèle	62 903 098	57 588 290	5 314 808	9%	
Comptes indisponibles	3 265 242	5 094 824	(1 829 582)	-36%	
Réserve de Stabilisation de Profit (PER)	1 205 457	771 985	433 472	56%	
Réserve pour Risque d'Investissement (IRR)	333 978	185 452	148 526	80%	
Autres comptes	9 563 841	11 994 561	(2 430 720)	-20%	
Total	77 271 616	75 635 112	1 636 504	2%	

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

En DT						
Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	295 381 947	-	-	-	-	295 381 947
Tawfir	365 023 162	-	-	-	-	365 023 162
Istithmar	25 990 788	353 713 656	16 317 170	-	-	396 021 614
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	77 271 616	77 271 616
Dettes rattachées	8 005 185	-	-	-	-	8 005 185
Total	694 401 082	353 713 656	16 317 170	-	77 271 616	1 141 703 524

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Au 31 décembre 2024, le solde de cette rubrique s'élève à 74 816 515 DT contre un montant de 90 974 958 DT au 31 décembre 2023. Il se détaille comme suit :

En DT				
Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Emprunts Matérialisés (1)	-	2 003 461	(2 003 461)	-100%
Ressources Spéciales	-	-	-	-
Emprunts Obligataires (2)	74 816 515	88 971 497	(14 154 982)	-16%
Total	74 816 515	90 974 958	(16 158 443)	-18%

Au 31 Décembre et au 31/12/20232024, le solde des emprunts matérialisés, se subdivise comme suit :

En DT				
Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Emprunts Matérialisés	-	1 976 923	(1 976 923)	-100%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	-	26 538	(26 538)	-100%
Total	-	2 003 461	(2 003 461)	-100%

Au 31 Décembre 2024, le solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit:

En DT				
Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Emprunts obligataires	69 329 550	82 944 246	(13 614 696)	-16%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	5 486 965	6 027 251	(540 286)	-9%
Total	74 816 515	88 971 497	(14 154 982)	-16%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

En DT					
Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	-	-	-
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	74 816 515	74 816 515
Total	-	-	-	74 816 515	74 816 515

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation se présente comme suit :

En DT

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	-	-	-
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	8 630 965	12 375 295	46 140 255	7 670 000	74 816 515
Total	8 630 965	12 375 295	46 140 255	7 670 000	74 816 515

Note 2.5: Autres passifs

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, les autres passifs se subdivisent comme suit :

Description	En DT			
	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	3 950 611	3 945 520	5 091	0%
Provisions pour passifs et charges	3 950 611	3 945 520	5 091	0%
Comptes d'attente et de régularisation	139 120 112	103 148 488	35 971 624	35%
<i>Comptes d'attente</i>	36 711 328	26 865 381	9 845 947	37%
<i>Comptes de régularisation</i>	15 626 162	14 345 236	1 280 926	9%
Créditeurs divers	83 036 622	60 919 291	22 117 331	36%
Fournisseurs	78 589 672	57 279 268	21 310 404	37%
Dépôts du personnel	1 158 037	1 263 580	(105 543)	-8%
Prestataire de services	3 288 913	2 376 443	912 470	38%
Etat, impôts et taxes	9 551 465	6 634 733	2 916 732	44%
Autres	(5 805 465)	(5 616 153)	(189 312)	3%
Total Autres passifs	143 070 723	107 094 008	35 976 715	34%

* Le détail des provisions pour passifs et charges se détaille comme suit :

Description	En DT	
	31 déc 2024	31 déc 2023
Provision pour congés payés	2 483 575	2 741 465
Provision pour risque fiscal	150 000	150 000
Provision pour litige	301 055	301 055
Provision pour risques divers	1 015 981	753 000
Total	3 950 611	3 945 520

(3.1) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions nominatives de 5 DT chacune, souscrites et libérées intégralement en numéraires. Les actions formant le capital social sont toutes de même nature.

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » dispose de 47 728 actions propres pour un coût total de 335 155 DT.

Au 31 décembre 2024, les capitaux propres de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ont atteint 179 123 397 DT contre 170 081 835 DT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 5%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

En DT

		Ouverture	Affectation résultat 2023	Dividendes	Variation de la période	Variation pourcentage d'intérêt	Retrait de consolidation	Résultat	Clôture
WIB	Capital social	150 000 000	-	-	-	-	-	-	150 000 000
	Réserves	21 297 552	-	-	2 681 071	-	-	-	23 978 623
	Actions Propres	(694 663)	-	-	359 508	-	-	-	(335 155)
	Titres assimilés à des capitaux propres	15 437 000	-	-	-	-	-	-	15 437 000
	Résultats reportés	(25 763 196)	7 472 846	-	(2 680 000)	-	-	-	(20 970 350)
	Résultat de l'exercice	7 472 846	(7 472 846)	-	-	-	-	9 243 186	9 243 186
SICAR	Capital social	920 000	-	-	-	-	(920 000)	-	-
	Réserves	195 759	-	-	44 826	-	(5 230)	-	235 355
	Actions Propres	-	-	-	-	-	-	-	-
	Titres assimilés à des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
	Résultats reportés	742 950	33 083	-	-	-	(16 870)	-	759 163
	Résultat de l'exercice	48 383	(48 383)	-	-	-	(29 455)	(16 430)	(45 885)
Attakafulia	Capital social	20 000 005	-	-	-	-	(20 000 005)	-	-
	Réserves	(2 049 933)	-	-	12 524 524	-	(12 346 724)	-	(1 872 133)
	Actions Propres	-	-	-	-	-	-	-	-
	Titres assimilés à des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
	Résultats reportés	1 994 830	(155 030)	-	-	-	(75 434)	-	1 764 366
	Résultat de l'exercice	1 477 428	(1 477 428)	-	-	-	(92 922)	1 022 150	929 228
Capitaux propres consolidés	Capital social	170 920 005	-	-	-	-	(20 920 005)	-	150 000 000
	Réserves	19 443 378	-	-	15 250 420	-	(12 351 954)	-	22 341 844
	Actions Propres	(694 663)	-	-	359 508	-	-	-	(335 155)
	Titres assimilés à des capitaux propres	15 437 000	-	-	-	-	-	-	15 437 000
	Résultats reportés	(23 025 416)	7 350 899	-	(2 680 000)	-	(92 304)	-	(18 446 821)
	Résultat de l'exercice	8 998 657	(8 998 657)	-	-	-	(122 377)	10 248 906	10 126 529

Les intérêts minoritaires présentent le détail suivant :

	En DT	
Description	31 déc 2024	31 déc 2023
Parts des minoritaires dans le capital	840 025	840 025
Parts des minoritaires dans les réserves	527 006	453 526
Parts des minoritaires dans le résultat de la période	41 552	73 907
Total	1 408 583	1 367 458

La ventilation du fonds social selon qu'il soit remboursable ou non remboursable, est la suivante :

	En DT	
Rubriques	31-déc.-24	31 déc 2023
Fonds social remboursable	679 082	678 011
Total	679 082	678 011

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2024, à 76 103 806 DT contre 48 060 825 DT au 31 décembre 2023. Il se détaille comme suit :

		En DT			
Description		31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Cautions (1)		72 398 089	47 400 172	24 997 917	53%
Avals (2)		3 705 717	660 653	3 045 064	461%
Total		76 103 806	48 060 825	28 042 981	58%

(1) Au 31 décembre 2024, l'encours des cautions se détaille comme suit :

		En DT			
Description		31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Cautions en faveur de la clientèle		72 398 089	47 400 172	24 997 917	53%
Total		72 398 089	47 400 172	24 997 917	53%

La ventilation des cautions, par nature de relation, se présente comme suit :

		En DT				
Rubriques		Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Cautions en faveur des banques		-	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers		-	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle		63 585	-	-	72 334 504	72 398 089
Total		63 585	-	-	72 334 504	72 398 089

(2) L'encours des avals se détaille, au 31 déc 2024, comme suit :

		En DT			
Description		31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle		3 705 717	660 653	3 045 064	461%
Total		3 705 717	660 653	3 045 064	461%

La ventilation des avals par nature de la relation :

		En DT				
Rubriques		Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Avals en faveur de la clientèle		-	-	-	3 705 717	3 705 717
Total		-	-	-	3 705 717	3 705 717

Note 4.2: Crédits documentaires islamiques

Au 31 décembre 2024, les crédits documentaires islamiques présentent un solde de 23 177 899 DT. Ils se détaillent comme suit :

		En DT			
Description		31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Crédits documentaires islamiques Import		23 177 899	20 725 972	2 451 927	12%
Total		23 177 899	20 725 972	2 451 927	12%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires islamiques selon la nature de la relation, se détaille comme suit :

En DT

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Crédits documentaires islamiques Import	-	-	-	23 177 899	23 177 899
Total	-	-	-	23 177 899	23 177 899

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 décembre 2024, à 232 782 983 DT contre 180 769 794 794 DT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 29%. Ils se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Engagements de financement donnés	232 782 983	180 769 794	52 013 189	29%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués	232 782 983	180 769 794	52 013 189	29%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	232 782 983	180 769 794	52 013 189	29%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	172 597 549	165 810 028	6 787 521	4%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	60 185 434	14 959 766	45 225 668	302%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-
Total	232 782 983	180 769 794	52 013 189	29%

La ventilation des engagements donnés selon la nature de la relation, se détaille comme suit :

Rubriques	En DT				
	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Engagements de financement donnés	-	-	-	232 782 983	232 782 983
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués	-	-	-	232 782 983	232 782 983
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	-	-	-	232 782 983	232 782 983
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	-	-	-	172 597 549	172 597 549
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	-	-	-	60 185 434	60 185 434
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	232 782 983	232 782 983

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2024, à 131 892 609 DT contre 121 165 220 DT au 31 décembre 2023.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2024, comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	379 623	595 020	(215 397)	-36%
Garanties reçues de la clientèle	131 512 986	120 570 200	10 942 786	9%
Total	131 892 609	121 165 220	10 727 389	9%

Selon la nature :

En DT

Description	HYP. I jara	HYP. Mourabaha	SOTUGAR	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	-	-	379 623	379 623
Garanties reçues de la clientèle	11 592 772	119 920 214	-	131 512 986
Total	11 592 772	119 920 214	379 623	131 892 609

Selon qu'il soit douteux ou non :

En DT

Description	Garanties sur actifs douteux	Garanties sur actifs non douteux	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	282 280	97 343	379 623
Garanties reçues de la clientèle	39 301 759	92 211 227	131 512 986
Total	39 584 039	92 308 570	131 892 609

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Au 31 décembre 2024, les marges et revenus assimilés s'élèvent à 132 155 583 DT. Leur détail se présente comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	15 407 707	15 635 608	(227 901)	-1%
Opérations avec la clientèle	116 747 876	93 468 383	23 279 493	25%
Portefeuille Murabaha	68 426 746	55 851 583	12 575 163	23%
Portefeuille Ijara	46 356 101	37 434 742	8 921 359	24%
Wakala Bel Istithmar	929 840	25 023	904 817	3616%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	1 653 755	1 281 714	372 041	29%
Profits réservés	(618 566)	(1 124 679)	506 113	-45%
Total	132 155 583	109 103 991	23 051 592	21%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 décembre 2024 un solde de 38 274 901 DT enregistrant ainsi une augmentation de 4 403 363 DT par rapport au 31 décembre 2023 et se présentent comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	7 689 626	7 061 658	627 968	9%
Commissions sur engagements par signature en TND	1 529 854	1 192 142	337 712	28%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 204 062	2 022 359	181 703	9%
Monétiques	1 928 068	1 785 792	142 276	8%
Commissions de Gestion, études et Engagement	12 947 807	11 302 102	1 645 705	15%
Commissions de Banque Directe	459 609	400 343	59 266	15%
Bancassurance	869 048	683 332	185 716	27%
Autres commissions	10 646 827	9 423 810	1 223 017	13%
Total	38 274 901	33 871 538	4 403 363	13%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 31 décembre 2024, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

Description	31-déc-24	31-déc-23	Variation	%
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	-	38 611	(38 611)	-100%
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(56 974)	(4 640)	(52 334)	1128%
Dividendes Reçus sur titres de transaction	547	1 368	(821)	-60%
Gain/Perte net sur opérations de change	2 188 391	2 167 192	21 199	1%
Total	2 131 964	2 202 531	- 70 567	-3%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Au 31 décembre 2024, les revenus du portefeuille investissement ont totalisé un montant de 76 187 DT contre 173 682 DT au 31 décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	16 367	53 682	(37 315)	-70%
Fonds Gérés	16 367	53 682	(37 315)	-70%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	59 820	120 000	(60 180)	-50%
Total	76 187	173 682	(97 495)	-56%

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Au 31 décembre 2024, les marges encourues et charges assimilées ont totalisé un montant de 67 499 629 DT. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(11 079 862)	(11 064 811)	(15 051)	0%
Opérations avec la clientèle	(47 422 536)	(37 425 168)	(9 997 368)	27%
Marges sur dépôts à vue	(3 308 873)	(6 879 489)	3 570 616	-52%
Marges sur comptes Tawfir	(15 370 684)	(12 188 505)	(3 182 179)	26%
Marges sur dépôts Istithmar	(28 742 979)	(18 357 174)	(10 385 805)	57%
Marges sur certificats de dépôts	-	-	-	-
Emprunt et ressources spéciales	(8 864 125)	(10 429 042)	1 564 917	-15%
Autres marges et charges	(133 106)	(22 785)	(110 321)	484%
Total	(67 499 629)	(58 941 806)	(8 557 823)	15%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque, ont augmenté de 86 910 DT par rapport au 31 décembre 2023 pour se situer à un montant de 1 604 388 DT au 31 décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(1 580 240)	(1 532 117)	(48 123)	3%
Commissions Encourues sur FONDs GERES	(90 596)	(192 398)	101 802	-53%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(133 459)	(134 894)	1 435	-1%
Autres commissions Encourues	199 907	168 111	31 796	19%
Total	(1 604 388)	(1 691 298)	86 910	-5%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé, au 31 décembre 2024, un montant de 17 057 124 DT enregistrant une augmentation de 3 506 931 DT par rapport au 31 décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(11 931 704)	(7 384 857)	(4 546 847)	62%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(5 334 316)	(7 519 919)	2 185 603	-29%
Dotations aux provisions pour impôts	-	-	-	-
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(3 534 827)	(2 538 415)	(996 412)	39%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	(433 996)	(245 000)	(188 996)	77%
Total dotations	(21 234 843)	(17 688 191)	(3 546 652)	20%
Pertes sur créances	(1 142 691)	(1 836 988)	694 297	-38%
Pertes sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	-	(500 000)	500 000	-100%
Total des dotations et des pertes sur créances	(22 377 534)	(20 025 179)	(2 352 355)	12%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	5 010 222	3 789 804	1 220 418	32%
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	310 188	1 891 698	(1 581 510)	-84%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	-	792 268	(792 268)	-100%
Total reprises	5 320 410	6 473 770	(1 153 360)	-18%
Recouvrement des créances radiées	-	1 216	(1 216)	-100%
Total des reprises et des récupérations sur créances	5 320 410	6 474 986	(1 154 576)	-18%
Total	(17 057 124)	(13 550 193)	(3 506 931)	26%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement, se présente comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(1 146 724)	(1 860 000)	713 276	-38%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	1 884 203	32 024	1 852 179	5784%
Total	737 479	(1 827 976)	2 565 455	-140%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2024, à 120 DT contre le même solde au 31 décembre 2023.

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Autres produits reçues	120	120	-	0%
Total	120	120	-	0%

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 décembre 2024 un montant de 45 263 911 DT enregistrant une hausse de 6 997 963 par rapport au 31 décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(30 582 245)	(26 084 163)	(4 498 082)	17%
Primes allouées	(5 439 110)	(2 434 954)	(3 004 156)	123%
Impôts et taxes sur salaires	(786 556)	(792 770)	6 214	-1%
Charges sociales	(7 037 796)	(5 958 517)	(1 079 279)	18%
Frais de formation	(536 579)	(445 146)	(91 433)	21%
Autres charges liées au personnel	(881 625)	(2 550 398)	1 668 773	-65%
Total	(45 263 911)	(38 265 948)	(6 997 963)	18%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 21% pour se situer à un montant de 22 302 565 DT au 31 décembre 2024 contre 18 487 011 DT au 31 décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(12 176 612)	(11 482 297)	(694 315)	6%
Loyer	(2 740 571)	(2 410 147)	(330 424)	14%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(4 467 684)	(4 645 842)	178 158	-4%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(245 104)	(179 164)	(65 940)	37%
Primes d'assurance	(459 092)	(510 563)	51 471	-10%
Frais d'abonnement	(3 302 273)	(2 799 281)	(502 992)	18%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(961 888)	(937 300)	(24 588)	3%
Autres charges d'exploitation	(10 125 953)	(7 004 714)	(3 121 239)	45%
Impôts et taxes	(922 010)	(94 580)	(827 430)	875%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(1 415 047)	(1 250 598)	(164 449)	13%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(3 212 079)	(3 039 788)	(172 291)	6%
Transport et déplacement	(594 431)	(291 379)	(303 052)	104%
Frais divers de gestion	(3 982 386)	(2 328 369)	(1 654 017)	71%
Total	(22 302 565)	(18 487 011)	(3 815 554)	21%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 décembre 2024, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une baisse de 1% par rapport au 31 décembre 2023 pour se situer à un montant de 5 113 928 DT se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(714 898)	(743 974)	29 076	-4%
Dotation aux amortissements des Constructions	(712 245)	(701 469)	(10 776)	2%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(198 896)	(167 985)	(30 911)	18%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(437 059)	(786 255)	349 196	-44%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(187 621)	(210 400)	22 779	-11%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(75 693)	(58 121)	(17 572)	30%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(944 151)	(800 872)	(143 279)	18%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 608 746)	(1 545 896)	(62 850)	4%
Dotation aux amortissements Site Web	(153 794)	(4)	(153 790)	3844750%
Dotation aux amortissements Good Will	(80 825)	(165 307)	84 482	-51%
Total	(5 113 928)	(5 180 283)	66 355	-1%

Note 5.13 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 décembre 2024, le solde en gains et pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une baisse de 1 438 305 DT pour se situer à un niveau 685 708 DT. Il se détaille comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Perte ordinaire	(67 960)	(126 472)	58 512	-46%
Autres	454 962	1 198 043	(743 081)	-62%
Plus-value sur cession d'immobilisation	10 011	877 509	(867 498)	-99%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	288 695	174 933	113 762	65%
Total	685 708	2 124 013	(1 438 305)	-68%

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de -4 224 178 DT au 31 décembre 2024.

Note 5.15 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 828 138 DT au 31 décembre 2024.

Note 5.16 : Résultat par action

Description	31 déc 2024	31 déc 2023
Résultat net	10 126 529	8 998 657
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,338	0,300
Résultat dilué par action (en DT)	0,338	0,300

Note 5.17 : Réinvestissement exonéré :

La Banque a opté pour le réinvestissement de son bénéfice réalisé à hauteur de 9 100 000 Dinars sous forme de fonds gérés confiés à la WIFAK SICAR et ce, sans minimum d'impôts.

Ces fonds seront employés au minimum à hauteur de 75% dans les investissements réalisés dans les zones de développement régional y compris dans la reprise des entreprises en difficultés économiques ; et/ou dans le secteur agricole ou de la pêche.

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités, est passée de 105 822 651 DT à 141 522 609 DT enregistrant une augmentation de 35 699 958 DT. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 57 371 962 DT, et des flux de trésorerie négatifs affectés aux activités d'investissement à hauteur de -6 440 964 DT ainsi que des activités de financement pour -15 231 040 DT.

L'examen de ces trois flux, fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à 57 371 960 DT au 31 décembre 2024. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Les flux nets des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 171 115 755 DT ;

La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 251 605 667 DT ;

Les flux de trésorerie provenant des autres activités d'exploitation 2 555 391 DT.

Flux nets négatifs :

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -69 758 346 DT ;

La variation des financements accordés à la clientèle, nette de remboursement pour -243 704 216 DT ;

Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -49 389 973 DT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement, sont établis à -6 440 964 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement :

Ces flux de trésorerie négatifs de -15 231 040 DT, proviennent principalement des remboursements des emprunts pour -15 591 619 DT.

Note 7 : Note sur les parties liées :

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

PARTIES LIEES	NATURE DE LA RELATION
NAJIBAHAMROUNI	DESCENDANT ACTIONNAIRE PP> 5% K
MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB	ACTIONNAIRE DIRECT ET MEMBRE CA
ISLAMICCORPORTAION FOR THE DEVELOPEMENT OF THE PRIVATE SECTOR	
LES ADMINISTRATEURS, LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE DIRECTEUR GENERAL, LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT ET SON DESCENDANT	SOCIETES SIEGEANT AU CONSEIL ET A DES DIRIGEANTS COMMUNS AVEC WIB

SOCIETES APPARTENANT AU GROUPE BEN AYED

STEHISTORY FITNESS
 STEC.C.P.S
 STETOUTALU
 SOCIETE LE MEUBLE
 STETSICLIENTELE
 STE GLOBAL ACIER
 GLOBAL METALCOMPANY
 STEINTERMETALS.A
 STE LE PANNEAU
 STE SUD METAL
 STEPIMARENTAL
 STEPIMA
 STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE
 INNOV ALLIANCE TECH EUROPE
 STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX
 SOTIC
 STE BEN AYED CONSEIL ET MANAGEMENT
 STETUNISIE DISTRIBUTION MEUBLES
 STE LE FRIGO
 IPSENERGY
 INNOV-ALLIANCE-TECH S.A
 STE ROYAL OLIVE OIL
 STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP
 IMMOBILIERE CONTEMPORAINE
 STESAMFI
 STEMAYAR D'EAU CONDITIONNEE
 INDEPENDANT TRADING COMPANY
 STEINTERCHAUX
 STEMETALSHIP
 STE INTER FER FORGER
 COTUNAL
 STESENSE INVERSE
 STE PRO PARTS
 STE PLASTIC SIPA SUD
 SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE
 STE D'ETUDE ET CONSTRUCTION METALLIQUE

SOCIETES APPARTENANT AU GROUPE HAMROUNI

STESOTUNOL
 STE COMPTOIR DE COMMERCE GLE ET PDTS CHIMIQUES
 STEPOLYFLEX
 STEPOLYMOUSSEPOLYFLEX
 STECHIMICOULEURS EMBALLAGES METTALIQUES
 STESOTUNOL TRADING

Conventions de financement conclues antérieurement avec les sociétés du groupe Mr. HEDI BEN AYED :

Les opérations réalisées antérieurement avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED concernent 109 contrats IJARA et 329 contrats de financement MURABAHA conclus avant de l'année 2024. Ils se détaillent comme suit :

En DT

NOM / RAISON SOCIALE	NOMBRE DES CONTRATS EN COURS	ENCOURS AU 31/12/2024	IMPAYE AU 31/12/2024	PRODUITS AU 31/12/2024
FINANCEMENTS IJARA	109	2 048 013	60 696	270 365
STEC.C.P.S	1	1	15	-
STETOUTALU	6	70 353	4	11 156
STEINTERMETALS.A	10	394 108	4	43 884
STEPIMARENTAL	3	458 188	50 607	58 726
STEPIMA	1	1	-	666
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	6	1 613	-	1 197
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	3	33 961	1 266	6 053
STE ROYAL OLIVE OIL	1	55 250	239	10 199
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	3	83 280	43	9 636
STESAMFI	4	54 926	25	6 892
STEMAYAR D'EAU CONDITIONNEE	1	138 703	-	17 449
INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	119 620	27	14 105
STEINTERCHAUX	5	5	1 544	11
STEMETALSHIP	1	1	4	-
STE INTER FER FORGER	1	1	23	-
STESENSE INVERSE	4	64 397	68	8 122
STE PRO PARTS	1	1	6	-
STE PLASTIC SIPA SUD	1	40 955	-	5 238
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	1	44 429	2 727	6 353
STE D'ETUDE ET CONSTRUCTION METALLIQUE	2	2	-	-
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES	16	195 017	2 594	25 895
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	4	98 541	604	15 860
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION	20	20	227	-
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	2	15 696	-	3 432
STEPROSID SUD	1	102 521	59	15 854
STEELECTRICA	3	3	40	-
STE ROYAL TRADING	3	76 416	550	9 610
STETRANSIDER	1	1	19	-
STEPROREPAR	3	3	1	27

MOURABAHA ET AUTRES FINANCEMENTS BANCAIRES	329	13 003 524	3 929	1 685 291
STEC.C.P.S	3	-	-	-
STETOUTALU	17	402 954	-	59 652
STEINTERMETALS.A	9	629 322	-	59 100
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	35	1 295 606	960	224 053
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	1	102 785	-	14 714
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	27	-	-	15 391
STE ROYAL OLIVE OIL	5	-	-	7 500
STESAMFI	1	647 803	2 969	70 835
STEMAYAR D'EAU CONDITIONNEE	2	414 187	-	47 896

STE PLASTIC SIPA SUD	13	-	-	58 689
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES	40	2 500 145	-	369 426
STESITEL	6	-	-	3 867
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	15	67 484	-	14 481
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION	5	1 291 698	-	131 579
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	2	640 867	-	4 061
STEPROSID SUD	49	1 295 554	-	137 082
STE ROYAL TRADING	68	3 715 119	-	457 000
STEMEDIKA TECH	22	-	-	9 965

Les nouvelles opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYEDEN 2024, concernent 16 contrats IJARA et 71 contrats de financement MURABAHA. Ils se détaillent comme suit :

En DT

NOM / RAISON SOCIALE	NOMBRE DE CONTRATS	FINANCEMENT	ENCOURS AU 2024	COMMISSION HT	TVA	COMMISSION TTC	PROFITS 2024	PRODUITS 2024
FINANCEMENTS IJARA	16	1 585 352	1 311 606	4 815	913	5 728	82 386	88 114
STEINTERMETALS.A	1	41 560	34 390	301	57	358	3 560	3 918
STE PRO PARTS	2	164 145	148 703	602	114	716	10 601	11 317
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	1	63 394	44 730	301	57	358	6 353	6 711
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES	4	769 832	634 305	1 203	229	1 432	41 449	42 881
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	1	66 046	58 469	301	57	358	5 515	5 873
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION	3	222 255	166 476	903	171	1 074	5 991	7 065
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	1	66 046	58 225	301	57	358	3 039	3 397
STEPROSID SUD	1	63 899	60 885	301	57	358	1 147	1 505
STEELECTRICA	1	86 615	83 402	301	57	358	2 509	2 867
STE ROYAL TRADING	1	41 560	22 021	301	57	358	2 222	2 580

MOURABAHA ET AUTRES FINANCEMENTS BANCAIRES	71	30 735 253	19 262 423	286 137	54366	340 504	877 205	1 217 709
STETOUTALU	17	1 214 332	575 672	12 593	2 393	14 985	6 285	18 878
STEINTERMETALS.A	7	2 277 158	1 055 088	3206	609	3816	125 694	128 151
STEPIMA	1	1 082 880	-	5 419	1 030	6 449	32 988	38 407
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	1	105 615	70 716	2 533	481	3 014	923	3 456
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	5	247 583	61 941	15 249	2 897	18 147	541	15 790
STEMAYAR D'EAU CONDITIONNEE	1	37 067	33 669	2 520	479	2 999	3 581	6 101
COTUNAL	1	5 937 505	5 937 505	-	-	-	365 157	365 157
STE PLASTIC SIPA SUD	14	1 120 520	472 325	6 043	1 148	7 191	25 174	31 217
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	6	3 215 244	2 333 531	8 404	1 597	10 001	32 929	41 333
STEPROSID SUD	9	3 108 104	2 036 850	103 744	19 711	123 455	131 833	235 577
STE ROYAL TRADING	9	12 389 245	6 685 126	126 426	24 021	150 447	152 100	278 526

Conventions de financement conclues avec l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED :

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur Mr. HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2024, se sont élevés à 195.289,950 DT. Au 31-12-2024, l'encours de ce contrat s'élève à 2 495 577 DT.

Conventions de financement conclues avec Mr. MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB:

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHAMASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 1 548 959 DT et avec commission d'étude 13 388 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2024, se sont élevés à 275.323,466 DT. Au 31-12-2024, l'encours de ce contrat s'élève à 2 896 723 DT.

CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT MR « THAMEURDERBEL »

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le Directeur Général Adjoint Mr « THAMEURDERBEL » par un contrat MOURABAHA PARTICIPATIF sur une durée de 3 ans, pour un prix d'achat égal à 200 000 DT, moyennant une marge égale à 20 350 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 6 360 DT. Au 31/12/2024, l'encours de ce contrat s'élève à 200 000 DT. En contrepartie de ce financement, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a reçu une garantie financière sous forme de CEA pour une valeur de 168 KDT.

CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC LE FILS DU DGA « MR.SAMIDERBEL »

Financement Mourabaha

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le fils du Directeur Général Adjoint Mr « SAMIDERBEL » par un contrat MOURABAHA AKARAT sur une durée de 10 ans, pour un prix d'achat égal à 1 920 000 DT, moyennant une marge égale à 1 241 157 DT et avec une commission d'étude de 11 430 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 11 639 DT. Au 31/12/2024, l'encours de ce contrat s'élève à 1 920 000 DT.

Financement Ijara

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le fils du Directeur Général Adjoint Mr « SAMIDERBEL » par un contrat IJARA sur une durée de 5 ans, pour un financement de 80 342 DT, moyennant une marge égale à 16 929 DT et avec une commission d'étude de 358 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 1 533 DT. Au 31/12/2024, l'encours de ce contrat s'élève à 54 223 DT.

CONVENTION D'ASSISTANCE ET DE PRESTATION CONCLUE AVEC LA SOCIETE « INNOV-ALLIANCE-TECH »

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu courant l'année 2023, une convention relative à une mission de conseil, d'expertise et d'assistance technique avec la société « INNOV-ALLIANCE-TECH » pour une durée d'une année renouvelable à partir du 2 Mai 2023. Le montant facturé en 2024, s'élève à 239 759 DT.

Note 8 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024, tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 28 Mars 2025 date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration de la société.

Aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture

CONTACT



Numéro de téléphone : **70 259 555**



Boite de messagerie électronique :
reclamations.client@wifakbank.com



Page Facebook **Wifak Bank** بنك الوفاق



Page LinkedIn **WIFAK INTERNATIONAL BANK**



Page Instagram **wifakbank**